

Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen

Académie des sciences, belles-lettres et arts (Rouen). Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. 1807.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisationcommerciale@bnf.fr.

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

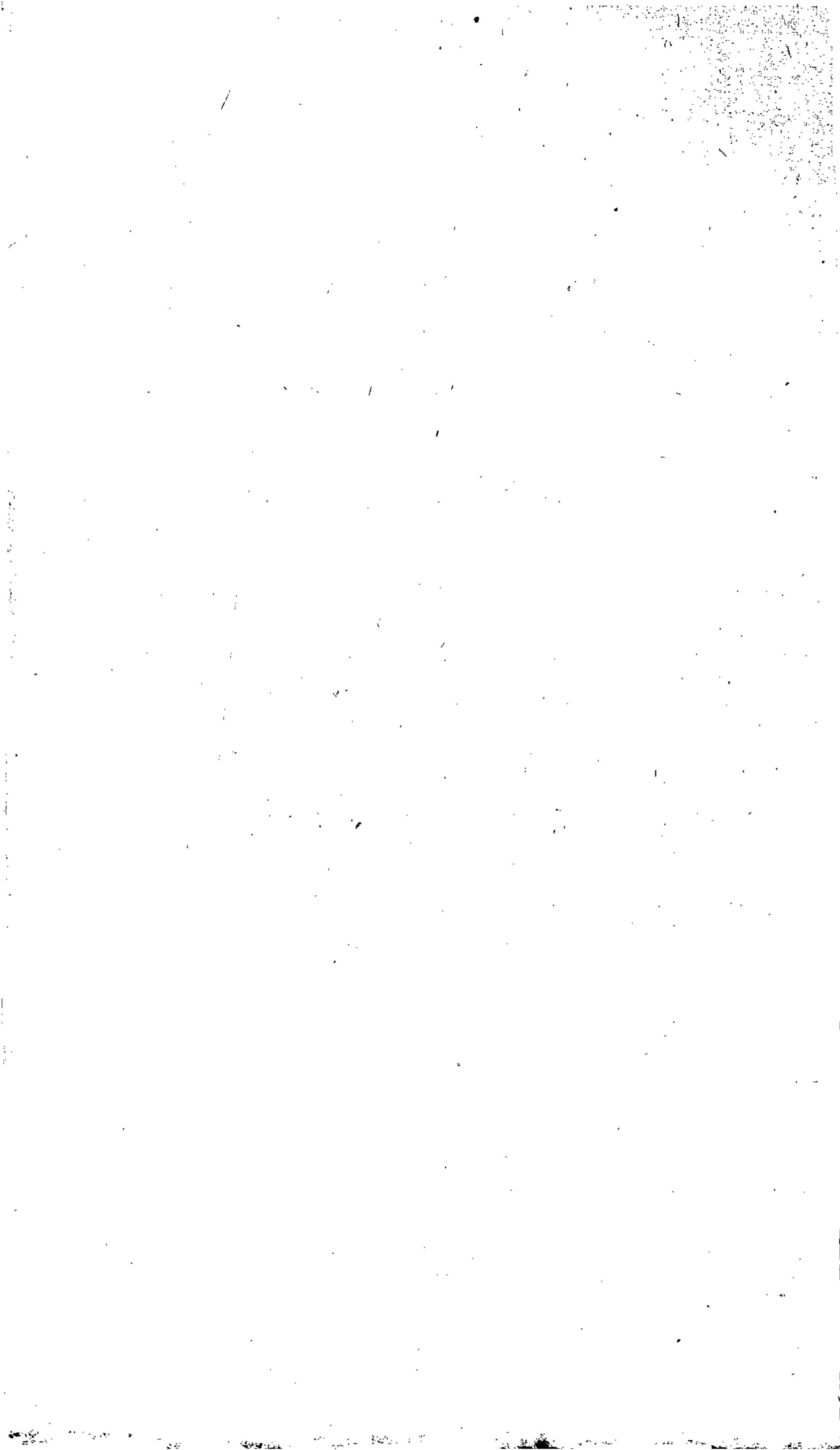
DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES BELLES-LETTRES ET DES ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1818.



PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES BELLES-LETTRES ET DES ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1818.



A ROUEN,

De l'Imp. de P. PERIAUX, Imprimeur du Roi
et de l'Académie.

1819.



PROGRAMME

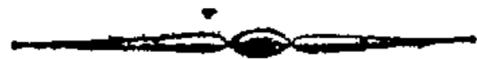
D'UN PRIX EXTRAORDINAIRE

PROPOSÉ PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES
ET ARTS DE ROUEN,

*Pour être décerné dans sa Séance publique
de 1821.*



LE CONSEIL GÉNÉRAL du Département de la Seine-Inférieure ayant mis à la disposition de l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, des fonds pour un Prix extraordinaire, l'Académie propose le sujet suivant :

Quelle fut, sous les Ducs de Normandie, depuis Rollon jusques et y compris Jean sans-Terre, l'Administration civile, judiciaire et militaire de la Province ?

Le prix, de la valeur de 1000 fr., sera décerné dans la Séance publique du mois d'Août 1821.

Chacun des Auteurs mettra en tête de son ouvrage une devise qui sera répétée sur un billet cacheté, où il fera connaître son nom et sa demeure. Le billet ne sera ouvert que dans le cas où l'ouvrage aura remporté le prix.

Les Académiciens résidants sont seuls exclus du concours.

Les ouvrages devront être adressés, francs de port, à M. BIGNON, *Secrétaire perpétuel de l'Académie pour la Classe des Belles-Lettres*, avant le 1^{er} Mai 1821. Ce terme sera de rigueur.

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES BELLES-LETTRES ET DES ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1818,

*D'APRÈS le compte qui en a été rendu par
MM. les Secrétaires, à la Séance publique
du Vendredi 7 Août de la même année.*

OUVERTURE DE LA SÉANCE.

LE discours prononcé à l'ouverture de la Séance, par M. le Président, n'ayant point été déposé au secrétariat, l'Académie a arrêté qu'il ne ferait point partie de ses actes.

A

SCIENCES ET ARTS.

RAPPORT

*FAIT par M. VITALIS, Secrétaire perpétuel de la
classe des Sciences.*

MESSIEURS,

C'est un beau spectacle et digne d'intéresser toutes les classes de la société, que celui d'une réunion d'hommes qui, sans autre espoir que celui d'être utiles, sans autres vues que le bien public et l'intérêt général de la société, se dévouent aux recherches les plus pénibles, aux méditations les plus abstraites, aux travaux les plus assidus, pour alimenter l'amour des lettres, entretenir le goût des sciences, accélérer le progrès des arts, exciter l'émulation et développer les talents dans tous les genres.

Ce but sublime vers lequel vous marchez sans cesse avec une ardeur infatigable, vous vous en rapprochez de plus en plus, chaque année, Messieurs, par la vigueur et la constance de vos efforts, par le zèle qui vous anime tous, par la direction sage et invariable que vous avez su donner à vos travaux.

Quels avantages la société entière, et surtout la cité populeuse que nous habitons, ne peuvent-elles pas attendre de motifs aussi louables, d'intentions aussi droites et aussi pures, de moyens aussi puissants et aussi sagement combinés?

C'est à vous, Messieurs, qui nous honorez aujourd'hui de votre présence, à juger des résultats. C'est pour éclairer le jugement que vous allez porter que l'Académie croit devoir mettre sous vos yeux l'aperçu des travaux dont elle s'est occupée pendant le cours de l'année académique qui va bientôt s'écouler.

Chargé de vous faire connaître ceux qui concernent les sciences, je tâcherai de leur conserver tout leur mérite, ou du moins, malgré le peu de temps qui m'est accordé, de ne pas trop affaiblir l'intérêt qu'ils me semblent devoir inspirer.

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

MÉTROLOGIE.

M. *De la Rivière*, professeur de philosophie à Clermont-Ferrand, a soumis au jugement de l'Académie un *Projet de réforme dans le système des Poids et Mesures*.

M. *Meaume* vous a fait connaître, Messieurs, l'idée qu'il convenait de se former de cet ouvrage, dans un rapport dont il suffira de citer le passage suivant : « Un grand nombre de personnes pensent, » et nous admettons cette manière de voir, que les » nouvelles mesures ne sont pas susceptibles d'être » amalgamées avec les anciennes. Leurs éléments » diffèrent essentiellement. Vouloir prendre ce qu'il » y a de bon dans l'un et dans l'autre système,

» c'est former un assemblage monstrueux et inco-
 » hérent. D'après ce principe, le projet de M. De
 » *la Rivière* n'est pas plus propre à faciliter l'adoption
 » des nouvelles mesures que les nombreuses com-
 » binaisons proposées par divers particuliers depuis
 » vingt ans, et qui toutes ont pour but de prendre,
 » dans le système métrique, la valeur et le nom
 » de chaque mesure ancienne. »

ASTRONOMIE.

M. *Vernon*, charpentier, ancien toiseur à Paris, vous a soumis son *Projet de rectification d'une erreur de la plus grande importance qui s'est glissée dans le système astronomique et qui s'est propagée jusqu'à nos jours.*

Dans le compte qu'il vous a rendu de ce projet, M. *Meaume* s'exprime en ces termes :

« L'auteur paraît s'être proposé de rechercher la
 » distance des centres et les rayons des sphères
 » propres à représenter le soleil, la terre et la
 » lune, à peu-près dans le rapport des distances et
 » des volumes de ces astres. Malheureusement
 » l'exposé des moyens n'offre que des idées sans
 » suite et des calculs insignifiants. »

GÉOGRAPHIE ASTRONOMIQUE.

M. *Bignon* a présenté à l'Académie des *Observations critiques sur un point de géographie astronomique.*

Les recherches sur la géographie ancienne dont les rédacteurs du *Journal des Savants* ont donné un extrait dans le cahier de septembre 1816, et où M. Gosselin complète son travail sur les côtes de Poccian décrites par les anciens, ont donné lieu à ces observations.

« Quel a été mon but, dit l'auteur?.... J'ai voulu faire entrevoir une partie des difficultés que M. Gosselin a dû rencontrer sur la route, dans ses recherches sur la position astronomique de la *Thulé* des anciens. *Tacite* ne m'a point paru satisfaisant, et j'ai cru qu'il était possible de rendre hommage au géographe sans manquer à l'historien. Quant à La Martinière (auquel M. Bignon reproche de l'inexactitude dans une matière où le langage doit être d'une précision rigoureuse), ma justification est toute entière dans son ouvrage, pour ceux qui aiment mieux lire les pièces que de condamner sans connaissance de cause. »

PHYSIQUE.

M. le chevalier de Boishébert a lu un *Mémoire sur les aérolithes*.

« L'extrême difficulté, dit l'auteur, le désespoir même de pouvoir expliquer la formation des aérolithes dans notre atmosphère a fait naître l'idée hardie qu'ils pouvaient nous venir de la lune.

» Un savant du premier ordre, dans sa mécanique céleste, s'est emparé de cette supposition, et il résulte de ses calculs qu'une force de projection quadruple de celle d'un boulet de trente-six lancé avec douze livres de poudre suffirait pour faire

parvenir un corps détaché de la lune jusqu'à la sphère d'activité de la terre.

» Je suis loin de contester la possibilité du fait. Nos volcans dans leurs détonnations agissent avec une force beaucoup plus grande que celle que M. De Laplace a supposée pour base de son calcul. Je conçois que des corps lancés par un volcan lunaire peuvent être portés à une telle distance que la gravitation vers la terre l'emporte sur celle qui tendrait à les rappeler vers la lune, et dès lors le phénomène serait parfaitement expliqué, sous ce rapport; mais il présente bien d'autres difficultés.

Ici, M. de Boishébert entre dans l'examen de toutes les raisons qui lui semblent s'opposer à l'admission de l'hypothèse dans laquelle M. De Laplace a raisonné. Il les pèse toutes avec impartialité et conclut que, puisque les aérolithes s'enfoncent verticalement par leur chute dans le sol, il est démontré, par ce fait bien constaté, qu'ils participent au mouvement de rotation de la terre, et conséquemment qu'il est impossible que ceux qui ont été observés aux environs de Laigle nous viennent de la lune.

= M. *Lacaux*, professeur des sciences physiques au collège royal de Rouen, vous a présenté un mémoire qui a pour titre : *Observations sur le développement de l'électricité contenue dans l'atmosphère et sur les détonnations qu'elle produit.*

L'Académie a arrêté que ce mémoire serait imprimé en entier à la suite de ce rapport.

= Admis à partager les travaux de l'Académie, M. *Lacaux* a prononcé son discours de réception à la séance du 12 juin dernier.

Après avoir exprimé ses remerciements à la compagnie, notre nouveau confrère se félicite de ren-

contrer au sein de la société dans laquelle il est admis, l'heureuse alliance des lettres, des sciences et des arts. Il rappelle à ce sujet la belle pensée du *Plin*e français : « Le savant est l'homme de lettres qui cultive les sciences, et le littérateur ne peut rester étranger à la connaissance des lois qui régissent les phénomènes que nous offre la nature ; » et il en fait une juste application à *Buffon* lui-même, à *Pascal*, à *Dalambert*, à *Cuvier*, à *Laplace* et à *Fourcroy*.

» L'orateur, qu'un grand intérêt fait parler au nom du Ciel, de la patrie ou de la loi, le poète dont l'unique but est de plaire, et qui pare la raison du charme des fictions et de l'éclat des figures, tous peuvent se livrer sans danger aux élans d'une imagination féconde, et employer comme de puissants auxiliaires le prestige du style et la variété des images..... Mais celui qui traite un sujet scientifique doit subordonner les agréments de la diction à cette sévérité rigoureuse d'expression qu'exige toujours la peinture de la vérité.

» Ainsi, continue *M. Lacaux*, on ne peut reprocher aux sciences d'être dénuées d'ornements et de fleurs, et refuser, pour ce motif, de les allier aux lettres, puisque, dans tout genre d'ouvrage, le mérite de l'élocution consiste à approprier le style au sujet.

» Peut-être leur ferait-on un reproche plus spécieux de la lenteur de leurs progrès ; mais ce serait accuser la marche lente de l'esprit humain..... Les sciences ne peuvent étendre leur domaine que par l'accroissement progressif des travaux mis en commun ; elles recueillent l'héritage des âges passés, et le siècle présent doit les transmettre à nos neveux enrichies des travaux d'une génération laborieuse.

» Mais si les sciences exigent tant et de si persévérantes recherches, de combien de nobles jouissances ne récompensent-elles pas nos efforts ?..... Les sciences ouvrent un vaste champ à l'intelligence humaine, elles fécondent l'esprit, rectifient le jugement, deviennent le plus bel apanage de la raison et la plus brillante conquête de l'homme.

» Envisagées sous le rapport de l'utilité sociale, qui pourrait énumérer les immenses bienfaits qu'elles nous procurent ?

» Que ne puis-je, Messieurs, s'écrie M. *Lacaux*, consacrer un éloge particulier à chacune des sciences que vous cultivez avec tant de succès ! Mais je me garderai bien d'embrasser un sujet aussi vaste. Je me bornerai, Messieurs, à vous faire remarquer la marche constamment progressive des sciences mathématiques et physiques, même pendant les grandes révolutions qui ont bouleversé le monde civilisé, à l'époque où les savants ont abandonné la méthode systématique pour suivre la marche de l'observation.

Ici, l'auteur trace d'une main ferme le tableau historique des progrès de la physique et des mathématiques; il remonte pour ainsi dire au berceau de ces deux sciences, les suit dans tous leurs mouvements, marque les époques de leur perfectionnement, signale les obstacles qu'elles ont eu à surmonter, et indique les circonstances qui ont contribué à favoriser leur développement graduel et successif.

» Suivant M. *Lacaux*, de toutes les sciences, les mathématiques et la physique sont celles qui se sont le plus constamment agrandies dans les temps prospères, et qui ont le plus invariablement résisté aux causes qui ont sapé, jusque dans leurs fondements,

les bases de la civilisation. Si leurs progrès ont été retardés, elles n'ont du moins jamais reculé. Se transportant successivement sur les lieux où elles pouvaient suivre leur marche progressive, elles n'ont cessé, même au milieu des orages politiques, de tendre vers le perfectionnement.

Des détails intéressants, mais qui se refusent à l'analyse, servent à développer cette idée et à en prouver la justesse et la vérité.

» Espérons, Messieurs, dit M. *Lacaux*, que cette ardeur avec laquelle les sciences ont été anciennement cultivées ne se ralentira pas, et que nous verrons encore reculer les limites de ce riche domaine; nous en avons un sûr garant dans la protection signalée que nous accorde le plus éclairé comme le meilleur des Rois..... Bientôt, Messieurs, n'en doutons pas, nous devons à cet auguste Monarque le bienfait d'un plan d'éducation et d'instruction publique qui, en favorisant le progrès des lettres, des sciences et des arts, garantira à la société un bonheur fondé sur la morale et la religion.»

HISTOIRE NATURELLE.

M. *Moreau de Jonnés*, chef d'escadron, attaché au ministère de la marine, direction supérieure des colonies, membre non résidant, a fait hommage à la compagnie de son *Précis topographique et géologique sur l'île de la Martinique*.

Vous avez entendu avec un grand intérêt la lecture de cet ouvrage qui est devenu pour vous une nouvelle preuve des talents du savant militaire auquel nous en sommes redevables.

= M. le baron de *Ferussac*, officier supérieur d'état-major, chevalier de l'ordre royal de la Légion d'Honneur, membre de plusieurs sociétés savantes, vous a fait remettre le prospectus de son *Histoire Naturelle des Mollusques terrestres et fluviatiles, tant des espèces qu'on trouve aujourd'hui vivantes que des dépouilles fossiles de celles qui ne le sont plus, classés d'après les caractères essentiels que présentent ces animaux et leurs coquilles.*

= M. *Le Boulenger*, notre correspondant, ingénieur en chef des ponts et chaussées du département des Landes, chevalier de la Légion d'Honneur, vous a fait parvenir, Messieurs, un exemplaire de son *Excursion minéralogique dans une partie de la Chalosse, dépendante du département des Landes.*

Suivant M. *Marquis*, qui en a rendu compte, cet opuscule prouve la variété des connaissances de l'auteur et sa facilité de rendre agréablement ses idées.

= L'Académie doit à M. *Geoffroy*, avocat à Valognes, trois mémoires relatifs à des sujets d'histoire naturelle.

Le premier a pour objet la *chaux carbonatée géodique* que l'auteur a découverte dans les carrières des environs de Valognes.

« Quoiqu'il semble à la rigueur, dit M. *Geoffroy*, que l'on ne devrait considérer comme de véritables géodes que des corps creux qui contiendraient de la terre, j'ai cru pouvoir m'autoriser de ce que les naturalistes ne s'en sont point tenus à la stricte acception du mot *géode* pour l'employer à désigner un échantillon creux de chaux carbonatée qui m'a paru surtout caractérisé pour être géodique par l'existence d'une couche de matière cristalline gri-

sâtre, épaisse d'une ligne, qui en revêtait tout l'intérieur, et sur laquelle étaient placés des cristaux en pyramides hexaèdres, en général d'un beau blanc. Quelques-uns de ces cristaux ont une teinte jaunâtre; plusieurs d'entr'eux offrent un reflet doré.

M. *Geoffroy* remarque que la situation des cristaux n'est pas régulière, ce qui annonce que la cristallisation a été subordonnée, ici comme ailleurs, à l'action de quelques forces perturbatrices.

Dans son second mémoire, M. *Geoffroy* s'est proposé de décrire un *tuyau inéquivalve* qu'il a trouvé dans les marnières de son canton, et qui offre ceci de particulier qu'il est fermé à une de ses extrémités par une espèce de calotte ou opercule convexe qui doit y avoir été ajoutée après coup. L'auteur en tire la preuve de ce que cet opercule paraît encadré dans le tuyau qui le déborde dans tout son contour.

Nous ne suivrons point M. *Geoffroy* dans ses conjectures sur la formation de ce tuyau inéquivalve. Nous remarquerons seulement que les anciens conchyliologistes donnaient le nom de tuyau de mer à tous les *testacés* dont la coquille est alongée et solitaire; qu'on les distinguait des *vermisseaux* en ce que ces derniers sont toujours contournés sur eux-mêmes ou autour de corps étrangers et souvent réunis en grand nombre, mais qu'aujourd'hui on n'emploie plus ces mots que d'une manière générale, et qu'il conviendrait même de ne les employer jamais parce qu'ils ne donnent que des notions vagues et souvent inexactes.

Dans son troisième mémoire, M. *Geoffroy* fait connaître un *Nullipore agariciforme*.

Le *nullipore* est un genre de polypiers pierreux

établi par Lamarck aux dépens des *millepores* de Linnæus. Il offre pour caractère des expansions solides, lobées, subfasciculées ou rameuses, sur lesquelles il n'y a aucuns pores apparents.

Originellement, le nullipore agariciforme a été découvert dans l'Océan atlantique ; mais j'ai eu l'avantage, dit M. *Geoffroy*, de le rencontrer sur la côte de Cherbourg, et j'ai cru devoir en informer l'Académie.

Pour rendre plus intelligible la description qu'il donne de son nullipore agariciforme, et donner une idée des variétés qu'il affecte, l'auteur a joint à son mémoire un dessin très-bien exécuté qui offre à l'œil 1° une touffe de nullipores agariciformes sur un rocher auquel est adhérente une touffe de corallines cachée par le polypier ; 2° une portion séparée ayant eu pour appui une branche de coralline ; 3° des portions unies par une espèce de tube intermédiaire ; 4° un nullipore agariciforme, affectant à-peu-près la forme d'une rosette.

M. *Geoffroy* a voulu que son nullipore agariciforme devint un monument durable de sa tendresse conjugale.

« Dans mon cabinet, dit-il, ce nullipore est consacré à l'épouse qui fait mon bonheur. On lit sur son étiquette un nom qui m'est bien cher. Mon désir est qu'il ne soit jamais oublié ; et pour en perpétuer plus sûrement la durée, j'ai cherché à en associer le sort à celui d'une production de la nature. »

= M. *Dawson Turner*, membre de la société linnéenne de Londres, vous a adressé cinq ouvrages tous relatifs à la botanique, et dont M. *Marquis* vous a rendu compte.

Le premier et le plus considérable a pour titre : *Muscologie hibernicæ spicilegium* : Recueil de mousses d'Irlande.

Beaucoup de précision dans les caractères génériques et les phrases différentielles ; beaucoup d'exactitude dans les descriptions étendues qui les suivent ; une synonymie bien choisie : voilà ce que la commission a reconnu partout dans la *Muscologie Irlandaise*. Seize planches de figures sont également remarquables et par la fidélité avec laquelle les plus petits détails y sont rendus , et par la beauté de l'exécution.

Le deuxième ouvrage est intitulé : *Remarques sur l'herbier de Dillen*. Les remarques de M. Turner sur cet herbier , que l'on conserve précieusement au jardin botanique d'Oxford , se rapportent surtout aux algues aquatiques.

Le troisième ouvrage est intitulé : *Descriptions de quatre nouvelles espèces de Fucus* ; savoir : *Fucus ruscifolius* , *Fucus crenulatus* , *Fucus clavellosus* , *Fucus Wighii*. La description de ces quatre *Fucus* en latin avec quelques observations en anglais , et trois planches qui les représentent forment tout ce mémoire.

Le quatrième , absolument semblable au précédent pour la forme , offre la description et les figures de quatre nouveaux *Lichens* : *Lichen chrysocephalus* , *Lichen fuscillus* , *Lichen luteo-albus* , *Lichen por-riginosus*.

Huit autres nouvelles espèces du même genre sont l'objet du cinquième et dernier ouvrage de M. Turner.

Ces nouveaux lichens sont : *Variolaria multipuncta* ; *Variolaria globulifera* ; *Lecidea aromatica* ; *Lecidea atro-flava* ; *Parmelia velata* ; *Parmelia carneolutea* ; *Parmelia Clementi* ; *Parmelia Borreri*.

Comme dans les précédents mémoires, la partie descriptive seule est en latin, le reste en anglais.

« Les travaux que je viens de vous faire connaître, dit M. le rapporteur, ne sont pas les seuls, ni même les plus importants par lesquels M. Turner soit connu : tous annoncent le vrai savant, l'observateur exact et laborieux. »

= M. le Turquier Des Longchamps vous a communiqué la *Description des mousses des environs de Rouen*, faisant suite à sa *Flore Rouennaise*.

« En vous offrant, dit M. Marquis dans le compte qu'il a rendu de ce travail, en vous offrant avec la description des mousses indigènes la collection de ces mousses elles-mêmes, M. Le Turquier nous a mis à portée de mieux juger du soin avec lequel il les a décrites.

» M. Le Turquier, dans la distribution des mousses, a suivi la méthode d'*Hedwig*. Cependant, en adoptant la plupart des genres de cet oracle des muscologues modernes, notre confrère, à l'imitation de notre docte correspondant M. Dawson Turner, n'a pas craint d'abandonner plus d'une fois les traces de son modèle.....

» Le nombre considérable de mousses des environs de Rouen qu'a recueillies et décrites M. Le Turquier, prouve la persévérance et l'étendue de ses recherches. Dans ces recherches de même que pour la révision des caractères des espèces et des genres, il se plaît à reconnaître combien il a été aidé par notre estimable collègue M. Levieux. Vous

savez tous, Messieurs, aussi bien que moi, que M. *Levieux* cache ses travaux avec autant de soin que d'autres les montrent; mais l'éloge qu'il mérite et qu'il fuit va le chercher sous le voile de la modestie dont il cherche en vain à s'envelopper.

» M. *Le Turquier* n'est pas moins reconnaissant envers d'autres savants qui lui ont communiqué des espèces, ou qui ont vérifié quelques-unes de ses déterminations, tels que MM. *Behéré*, de Rouen, et *Boucher*, d'Abbeville.

» Les hépatiques et les algues occupent maintenant notre laborieux et respectable collègue. C'est pour faire un examen plus scrupuleux de ces dernières que son zèle l'a conduit tout récemment sur les bords de la mer.

» La brièveté de ce rapport, ajoute M. *Marquis*, sera pour vous, Messieurs, la preuve de l'estime que m'inspire l'ouvrage qui en fait l'objet : on est souvent forcé d'être long quand on critique; on ne saurait l'être quand on n'a besoin que d'approuver.»

= Sur l'invitation de M. le Président, M. *Marquis* a donné lecture à l'Académie du discours qu'il a prononcé, le 14 mai dernier, à l'ouverture de son cours de botanique du jardin des plantes de Rouen. Dans l'analyse que nous allons offrir de son discours, nous laisserons presque toujours M. *Marquis* parler lui-même.

« Ce fut une idée vraiment heureuse que de désigner sous le nom de familles ces groupes que la nature elle-même semble s'être plu à former parmi les végétaux..... Ils parurent nous toucher encore de plus près quand Linné eut dévoilé tous les mystères de leurs sexes et de leur fécondation. Des époux, des familles, des fleurs! tout ce qu'il y a d'ai-

mable, tout ce qu'il y a de touchant n'est-il pas là? Ne soyons donc point surpris que la méthode des familles ait fini par l'emporter sur toutes les autres.

» L'esquisse même la plus légère des traits principaux de chaque famille végétale dépasserait de beaucoup les bornes que je dois me prescrire dans ce discours. Je tâcherai du moins de donner une idée des beautés, des richesses du règne végétal considéré sous ce point de vue.....

» Mais laquelle des familles de *Flore* mérite la première d'attirer nos regards? L'aspect de nos campagnes, de nos jardins, fixe mon choix. Cette foule d'arbres fruitiers qui réjouissent en ce moment les cultivateurs par l'espoir d'une récolte abondante, appartiennent tous à la famille des *rosacées*. Une aimable alliance unit entr'elles la rose, l'honneur des bosquets, la parure des belles, et la pomme, la pêche, l'abricot, la cerise, tous ces fruits qui font l'ornement et les délices de nos tables..... Déjà si recommandable par les aliments qu'elle nous fournit, la famille des *rosacées* tient aussi un rang distingué dans la matière médicale. C'est des *rosacées* surtout qu'on peut dire avec un poète (*):

His morbi cessere, dapes ornantur ab illis.

» Par quelques traits importants, de même que par son utilité, la famille des *légumineuses* se rapproche de celle des *rosacées*, et mérite de la suivre immédiatement. Cette famille comprend ces légumes fa-

(*) Delacroix, *Connub. Flor.*

rineux si abondamment cultivés dans nos jardins, ces fourrages qui, cultivés alternativement avec les céréales, améliorent la terre et nous offrent le moyen de tirer du sol, sans l'épuiser, des produits non interrompus. Les arts doivent aux légumineuses l'indigo et les principaux bois de teinture si utilement employés dans cette industrielle cité; elles fournissent à la médecine une foule de médicaments précieux. Nulle famille n'offre à l'observateur des phénomènes plus curieux que celle des légumineuses. Par quel singulier instinct les fruits de *l'Arachis* et de quelques autres s'enfoncent-ils, après la floraison, sous la terre?..... Quel est ce végétal étonnant dont les feuilles, comme si elles étaient douées d'une extrême sensibilité, se contracte si promptement sous la main qui les touche, et même au seul souffle du zéphir? C'est la *Sensitive*, emblème touchant de la pudeur.....

» Les *renonculacées* peuvent disputer aux deux familles précédentes le prix de la beauté, mais non celui de l'utilité. Toutes les plantes de cette famille recèlent un poison âcre et caustique. Guidé par l'instinct, l'animal rejette les renoncules dans la prairie. Cependant, la nature même de leur venin rend la plupart des *renonculacées* très-utiles à l'art de guérir.

» Des qualités plus douces et vraiment bienfaisantes distinguent les *malvacées*. Leur mucilage onctueux, abondant, tempère l'inflammation, soulage les organes irrités..... C'est le fruit d'une plante de cette famille, le coton, qui fournit la matière textile la plus importante, celle qui fait l'opulence de cette ville, en prenant sous les doigts de l'industriel Rouennais mille formes diverses..... Une malvacée gigantesque, le baobab des bords du

Niger appelle notre attention. Est-ce un seul végétal, est-ce une forêt entière qui s'offre à la vue? Un seul tronc supporte cette masse de verdure; mais ce tronc a quelquefois jusqu'à trente pieds de diamètre. Les plus robustes, les plus vieux habitants de nos forêts, ne semblent que de faibles arbustes auprès de ce colosse du règne végétal.....

» La famille des *amentacées* comprend presque tous les arbres de nos forêts. La nature ne les a point parés de fleurs brillantes; mais combien l'homme ne leur est-il pas redevable? Ils font une partie essentielle de toutes nos constructions; ils nous offrent une ombre protectrice contre les chaleurs de l'été, ils alimentent nos foyers pendant l'hiver. L'écorce qui les recouvre, les suc balsamiques qui en découlent, le gland, la cire, la noix de galle qu'ils fournissent sont autant de bienfaits que la médecine et les arts savent également apprécier. C'est sur une espèce de chêne que l'on recueille le kermès, si précieux pour la teinture écarlate, avant que le Mexique nous eût envoyé la cochenille.

» La cochenille me rappelle une des plus singulières familles du règne végétal, celle des *cactiers*, dont fait partie le Nopal sur lequel vit l'insecte qui la forme, le *coccus cacti*..... Par une admirable prévoyance de la nature, quelques cactiers, habitants des contrées les plus brûlantes, renferment dans leurs fruits, quelques-uns même dans leur substance, un suc rafraîchissant propre à étancher la soif.....

» A leurs fruits écailleux, à leurs feuilles en alêne et toujours vertes, à leur forme pyramidale se reconnaissent les *conifères*. Les pins, les sapins, les mélèzes servent de type à cette famille. Aucun végétal ne porte sa tête altière aussi près du séjour

céleste. Les cèdres du Liban, qui ornent aujourd'hui nos plantations, étaient célèbres dans l'antiquité comme emblème de la puissance et de l'orgueil. Ils le cèdent pourtant à un autre conifère, le pin du Chili qui s'élève sur les Cordillères jusqu'à deux cent soixante pieds. Des résines, des térébenthines employées à une foule d'usages dans les arts, dans la médecine même, découlent en grande abondance des conifères.

» Quelle famille plus attrayante que celle des *hespéridées* à qui nous devons l'orange, le citron ? Un feuillage éternellement verd et brillant comme du plus beau vernis, fait ressortir des fleurs blanches ou délicatement purpurines qui se succèdent presque sans interruption, et dont un parfum délicieux relève encore la beauté. Les fruits parent l'arbre autant que les fleurs mêmes : comme elles ils charment en même temps les yeux et l'odorat. En fallait-il d'avantage pour faire naître dans l'imagination exaltée des Grecs la fable de ces jardins enchantés où les arbres ne portaient que des pommes d'or gardées par un dragon terrible ?

» Linné, qui se plaisait à comparer le règne végétal aux empires du monde, envoyait les princes dans la famille des *palmiers*. La nature elle-même semble avoir imprimé sur ces superbes végétaux le sceau de la grandeur et de la domination..... En eux la bienfaisance semble encore relever la majesté. Ce n'est que parmi les palmiers qu'un seul arbre comme le *cocotier* ou le *mauritia* peut suffire à tous les besoins d'une famille.

» Plus humbles, plus modestes, les *graminées* n'attirent les regards ni par leur grandeur, ni par leur éclat ; mais le froment, le seigle, toutes les céréales font partie de cette famille nourricière.

Le plus juste des titres, l'utilité, la place au premier rang..... Outre l'aliment le plus salubre que nous offrent les semences des graminées, elles nous fournissent encore, les grandes espèces surtout, telles que la canne à sucre, la substance la plus agréable par sa saveur, l'accompagnement ordinaire de nos mets les plus délicats. Les graminées étaient aux yeux de Linné les plébéiens de l'empire végétal. Comme le peuple sobre, laborieux, et qui nourrit les autres classes, ils font, dit-il, la force de l'Etat.

» Un Français parlant à des Français pourrait-il, dans ce rapide aperçu des familles de Flore, oublier celle des *liliacées*, quand même elle n'en serait pas la plus brillante? Élégance et pureté des formes, éclat et variété des couleurs, délicatesse du parfum, la nature s'est plu à répandre d'une main prodigue tous ses dons sur cette belle famille.... Beaux lis, plus chers que jamais à la France, fleurissez éternellement sur son sol fécond, soyez toujours pour elle le gage sacré du bonheur dont elle a joui pendant tant de siècles sous la protection de votre noble tige!

» En rassemblant quelques traits de l'immense tableau du règne végétal, j'ai compté sur l'intérêt puissant qu'inspire d'elle-même la contemplation de la nature.

» Je n'en doute point, jeunes amis de la science qui venez chercher dans ce jardin les éléments de la plus aimable de toutes, vous profiterez, comme il convient, des facultés que vous offrent des administrateurs dont la protection est assurée à tout ce qui est utile..... Vous mériterez les récompenses qu'ils vous offrent à la fin du cours, et que la main qui les donne rend si honorables.

» La vénération publique environne l'homme

vertueux de qui vous les reçûtes l'an dernier. Celui de qui vous les tiendrez cette année était digne de lui succéder (a) : cet éloge les renferme tous.

» Grace à votre ardeur , guider vos pas dans l'étude des plantes et de leur application à la médecine ne sera pour moi qu'une tâche aimable et douce. La confiance , l'attachement réciproque charmeront le travail , les excursions champêtres en seront le délassement. Tous mes efforts auront pour but de seconder les vôtres , et vos succès seront les miens. »

CHIMIE ET ARTS CHIMIQUES.

M. Sage, chevalier de l'Ordre royal de Saint-Michel, des Académies royales de Paris et de Rouen, fondateur et directeur de la première école des mines, a fait hommage à l'Académie de trois brochures ayant pour titre, la première : *Précis historique des mémoires publiés sur l'eau de mer*; la deuxième : *But de la nature dans la formation quotidienne du sel dans l'eau des mers*; la troisième : *Phénomènes que présente la destruction des corps des animaux après leur mort.*

M. Dubuc a bien voulu se charger de répéter les expériences de M. Sage sur l'eau de mer; et on peut compter d'avance qu'elles ne pourront qu'intéresser vivement l'Académie.

= M. Delaville, docteur-médecin à Cherbourg, a envoyé à l'Académie un travail où il expose les *Motifs de soumettre à un nouvel examen le sel de cuisine obtenu par évaporation des eaux salées dans des bassins de plomb.*

(a) M. Elie Lefebure, écuyer, maire de Rouen.

Il paraît résulter des expériences et des essais de M. Dubuc, chargé de faire connaître ce travail,

1° Que les sels gris et blancs qui se vendent à Rouen, au Havre, et par suite dans les départements limitrophes, peuvent être considérés comme purs et de bon aloi, et tous propres aux usages de la vie.

2° Que sur trente-neuf échantillons de sels blancs que M. Delaville a procurés, treize-huit ont paru exempts d'oxide de plomb ou de sels à base de ce métal.

3° Que les sels blancs, fabriqués dans la baie d'Avranches et aux environs par l'évaporation de l'eau de la mer dans des bassins de plomb, retiennent une quantité très-notable de muriates de chaux et de magnésie, ce qui leur donne la propriété hygrométrique et un goût plus âcre et plus pénétrant que les sels provenant des marais salants.

4° Que l'échantillon du sel de Port-Bail paraît contenir quelques atômes d'oxide de plomb et non un sel de plomb; mais il est plus que probable que ce métal ne s'y est rencontré qu'accidentellement, par la négligence des ouvriers qui auront oublié de rebattre et de nettoyer leurs bassins après chaque opération, comme cela est formellement recommandé par les ordonnances concernant la fabrication du sel de cuisine dans des vases de plomb.

5° Que la couleur verte-bleuâtre, que prennent souvent par l'addition des réactifs les solutions aqueuses décantées de ces sels, n'est due qu'à une petite portion de fer (substance dont l'innocuité est reconnue) que leur communiquent les instruments de ce métal qu'on emploie probablement à la manipulation de ces matières salines, puisqu'on

sait que l'eau de la mer ne contient aucun sel à base ferrugineuse.

M. Dubuc pense que pour éviter le danger d'introduire de l'oxide de plomb dans les sels blancs, danger presque inséparable de l'évaporation de l'eau salée dans des vases de plomb, lorsque cette évaporation est lente ou retardée par une cause quelconque, il serait de la sagesse de l'administration d'ordonner aux sauniers français d'employer, comme en Angleterre, des chaudières de fer.

Quant aux accidents et aux maladies graves dont parle M. Delaville dans le travail qu'il a communiqué à l'Académie, l'auteur du rapport insinue que c'est particulièrement à la présence des muriates de chaux et de magnésie, et peut-être à celle de quelques atômes d'oxide de plomb, qu'on doit les attribuer.

= M. Dubuc vous a communiqué, Messieurs, un écrit intitulé : *Notices tant sur l'extraction du salin que donnent, à diverses proportions, les fanes de pommes de terre (solanum tuberosum), provenant de terrains de différente nature, que sur l'espèce de terre la plus convenable à la culture des solanées, pour en extraire la potasse en grand* : terminées par une observation sur l'emploi de ces plantes vertes données comme fourrage aux bestiaux.

M. l'Apostole, pharmacien à Amiens, est le premier qui ait annoncé que les fanes de pommes de terre desséchées pouvaient fournir, par l'incinération, une grande quantité de potasse.

Ses expériences ayant été répétées solennellement, le 12 septembre dernier, à la préfecture d'Amiens, il fut reconnu que les résultats n'étaient pas aussi avantageux que M. l'Apostole l'avait an-

noncé, et que cinquante kilogrammes de fanes vertes ne fournissent qu'une livre de salin, qui équivalait à trois quarts de livre de bonne potasse du commerce.

Persuadé, d'après les expériences de MM. *Vauquelin*, *Klaproth*, *Dombales*, et autres chimistes, que le produit salin varie suivant l'espèce de la pomme de terre, la nature du sol, l'abondance des engrais, etc., M. Dubuc a entrepris, non-seulement sur diverses espèces de pommes de terre, mais encore sur la morelle ordinaire (*solanum nigrum*), une suite d'expériences qui l'ont conduit à des résultats intéressants pour les arts et le commerce, mais dont l'analyse ne donnerait qu'une idée imparfaite.

Notre confrère conclut en général que c'est dans des terrains gras, secs, légers, et surtout parfaitement exposés à l'influence de la lumière et du soleil, qu'il faut cultiver les solanées, *quelle qu'en soit l'espèce*, pour en extraire de la potasse en grand. L'auteur s'appuie principalement sur ce que cent livres de fanes de pommes de terre cultivées à Saint-Gervais, l'un des faubourgs de Rouen, dans un terrain tel que celui qui vient d'être indiqué, ont donné vingt onces de salin dont l'effet équivaut à près de deux livres de potasse de Dantzick.

M. Dubuc termine ses notices par une observation qui mérite l'attention des cultivateurs qui font manger les fanes fraîches des solanées à leurs bestiaux.

« Cette nourriture, dit l'auteur, cause assez souvent des accidents graves que M. Leprevost, médecin vétérinaire a été à portée de vérifier dans les cantons ruraux confiés à sa surveillance.

» Nous avons de fortes raisons de croire, continue M. Dubuc, que ces accidents sont dûs à

» un principe vireux débilitant et très-abondant
 » que recèlent les solanées jusqu'à une certaine
 » période de leur accroissement; mais nous avons
 » remarqué aussi qu'elles perdent presque entière-
 » ment ce principe vireux très-volatil, après leur
 » floraison, ou encore par leur exposition plus ou
 » moins prolongée aux rayons du soleil. »

La conséquence à tirer de ces deux derniers faits se présente d'elle-même, et les cultivateurs s'empresseront sans doute d'en profiter. Ainsi, M. Dubuc aura rendu un nouveau service à l'agriculture, aux arts et au commerce.

MÉDECINE.

M. *Mérot*, président de la Société de médecine de Paris, a adressé à l'Académie, dont il est correspondant, un *Éloge de Juste Bodin*, chirurgien et accoucheur distingué de Paris.

Juste Bodin, né à Neufchâtel, élevé à Rouen, où il reçut de Lecat et de Léchevin les premières leçons de son art, a des droits particuliers à notre intérêt.

Praticien habile, il joignait à une érudition peu commune, une tournure d'esprit originale et piquante; à une vertu rigide, un cœur sensible et bienfaisant.

Personne, sous ces divers rapports, n'était plus digne que M. Mérot de tracer son portrait.

= M. *Hellis* fils, docteur-médecin de la faculté de Paris, a communiqué à l'Académie une *Obser-*

vation sur un étranglement de l'ileon produit par l'appendice cœcal , dont M. Flaubert vous a rendu compte.

Il résulte du rapport de M. Flaubert que l'auteur aurait pu mettre plus de clarté dans l'exposition des symptômes pathognomoniques , et qu'il eût été à désirer surtout qu'il eût décrit plus en détail le procédé opératoire qui paraît à M. le rapporteur au moins très-difficile à exécuter.

= La compagnie doit encore à M. *Hellis* une *Dissertation sur une espèce particulière de délire traumatique*, c'est-à-dire , *apyrétique* ou *sans fièvre*.

L'Académie a arrêté que le rapport fait sur ce mémoire , par M. Vigné , au nom d'une commission , serait imprimé à la suite de ce rapport.

= M. *Gastellier*, D.-M. P. vous a fait parvenir, Messieurs, deux brochures, la première intitulée : *Controverses médicales*; la deuxième : *Suite des controverses médicales*.

Chargé de vous rendre compte de ces deux ouvrages, M. Marquis s'exprime ainsi :

« Une discussion élevée dans le sein de la société de médecine de Paris, à l'occasion d'un rapport de M. Demangeon sur un ouvrage de M. Gastellier, qui a pour titre : *Des Maladies aiguës des Femmes en couches*, a donné lieu à la publication de cette brochure où l'auteur défend et essaie d'appuyer de nouvelles preuves la doctrine qu'il avait professée dans son premier ouvrage.

» M. Gastellier entreprend donc de prouver que la suppression et la métastase du lait est tantôt la cause, tantôt l'effet des maladies des nouvelles accou-

chées, et spécialement de l'inflammation du péritoine à laquelle elles sont exposées.

» La suppression du lait et le transport du lait lui-même (c'est toujours M. le rapporteur qui parle) sont deux choses fort différentes, mais que M. Gastellier paraît confondre pour en former une cause commune des maladies des accouchées. »

Dans une deuxième partie, l'auteur prétend que dans les maladies des accouchées la péritonite n'est que secondaire, et dépend originairement d'une affection de l'utérus lui-même. Cette opinion, au jugement de M. le rapporteur, est bien plus soutenable que celle que l'auteur a émise au sujet de la suppression et de la métastase du lait.

Quoique M. le docteur Gastellier ne soit pas, sur quelques articles, de l'avis de la plupart des médecins modernes, l'amour seul de la vérité et le désir d'être utile, dit M. Marquis, paraissent l'animer, et tout dans son ouvrage prouve une expérience longue et réfléchie, et une érudition peu ordinaire.

= M. *Le Prevost*, docteur-médecin, a communiqué à l'Académie un *Mémoire sur la Superfétation*.

L'Académie a arrêté que ce mémoire serait imprimé à la suite de ce rapport.

= Vous devez encore, Messieurs, à M. *Le Prevost*, de vous avoir fait connaître la dissertation inaugurale dont vous a fait hommage M. Vingtrinier, docteur-médecin, à Rouen, concernant l'opération de la pupille artificielle.

Cette dissertation, dit M. *Le Prevost*, annonce dans son auteur des connaissances solides sur l'or-

ganisation de l'œil , sur ses maladies et les moyens de les guérir. Elle est digne de la célèbre école à qui elle a été présentée; elle me paraît mériter les suffrages de l'Académie, et devoir être pour M. Vingtrienier un sûr garant des succès qu'il obtiendra dans sa pratique.

= M. Gosseume a rendu compte de six cahiers du *Bulletin des Sciences médicales du département de l'Eure*.

« Ces numéros se composent, comme les précédents, dit notre respectable collègue, des mémoires des sociétaires, ce qui forme le fonds et le patrimoine de ce journal, et d'extraits de divers journaux, tous ayant un rapport direct à quelques-unes des branches de l'art de guérir. »

Après avoir fait connaître ce que chacun des numéros offre de plus remarquable, M. Gosseume ajoute: « Qu'il me soit permis, en finissant, de payer un juste tribut de louanges au rédacteur du journal intéressant dont je viens d'avoir l'honneur de vous entretenir, et qui se recommande également par le choix des matières, la clarté, la précision et la pureté de la diction. »

= Admis au nombre de vos membres résidants, M. Blanche, docteur-médecin, à Rouen, vous a donné lecture de son discours de réception.

« Je ne chercherai point, Messieurs, dit notre nouveau confrère, à cacher l'émotion dont mon cœur est agité, et je lui ferais violence si je ne consacrais à l'expression des sentiments qu'il éprouve les premiers moments qu'il m'est permis de passer avec vous.....

» Que ne vous dois-je point en effet, Messieurs,

quand vous daignez , par la distinction la plus honorable à laquelle mon ambition pût prétendre , me faire , en quelque sorte , votre égal , moi qui n'avais d'autre titre à cette gloire que le désir ardent de l'obtenir.

» Je le sais , Messieurs , la distance qui me sépare de vous est immense , et quels que soient mes efforts , la franchir me sera toujours impossible ; mais je m'estimerai suffisamment heureux si je puis un jour ne vous paraître pas indigne de l'honneur que je reçois aujourd'hui. Eh ! ne puis-je embrasser cette douce espérance quand j'apperçois tant de précieux modèles à suivre , quand je retrouve au milieu de vous des hommes dont je m'honore d'avoir été le disciple et dont les lumières ont éclairé mes premiers pas dans la carrière des lettres et des sciences ? De tels souvenirs ne vieillissent jamais dans un cœur bien né , et je ne fais que céder à un sentiment bien naturel sans doute en offrant aux maîtres que je révère le témoignage solennel de ma reconnaissance.

» Oui , Messieurs , je sens tout le prix de la faveur que vous m'avez accordée ; je sens tous les avantages qui résulteront pour moi d'une association qui fut long-temps l'objet de mes plus chers désirs. A cette ardeur infatigable , à ce noble courage qui font conquérir la science , vous joignez cette indulgence bienveillante , cette politesse d'estime qui n'appartiennent qu'à l'homme honnête et qui ajoutent un charme de plus aux talents.....

» Si j'en croyais mon cœur , si je m'en rapportais seulement aux sentiments qui le pressent , ma reconnaissance serait le seul objet dont je vous entretiendrais aujourd'hui ; mais , en m'imposant un silence qui convient à votre générosité , j'ai pensé

qu'il me serait permis de vous offrir le résultat de quelques recherches utiles.....

» J'aurai donc l'honneur de vous soumettre, Messieurs, quelques considérations générales sur les songes, ces enfants du sommeil, envisagés dans leurs rapports avec certaines maladies.

» Les songes se définissent ordinairement l'exercice, pendant le sommeil, d'une ou de plusieurs facultés de l'entendement. Ils sont de nature différente selon l'âge, le sexe, le tempérament, et selon que les phénomènes de la vie s'effectuent avec plus ou moins de régularité.....

» Les anciens semblent avoir attaché peu d'importance aux songes et aux signes qu'ils peuvent fournir dans les maladies, et si on en excepte Hyppocrate, ce génie surprenant auquel rien n'échappait, personne n'en a parlé d'une manière remarquable.

M. Blanche distingue ici les songes en trois classes principales, d'après la nature des circonstances dont ils sont l'effet.

Dans la première, il range ceux qui résultent de la réaction du cerveau sur lui-même et dont la cause immédiate est encore le secret de la nature. Les songes qui ont quelques rapports avec les occupations du jour et qui semblent en être la continuation appartiennent à cette classe..... L'existence de ces songes est, ainsi qu'Hyppocrate l'a observé, le signe ordinaire d'une bonne santé.

Les sensations extérieures qui, dans le sommeil sont transmises au cerveau, constituent les songes de la deuxième classe. Ces sensations sont transmises et perçues avec d'autant plus d'énergie que rien de ce qui nous entoure alors ne distrait nos organes. Ainsi, la simple piquûre d'un insecte

produit-elle souvent la sensation d'un coup d'épée. Une position un peu gênante peut produire les rêves les plus pénibles, etc. Les songes de cette classe n'étant que d'un faible intérêt dans les inductions sémeïotiques, l'auteur ne fait que les indiquer.

L'influence qu'exercent sur l'organe de la pensée les fonctions internes telles que la circulation, la digestion, etc., produit les songes de la troisième classe. Leur observation est d'un grand intérêt dans la plupart des maladies; cependant, ce n'est qu'en les réunissant à beaucoup d'autres symptômes que ces sortes de rêves peuvent éclairer le diagnostic des maladies. M. Blanche donne les caractères particuliers des songes de la troisième classe qui accompagnent certaines maladies, telles que les fièvres inflammatoires et les lésions actives du système sanguin, les phlegmäsies cutanées et celles des organes, les anévrismes du cœur et des gros vaisseaux, le cauchemar, les hydropisies en général et surtout d'hydropisie de la poitrine.....

Quelquefois aussi les songes de la troisième classe semblent annoncer l'irruption de quelques maladies, et méritent, sous ce rapport, l'attention du médecin.

Après avoir présenté des détails intéressants et rapporté de nombreux exemples à l'appui des conséquences qu'il en déduit, M. Blanche termine ainsi son discours :

» En vous offrant ce premier essai, Messieurs, je savais quelle était votre indulgence. Je sais aussi quels sont mes devoirs et mes obligations. Croyez donc, Messieurs, et mon cœur se plaît à le répéter, que l'occupation de toute ma vie sera de me rendre digne de vous, et de justifier par tous les moyens qui seront en mon pouvoir le choix hono-

nable dont vous m'avez rendu l'objet. C'est dans le sanctuaire de vos travaux, c'est devant l'image d'un Roi protecteur des choses utiles que j'en contracte aujourd'hui l'engagement solennel.

MÉDECINE VÉTÉRINAIRE.

M. *Leprevost*, médecin vétérinaire, a présenté à l'Académie l'analyse d'un mémoire de M. Girard, directeur de l'école royale vétérinaire d'Alfort, sur le *claveau des moutons*, maladie connue aussi sous le nom de *clavelée*, *petite-vérole*, etc.

Ce mémoire est inséré dans le *Recueil des mémoires de la Société royale et centrale d'agriculture*, année 1815.

L'ouvrage de M. Girard, dit notre confrère, est divisé en trois parties :

La première comprend la description du claveau par contagion, son caractère et ses suites les plus ordinaires.

La deuxième renferme le traitement de cette maladie, les moyens prophylactiques, hygiéniques et thérapeutiques qu'il convient d'employer, quoiqu'on puisse peu compter sur ces derniers.

La troisième partie, et la plus intéressante, est consacrée au développement de la méthode d'inoculation.

M. Leprevost renvoie, sur les deux premières parties, à ce qu'en ont dit Bourgelat, Chabert, Gilbert, M. Coquet père, doyen des vétérinaires de notre département, et à l'excellent article *claveau* du nouveau *Dictionnaire des Sciences médicales*. Son but principal est de faire connaître la méthode d'inoculation

d'inoculation du claveau , proposée par M. Girard , et les résultats de cette opération.

Notre confrère suit ici son auteur pas à pas , entre dans tous les détails utiles ou nécessaires , expose les résultats avec ordre et clarté , et conclut en ces termes : « Il résulte des faits consignés dans » le mémoire de M. Girard , il est également re- » connu par plusieurs vétérinaires , et je sais , par » ma propre expérience , que le claveau ou petite- » vérole des moutons acquis accidentellement ou » par contagion , est une maladie très-dangereuse » et qui fait périr un grand nombre d'animaux. » Comme il est maintenant bien certain que le cla- » veau artificiel ou donné par inoculation est une » maladie simple et rarement suivie d'accidents , il » s'ensuit que le mémoire de M. Girard est un » travail très-utile et qui mérite d'être plus connu » des vétérinaires et des cultivateurs , puisqu'il tend » à la conservation de ces précieux animaux de- » venus de nos jours une des branches essentielles de » l'économie rurale. »

AGRICULTURE.

La Société royale et centrale d'agriculture de Paris vous a adressé , Messieurs , non-seulement les derniers volumes de la collection de ses mémoires , mais encore un grand nombre de mémoires particuliers et de rapports sur des matières relatives à l'agriculture ou à l'économie rurale. Tous ces ouvrages , dont plusieurs ont occupé agréablement et utilement vos séances , portent le cachet du talent , et sont la preuve la plus honorable du zèle avec

lequel cette savante société travaille à élever l'agriculture française au plus haut degré de prospérité.

= Une question d'un grand intérêt a été proposée à l'Académie : *Qu'elle est l'influence de l'épinevinette (herberis vulgaris) sur les céréales.* Une commission a été chargée de faire des recherches à ce sujet ; M. Marquis vous en a fait connaître le résultat, et vous avez arrêté que ce travail, dont il a été donné lecture en séance publique, serait imprimé en entier à la suite de ce rapport.

= M. Dubuc a déposé sur le bureau quelques épis d'une plante céréale nommée par quelques-uns *blé* de Russie ou de Moscovie, mais qui n'est réellement que l'orge nue distique (*hordeum distichon*), variété à grains nus, c'est-à-dire, auxquels la balle ou l'enveloppe extérieure n'adhère point.

Cette espèce d'orge a été semée le 15 avril dernier, par un fermier de Montigny, dans une terre caillouteuse, et la récolte en a été faite le 15 juillet suivant, c'est-à-dire qu'elle atteint son entière croissance dans l'espace de trois mois, et un mois plutôt que le blé et l'orge ordinaires (*hordeum vulgare*).

Le secrétaire de la classe des sciences a informé l'Académie qu'il avait remis la même espèce d'orge à M. Pavie qui l'a récoltée en parfaite maturité dans le même espace de temps.

Aux avantages de l'orge ordinaire, la variété d'orge nue dont il s'agit ici joint celui de pouvoir servir à fabriquer de bon pain, attendu que son grain se sépare facilement de l'enveloppe pailleuse qui recouvre le grain de l'orge ordinaire, et qui, mêlé à la farine qu'elle produit, rend le pain qu'on en fabrique désagréable à manger.

≡ M. Dubreuil, conservateur du jardin des plantes de la ville de Rouen, a communiqué à l'Académie un avis qu'il regarde comme d'une grande importance pour les propriétaires de plantations, et dont le but est de prévenir les effets de la sécheresse qui règne depuis trois mois.

« Le moyen proposé par M. Dubreuil consiste à
 » faire remuer la terre à quatre ou cinq pouces de
 » profondeur, et à deux pieds de rayon autour
 » de la tige des arbres, avec l'attention de rendre
 » la terre bien meuble.

» Cette opération doit être précédée, autant qu'il
 » est possible, d'un arrosement pour ceux des arbres
 » qui paraissent très-fatigués. »

Sur la demande de M. Dubreuil, deux commissaires, MM. Pavie et Dubuc, ont été nommés pour juger des effets de sa méthode dans une pépinière qui lui appartient, et qui est située Boulevard Saint-Hilaire, n° 43.

La conclusion du rapport, fait par M. Pavie, est entièrement en faveur du procédé de M. Dubreuil, qui, par ce moyen et malgré une sécheresse opiniâtre, est parvenu à entretenir des milliers de pieds d'arbres dans le plus bel état de végétation.

≡ Vous avez reçu, Messieurs, de la Société d'agriculture et des arts de Seine-et-Oise, séante à Versailles, un imprimé concernant la culture et l'emploi des pommes de terre.

L'examen de ce travail ne pouvait être confié à des commissaires plus en état que MM. Pavie, Le Prevost (Auguste) et Dubuc, d'en juger le mérite et d'en apprécier les résultats. Aussi M. Dubuc, dans le rapport qu'il vous a fait à ce sujet, ne laisse rien à désirer, et a exprimé le désir d'entendre men-

tionner honorablement dans votre séance publique ; le travail de la Société de Versailles , très-recommandable , dit il , par les nombreuses et utiles observations qu'il renferme tant sur la culture que sur l'emploi des pommes de terre.

= M. le Secrétaire a fait part à l'Académie de l'invention d'une nouvelle charrue avec avant-soc à bascule et régulateur destinés à être adaptés aux charrues ordinaires , par M. *Paul Hanin*, de Saint-Romain - de - Colbosc , arrondissement du Havre , membre de l'Athénée des Arts de Paris.

Les avantages de cette charrue sont 1^o de diviser la superficie de la terre à deux pouces et demi de profondeur ; 2^o de jeter au fond du sillon toutes les mauvaises herbes qui infestent le champ ; 3^o de les couvrir de cinq pouces de très-bonne terre , de les enfouir par conséquent assez profondément pour en empêcher la reproduction.

Un essai de cette charrue a été fait , le 4 avril dernier , à Espretot , canton de Saint-Romain , en présence de M. le Maire de ladite commune et de trente propriétaires ou cultivateurs dont la plupart ont conduit la charrue avec facilité , et même d'une seule main. A la fin du procès-verbal qu'il a dressé du résultat de cet essai , M. le Maire d'Espretot ajoute que l'inventeur a reçu les félicitations de tous les assistants , pour une invention si utile à l'agriculture , et qui lui a mérité de S. M. un brevet d'invention , par ordonnance du 15 avril dernier.

= La Société royale d'agriculture et de commerce de Caen vous a adressé un rapport qui lui a été fait sur les troupeaux mérinos que possède M. le comte de *Polignac* dans le département du Calvados.

Propriétaire de dix-huit cents moutons mérinos de la plus belle espèce, M. le comte Charles de Polignac a pour principe de les confier à des cultivateurs riches et honnêtes auxquels il paie une certaine somme par an. Ces cultivateurs sont portés, par leur intérêt personnel, à en prendre le plus grand soin, parce qu'ils retirent le double avantage d'être bien payés et de se procurer beaucoup d'engrais. Un homme intelligent est chargé de surveiller les troupeaux au nombre de vingt : tous sont répartis dans les arrondissements de Caen et de Falaise, quoique le possesseur de ces troupeaux n'ait aucune propriété dans le Calvados. M. de Polignac visite lui-même les troupeaux plusieurs fois par an ; aussi sont-ils si parfaitement tenus que leur état de prospérité frappe au premier coup-d'œil.

Ainsi, par le mode d'exploitation de M. de Polignac, un riche capitaliste peut se procurer des milliers de mérinos sans avoir un pouce de terre, et il est aisé de concevoir l'heureuse influence de cette méthode sur l'agriculture, le commerce et la prospérité nationale.

Nous formons donc des vœux, Messieurs, pour que l'exemple de M. de Polignac soit encouragé et trouve de nombreux imitateurs.

CORRESPONDANCE AVEC LES SOCIÉTÉS SAVANTES.

M. Adam vous a présenté, Messieurs, une analyse soignée des mémoires scientifiques ou littéraires dont il est fait mention dans le compte qui vous est parvenu des *Travaux de l'Académie royale de Lyon*.

M. le rapporteur regrette qu'il n'ait pas été donné des extraits plus étendus des mémoires que M. le Rédacteur avait à signaler à l'attention ; cependant, ce qu'il en a dit suffit pour prouver que l'Académie de Lyon cultive les sciences, les lettres et les arts avec un zèle digne des plus grands éloges et avec des succès très-distingués.

= En vous rendant compte du précis des travaux de la Société d'émulation de Rouen, pour l'exercice de 1817, M. Vigné, à l'aide d'une analyse élégante et fidelle, vous a mis, Messieurs, en état d'apprécier les travaux des membres de la Société et de payer à chacun des auteurs le juste tribut d'éloges dû à leur zèle pour le progrès des sciences, des lettres et des arts.

= La Société royale académique des sciences, séante à Paris, vous a adressé, Messieurs, le programme des prix qu'elle a proposés au concours pour 1818.

La Société propose pour sujet du prix des sciences de déterminer *quel était l'état des Sciences physiques en France au commencement du XVIII^e siècle, et quels en ont été les progrès jusqu'à ce jour ?*

La même Société propose pour sujet de prix de littérature l'éloge en vers ou en prose de feu l'abbé de l'Épée, fondateur de l'Institut royal des sourds et muets.

= La Société royale d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles de Lyon, vous a fait parvenir un exemplaire du compte rendu de ses travaux pendant le cours de l'année 1817, par M. Crognier, professeur vétérinaire, secrétaire de la Société.

Après quelques réflexions sur l'utilité des sociétés agronomiques, M. le Rédacteur présente l'analyse

succincte des travaux de ses collègues qui ont pour objet la statistique du département, l'agriculture, l'art vétérinaire, l'histoire naturelle et les arts utiles, tels que la médecine et la chimie. Vient ensuite l'éloge de Bernard de Jussieu, né à Lyon le 17 août 1699, et mort à Paris le 6 novembre 1777, par M. le Secrétaire. Le compte rendu est terminé par les nombreux rapports qui ont été faits sur des questions agronomiques intéressantes, ou sur des ouvrages, tant manuscrits qu'imprimés, soumis à l'examen de la Société.

= La Société d'agriculture et de commerce de Caen a envoyé à la compagnie un exemplaire d'un *Mémoire sur le Port de Caen*; sur l'avantage qu'il y aurait de rendre l'Orne navigable depuis cette ville jusqu'à Argentan, et sur la possibilité de la faire communiquer avec la Loire par la Mayenne ou la Sarthe, sans aucunes dépenses pour l'Etat; par M. Lange, membre de la Société, etc.

= L'Académie royale des sciences, arts et belles-lettres de Caen vous a adressé 1^o un rapport de ses commissaires pour l'histoire naturelle, sur un squelette de crocodile fossile, trouvé à Allemagne, près de Caen; 2^o un article intéressant sur une espèce de pierre lithographique, découverte par M. Patu, ingénieur en chef du département du Calvados, à Longeau, Grouais, etc., entre Bayeux et Litry.

A son retour d'un voyage de Caen, M. Dupatel a rapporté un échantillon de cette pierre dont il a fait hommage à l'Académie.

Cette pierre examinée avec soin n'a point paru à l'Académie réunir tous les caractères qui appartiennent à la véritable pierre lithographique de

Pappenheim, dans la Franconie. Aussi, les traits de la figure lithographiée sur la pierre de Longeau n'ont ni la netteté ni la délicatesse de ceux qu'on obtient avec la pierre lithographique de l'Allemagne.

La pierre de Longeau pourrait tout au plus servir à lithographier l'écriture.

= En terminant ce rapport, combien je regrette, Messieurs, d'avoir à renouveler votre douleur, en vous rappelant les pertes que vous avez faites dans la personne de M. Laumonier, chirurgien en chef de l'hospice de cette ville, et dans celle de M. Deu, receveur principal des douanes royales à Rouen.

Vos réglemens, Messieurs, m'imposaient le triste devoir de repandre quelques fleurs sur la tombe qui renferme leurs dépouilles mortelles; mais à qui convenait-il mieux de remplir ce pieux ministère, à l'égard de M. Laumonier, qu'à M. Vigné, son digne élève et son ami? Qui mieux que M. Marquis pouvait vous parler des vertus, et surtout des connaissances profondes de M. Deu, considéré comme botaniste?

Aussi, mes deux honorables collègues ont-ils bien voulu consentir à se rendre, dans cette séance, les interprètes de vos regrets. Qu'il me soit permis de leur en témoigner ici publiquement ma reconnaissance. Heureux, Messieurs, si, dans le compte que je viens d'avoir l'honneur de vous rendre des travaux de la classe des sciences, j'ai pu réussir à vous inspirer une partie seulement du vif intérêt qu'ils savent si bien répandre sur tout ce qui sort de leurs plumes élégantes et faciles.

~~~~~  
PRIX.

Organe de la commission chargée d'examiner les mémoires envoyés au concours de cette année, M. Lacaux a fait un rapport duquel il résulte que des trois mémoires qui sont parvenus, aucun n'a résolu la question proposée; et qu'ainsi il n'y a pas lieu à décerner le prix.

Cette conclusion a été adoptée par l'Académie qui a statué en outre que la question serait retirée du concours, et remplacée, pour 1819, par la question suivante :

*« Quels sont les moyens, dépendants ou indépendants  
» du pyromètre de Weedgwood, les plus propres  
» à mesurer, avec autant de précision qu'il est pos-  
» sible, les hauts degrés de chaleur que certains arts,  
» tels que ceux du verrier, du porcelainier, du  
» faïencier, du potier de terre, du métallurgiste, etc.,  
» ont besoin de connaître ? »*

Dans la seconde partie de son rapport, M. Lacaux ayant présenté des vues intéressantes sur la théorie des engrenages, l'Académie a arrêté que cette partie de son travail serait imprimée en entier à la suite de ce rapport.

*Conditions du Prix proposé pour 1819.*

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 500 fr.

Chacun des auteurs mettra en tête de son Mémoire

une devise qui sera répétée sur un billet cacheté où il fera connaître son nom et sa demeure. Le billet ne sera ouvert que dans le cas où le Mémoire aura remporté le prix.

Les Académiciens résidants sont seuls exclus du concours.

Les Mémoires , écrits en français ou en latin , devront être adressés, francs de ports, à M. VITALIS, Secrétaire perpétuel de l'Académie, *pour la classe des Sciences*, avant le 1<sup>er</sup> juillet 1819. Ce terme sera de rigueur.



## M É M O I R E S

*Dont l'Académie a délibéré l'impression  
en entier dans ses Actes.*

*De la Superfétation ; par M. LEPREVOST, Docteur-  
Médecin.*

C'est un des phénomènes les plus curieux et les plus intéressants de la physiologie animale qu'une nouvelle conception qui survient chez une femme qui déjà est enceinte : on l'appelle superfétation.

Depuis Hippocrate jusqu'à nos jours, beaucoup de médecins et de naturalistes en ont admis la possibilité ; quelques-uns cependant l'ont révoquée en doute, se fondant sur ce que le père de la médecine dit, dans un de ses aphorismes, que l'orifice de la matrice est fermé chez les femmes enceintes ; *quæ gravidæ sunt, uteri os coarctatum est* (1). Malgré le respect qu'on doit avoir pour les sentences de ce grand homme, il faut convenir que cette opinion n'est pas fondée sur l'observation. Tout médecin ou chirurgien qui aura pu, par sa pratique, connaître les différents états de la femme pendant la grossesse sera convaincu de cette vérité. En effet,

---

(1) Hipp. Sect. 5, aphor. 51, Interpr. *fuschio*.

l'orifice externe du col de la matrice n'est jamais totalement fermé. On pourra dire , il est vrai , que l'orifice interne l'est toujours dans les premiers temps de la conception ; mais c'est une assertion qui ne peut pas être prouvée par le toucher , et qui repose sur une fausse hypothèse , parce qu'on a pensé que la génération était le résultat du mélange de la liqueur proli-  
frique de l'homme avec celle de la femme ; que ce mélange s'opérait dans la matrice , et qu'il était nécessaire qu'elle fût exactement fermée pour la conservation du nouvel être , qui n'existait encore que sous forme liquide. En admettant cette supposition , il faudra néanmoins convenir qu'elle ne l'est pas d'une manière telle qu'elle ne puisse jamais s'entrouvrir si elle se trouve soumise à l'action d'une cause excitante : l'expérience le prouve tous les jours. Quand les femmes ont leurs menstrues dans les premiers mois de la grossesse , ou même quelquefois pendant toute sa durée , il faut bien que l'orifice interne du col de la matrice s'entrouvre pour leur donner issue ; ne faut-il pas qu'il s'entrouvre de même lorsque la femme éprouve quelques pertes avec ou sans avortement dans les différents temps de la gestation ? Ces vérités sont incontestables ; or , si la matrice , quoique renfermant le produit de la conception , laisse bien couler au dehors différents fluides qui la gênent , pour-  
quoi , stimulée par l'orgasme vénérien , ne s'entrouvrirait-elle pas pour recevoir dans son intérieur le fluide spermatique ? L'autorité d'Hippocrate lui-même peut être opposée à ceux qui s'en servent pour rejeter la superfétation , et on peut leur prouver , par plusieurs passages de ses ouvrages , qu'il ne croyait pas que l'orifice de la matrice fût tellement fermé pendant la grossesse qu'il ne pût s'entrouvrir dans quelques circonstances. En effet , dans son livre

*de diceta* il explique quelles sont les dispositions particulières qui doivent exister dans la femme et dans l'homme pour que la superfétation ait lieu ; il a même composé un livre sur ce phénomène , et il dit formellement que les femmes qui étant enceintes conçoivent une seconde fois sont celles dont l'orifice de la matrice n'est pas exactement fermé après la première conception ; il dit encore , dans le livre *de natura pueri* , qu'il a vu un embryon qui n'avait que six jours de conception , et qui était sorti de la matrice d'une célèbre chanteuse : elle n'était donc pas fermée exactement. La manière dont il explique la cause de la sortie de cet embryon prouve clairement qu'il ne le croyait pas.

Ces principes étant tout-à-fait en contradiction avec l'aphorisme que j'ai cité plus haut , je prévois qu'on pourrait bien m'objecter que les livres dont je les ai tirés ne sont point d'Hippocrate , et qu'ils ont été mis au nombre de ses ouvrages par des médecins qui ont vécu après lui et qui se sont servis de la célébrité de son nom pour tirer plus de parti de leurs productions. Ne voulant pas entrer dans une discussion tout-à-fait étrangère à mon sujet , je me contenterai de citer un autre aphorisme du père de la médecine pour prouver que ces principes ne sont point étrangers à sa plus pure doctrine. Si une femme éprouve , dit-il , ses évacuations menstruelles pendant la grossesse , il est impossible que le fœtus soit fort et vigoureux : *Si mulieri prægnanti , menstruæ purgationes prodeunt , fieri non potest , ut fœtus rectè valeat.* (1) Il faut donc convenir que quand Hippocrate dit que l'orifice de la matrice est ferme chez

---

(1) Hipp. Sect. 5 , aph. 70 , interpr. fuschio.

une femme enceinte, il ne prétend pas qu'il le soit d'une manière telle qu'il ne puisse s'entr'ouvrir quand il y est excité par un fluide qui doit être évacué; c'est dans ce sens seulement qu'on peut et qu'on doit interpréter l'aphorisme 51, section 5<sup>e</sup>, et, en admettant encore que c'est l'orifice interne du col de la matrice qui est fermé et non pas l'externe qui ne l'est jamais exactement, comme je l'ai déjà dit, c'est donc à tort qu'on s'appuierait sur l'autorité de cet aphorisme pour nier la possibilité de la superfétation.

Parmi ceux qui l'admettent, il en est qui pensent que la femme doit être dans une disposition particulière pour que cette seconde conception ait lieu; ainsi Hippocrate dit, dans le livre *de dietâ*, qu'il n'y a que les femmes d'une constitution sèche et chaude qui puissent concevoir étant enceintes; Albucasis et Avicenne sont d'opinion qu'il n'y a que celles qui ont leurs évacuations menstruelles pendant la grossesse, chez lesquelles on puisse observer ce phénomène. Il y a encore une grande discordance dans les opinions relativement aux différentes époques où la seconde conception peut avoir lieu après la première; les uns, et c'est le plus grand nombre, pensent qu'il ne peut y avoir tout au plus que quinze jours d'intervalle entre l'une et l'autre, parce qu'alors la cavité de la matrice se trouve totalement remplie par l'embryon enveloppé de ses membranes; d'autres, au contraire, soutiennent qu'il peut y avoir superfétation à un mois, deux mois et même six mois de grossesse: Lecat et Haller sont du nombre de ces derniers. Aristote dit aussi qu'il peut y avoir un long intervalle entre la première et la seconde conception, mais que le second fœtus ne peut croître ni se développer et

qu'il fait périr l'autre, ce que n'admettent pas quelques-uns des médecins qui regardent la superfétation comme possible à trois ou quatre mois de grossesse. Je n'entrerai point dans un examen particulier des différents raisonnements dont ils étayaient leurs opinions; mais, comme dans les sciences physiques tous les raisonnements doivent céder à l'autorité des faits bien observés, je vais citer plusieurs des nombreux exemples de superfétation consignés dans les fastes de la médecine et de l'histoire naturelle; je les examinerai ensuite successivement, et je finirai par hasarder mon opinion sur les époques de la grossesse où il est possible qu'une seconde conception ait lieu.

Une femme mariée, dit Aristote (1), qui avait un amant, accoucha de deux enfants dont l'un ressemblait à son mari et l'autre à cet amant. Une autre femme étant enceinte de deux enfants en conçut un troisième, et, le temps ordinaire de la grossesse étant révolu, elle accoucha d'abord des deux premiers conçus, qui étaient en pleine vigueur, et peu après du troisième, qui n'avait que cinq mois de conception, et qui mourut aussitôt.

On trouve dans Pline (2) les faits suivants : Une servante de Proconnèse eut commerce le même jour avec son maître et avec l'homme d'affaires de la maison, et elle accoucha aussi le même jour de deux enfants dont l'un ressemblait à ce maître et l'autre à son homme d'affaires; une autre femme étant accouchée de deux enfants, il se trouva que l'un

---

(1) *Arist. Lib. 7, cap. 4.*

(2) *Plin. Lib. 7, Hist. natur., cap 11.*

était au terme de neuf mois et que l'autre n'en avait que cinq.

Nicole (1) rapporte que la femme de Zacharie Scarparia, qu'il avait bien connue, accoucha d'abord d'un garçon, et que, trois mois après, elle accoucha d'un autre garçon; que ces deux enfants avaient vécu, et que l'un d'eux fut percepteur à Florence dans le faubourg Saint-Laurent.

On lit dans Dodonæus (2) que la femme d'un bourgeois accoucha, en l'année 1570, le 7 décembre, à dix heures du soir, d'un enfant qui était bien à terme, et que le lendemain, contre son attente et celle de la sage-femme, elle accoucha d'un autre enfant qui n'avait pas quatre mois, puisque ses yeux, ses narines, et sa bouche n'étaient pas encore bien conformés.

La femme d'un docteur, nommé Gallard, qui était président de la chancellerie royale à Valence, accoucha d'un garçon quatre mois après la mort de son mari, et d'un autre garçon cinq mois après le premier. (Voyez *Paul Pereda.*) (3)

On trouve les histoires suivantes dans l'appendix de Gaspard Bauhin, au *Traité de l'accouchement césarien*; par Rousset (4) : Il y a plus de trente ans que la femme d'un paysan, nommé Jean Pflieges, de Rixheim, village du Suntgaw, à deux milles de Bâle, accoucha d'un enfant qui vécut tout juste une année, et, sept semaines après l'avoir mis au

(1) *Nico. Seria 6, tract. 1, cap. 22.*

(2) *Dodonæus in annot. ad cap. 3. Benivenii.*

(3) *Schol. ad cap. 55, Joan. Micha. Paschalii, lib. de Curat. morb.*

(4) *In append. ad part. cæsa. Roussetti.*

monde , elle accoucha d'un autre garçon qui était encore vivant il n'y a pas long-temps , et qui a laissé huit enfants.

Christine Schlechtin , mariée en secondes noces à Michel Vogel , préteur du village de Bollickeim , à deux milles et demi de Bâle , ayant eu dix enfants de son premier mari , devint enceinte à l'âge d'environ cinquante ans ; il y avait trente ans qu'elle était dans les liens du mariage ; le temps de la grossesse étant terminé , l'an 1575 , dans le mois d'avril , elle fut prise des douleurs de l'accouchement et elle mit heureusement au monde , et en peu de temps , une fille qui ne vécut que quinze jours : le temps des couches étant passé , elle releva et reprit ses occupations ordinaires. Quarante jours après son accouchement , étant allée dans les vignes , elle fut prise tout-à-coup de nouvelles douleurs dans le moment où elle y pensait le moins , et , de retour dans sa maison , elle accoucha d'un garçon qui est encore vivant aujourd'hui.

Une dame de la petite ville d'Apenrade , dans le Holstein , accoucha de deux enfants dans le mois de février de l'année 1588 , à cinq jours d'intervalle l'un de l'autre. ( *Voyez Jansonius.* ) (1)

Une paysanne d'un village voisin de Smalckade accoucha d'une fille ; huit jours après , elle ressentit de grandes douleurs dans le ventre , et ayant fait venir une sage-femme de la ville , elle accoucha d'une autre fille. ( *Voyez Skenkius.* ) (2)

On lit dans Buffon (3) qu'une femme de la Caro-

(1) *Jansonius. Lib. Mercurii gallobelgici , pag. 81.*

(2) *Skenkii. Observ. rari. Med. pag. 543.*

(3) Tome II, page 514.

Une méridionale accoucha, en 1714, de deux jumeaux dont l'un était nègre et l'autre blanc, ce qui surprit beaucoup les assistants. Cette femme, pour se disculper du reproche d'infidélité, dit qu'un jour que son mari venait de la quitter, son nègre était entré dans sa chambre, et que l'ayant menacée de la tuer, elle avait été obligée de céder à ses désirs.

« Une jeune négresse de Virginie, dit Valmont de Bomare, (1) après avoir accouché la première fois d'un enfant noir, accoucha la seconde de deux jumeaux : l'un, qui était garçon, se trouva noir ; et l'autre, qui était fille, se trouva mulâtre ; le garçon conservait en croissant ses cheveux courts, naturellement frisés et ressemblant à de la laine ; par d'autres marques encore il montrait qu'il était un vrai nègre, et semblable en tout au père noir qui l'avait engendré ; la fille, au contraire, était assez blanche, elle avait des yeux bleus, des cheveux noirs, longs et non frisés naturellement ; elle ressemblait beaucoup à l'inspecteur de la plantation Thomas Plum, que le mari nègre savait habiter avec sa femme et dont il était jaloux ; enfin, devenue enceinte pour la troisième fois, cette négresse accoucha de trois enfants dont deux étaient mulâtres et l'autre absolument nègre. »

Il est rapporté dans le *Medical Musæum de Philadelphie*, pour l'année 1805, qu'une servante blanche accoucha de deux enfants dont l'un était blanc et l'autre noir ; on a voulu dire mulâtre, observe judicieusement l'auteur de l'article *cas rares*, du *Dictionnaire des Sciences médicales*, car autrement il n'y aurait pas de superfétation.

---

(1) Diction. d'Hist. Natur., art. *Nègre*.

Un exemple des plus certains et des plus positifs d'un phénomène pareil à ceux dont parlent Buffon et Valmont de Bomare est arrivé à Rouen. Une fille de trente six ans , née à Paris , demeurant en cette ville de Rouen , rue Fleuriguet , n° 2 , y accoucha à l'hospice d'humanité , le 15 mars 1806 , de deux garçons qui n'étaient pas tout-à-fait à terme et qui ne vécurent que peu de temps : le premier qui vint au monde était mulâtre et le second était blanc ; feue Madame Perron , sage-femme de l'hospice , qui secourut cette fille dans le travail de l'enfantement , reconnut aussitôt qu'elle eut vu le premier enfant qu'il était mulâtre , et qu'il ne pouvait pas avoir un blanc pour père ; elle questionna la mère sur la cause de ce singulier événement : celle-ci répondit d'abord que c'était probablement l'effet de quelques regards ; qu'elle avait souvent fixé un nègre qui servait d'enseigne à la porte d'un magasin de liqueurs dans la rue Grand-Pont , qu'elle en avait éprouvé une impression vive , et que c'était là sans doute la cause de la couleur d'un de ses enfants ; Madame Perron lui ayant répliqué que cette prétendue cause était un conte qu'elle pouvait faire à des gens qui n'y connaissent rien , insista vivement pour qu'elle lui dît la vérité , et elle parvint à lui faire avouer que , cohabitant journellement avec un blanc , elle avait eu quelquefois commerce avec un nègre nommé Girard ; ce nègre a été bien connu dans Rouen , il était ouvrier menuisier ; il y a quelques années qu'il est mort à Elbeuf.

M. Laumonier , chirurgien en chef de l'hospice , M. Delmas , prévôt d'Anatomie , et M. Burel , chirurgien interne , avertis de ce phénomène par Madame Perron , se transportèrent à la salle des femmes en couches et reconnurent que l'un des

deux enfants était bien réellement mulâtre ; cet enfant paraissait plus fort que le blanc , ce qui donne lieu de croire qu'il avait été conçu le premier.

Je tiens ces détails tant de la mère même des deux enfants que d'une personne instruite qui avait des rapports journaliers avec Madame Perron , et qui me les donna le lendemain de l'accouchement ; ils sont à peu près les mêmes que ceux que M. Delmas a consignés sur ce phénomène dans les *Annales de la Société de médecine-pratique de Montpellier* , pour l'année 1806 ; cependant il dit que les deux placentas étaient *réunis et adossés* comme on le remarque dans les jumeaux , ce qui ne sera pas facile à concevoir pour deux enfants qui certainement n'avaient pas été engendrés en même temps , et qui même , suivant les apparences , l'avaient été à quelques jours d'intervalle l'un de l'autre.

L'auteur de l'article *cas rares* , dans le *Dictionnaire des Sciences médicales* , n'a pas été exact sur le fait observé par M. Delmas lorsqu'il dit que la femme est accouchée le 26 février 1806 , puisque c'est le quinze mars , et qu'il ajoute qu'elle se croyait enceinte de *quatre mois* lorsqu'elle avait eu commerce avec le nègre , tandis qu'il y a *quatre à cinq semaines* dans l'observation.

Après ce fait arrivé de nos jours , je vais en citer deux autres dont les observations ont été présentées à l'Académie de Rouen. En 1755 , une femme de Louviers accoucha successivement en trois mois de trois enfants qui étaient vivants et furent baptisés. M. Lecat a rendu compte de cette superfétation dans la séance publique de l'Académie de Rouen du 7 août 1754. On en trouve l'extrait dans le premier volume du *Journal de Médecine* , par Vandermonde ; il dit que M. Lecat était l'auteur du

mémoire sur cette superfétation, et qu'il tenait de lui la notice qu'il publiait.

Valmont de Bomare fait aussi mention de ce phénomène dans son *Dictionnaire d'Histoire Naturelle*, article *Homme*.

En 1765, une dame de Rouen accoucha avant terme d'un fœtus d'environ quatre mois. Feu M. Pillore, chirurgien distingué de cette ville, fut mandé pour extraire l'arrière-faix, et il amena avec lui un œuf humain gros à-peu près comme un œuf de poule, dans lequel on distinguait à travers les membranes un embryon du volume d'une mouche à miel, et qu'il jugea être au terme de dix-huit à vingt jours; M. Pillore présenta à l'Académie de Rouen, dont il était membre, l'une et l'autre pièce, et l'œuf humain fut ouvert en présence de la Compagnie. (1)

En 1702, une femme de qualité accoucha à Grenoble d'un garçon bien constitué; la sage-femme fut surprise de trouver dans l'arrière-faix une espèce de vessie, elle l'ouvrit et y trouva un fœtus femelle qui fut jugé être de quatre à cinq mois; l'arrière-faix qui lui appartenait ne vint que six jours après. (2) (*Académie des Sciences de Paris.*)

En 1751, le 26 septembre, une paysanne du village de Pelleray, baillage de Châtillon en Bourgogne, accoucha d'un fils à terme et bien constitué; elle avait eu déjà plusieurs enfants, et ses couches avaient toujours été très-heureuses, celle-ci ne le fut pas moins, car dès le troisième jour elle se leva pour vaquer aux soins de son ménage et à ceux qu'exigeait son enfant qu'elle nourrissait; le 5 octobre et le

(1) Précis anal. des Trav. de l'Acad. de Rouen, tome III.

(2) Hist. de l'Acad. des Sciences de Paris, année 1702.

dixième jour de sa couche , étant relevée depuis trois jours , elle accoucha d'un second fils aussi fort et aussi bien constitué que le premier. ( *Académie des Sciences de Paris.* ) (1)

En 1782 , Desgranges , chirurgien à Lyon , a communiqué à l'Académie de chirurgie de Paris le fait suivant : Une femme accoucha le 20 janvier 1780 d'une petite fille vivante , qu'on jugea être du terme de sept mois , et qui fut suivie de son arrière-faix ; l'écoulement puerpéral n'eut lieu qu'au moment de la délivrance ; le lait ne se porta point aux mamelles , et le ventre resta plus gros que de coutume dans les premiers moments de l'accouchement. Desgranges , qui vit cette femme quelques jours après , jugea qu'elle était encore enceinte ; elle ressentit en effet les mouvements de l'enfant trois semaines ou un mois après cette époque , et le 6 juillet suivant elle accoucha d'une seconde fille bien portante et qui paraissait parfaitement à terme , c'est-à-dire , cent soixante-huit jours après la naissance de la première ; ces deux enfants vivaient encore en 1782. ( *Voyez l'Art des accouchements de Bandelocque.* ) (2)

Dans le mois de septembre 1790 , l'épouse du sieur Noël , chirurgien à Toulouse , fut accouchée par M. Tarbès d'un garçon qui vint naturellement ; peu d'instants après elle accoucha d'une fille dont on avait rompu les membranes et qui vint par les pieds ; les deux placentas se trouvèrent parfaitement séparés , ayant chacun leurs membranes. Le garçon avait environ dix-huit pouces de long , la fille n'en avait

---

(1) Hist. de l'Acad. des Sciences de Paris , année 1702.

(2) L'Art des accouchements de Bandelocque , t. II , p. 483.

pas douze ; elle était sans ongles , n'étant pas mieux formée qu'un enfant de six mois. Quoiqu'elle n'ait jamais pu tetter , on la fit vivre pendant huit jours avec du lait de vache. ( *Recueil périodique de la Société de médecine de Paris.* ) (1)

En 1796 , une femme de la ville d'Arles accoucha , le 11 novembre , d'une fille qui était bien à terme ; les lochies se supprimèrent le quatrième jour ; le lait ne se porta pas aux mamelles , et , quoique cette femme désirât fort allaiter son enfant , elle ne put y réussir , et fut contrainte , malgré sa pauvreté , de lui donner une nourrice. Un mois et demi après cet accouchement , elle fut fort étonnée de sentir des mouvements d'enfant dans son sein ; mais s'étant rappelée qu'elle avait souffert les approches de son mari le quatrième jour de ses couches , elle crut pouvoir prendre ces mouvements pour le signe d'une conception provenant de ces approches ; elle fut détrompée , car cinq mois après son précédent accouchement , le 11 avril 1797 , elle donna le jour à une seconde fille aussi à terme. Le lait cette fois monta au sein et l'accouchée se disposa à le partager entre ses deux enfants , l'aînée étant sans nourrice ; mais cette aînée était dans un tel marasme , qu'elle mourut dans le mois suivant.

Cette observation est de MM. Laudun et Bret , médecins. ( *Recueil périodique de la Société de médecine de Paris.* ) (2)

Aux faits nombreux de superfétation consignés dans les annales de la médecine , et dont je viens

(1) Tome V , page 141.

(2) Recueil périodique de la Société de médecine de Paris , tome II.

de citer une partie , M. Dutrochet (3) , docteur en médecine et notre collègue pense qu'il faut ajouter les observations qu'on a faites sur deux fœtus trouvés dans l'abdomen de deux garçons. Ses recherches sur les enveloppes de différents fœtus lui ont prouvé que les téguments de l'abdomen ne se ferment que successivement ; que par conséquent dans les premiers temps du développement il existe une ouverture qui communique dans sa cavité , et qu'il est possible qu'un embryon , encore dans l'état d'extrême petitesse , s'introduise par cette ouverture dans l'abdomen d'un autre embryon plus développé que lui , et s'y trouve ainsi renfermé par la jonction des parois abdominales. Les deux faits suivants ont donné lieu à son hypothèse.

Un jeune homme nommé Amédée Bissieu , âgé d'environ quatorze ans , natif de Verneuil , se trouvait dans une pension de Rouen au commencement de l'année 1804 ; il se portait assez bien à l'exception d'une tumeur considérable qu'il avait à la partie latérale gauche du ventre depuis sa plus tendre enfance. Dès qu'il put prononcer quelques mots , il se plaignit de douleurs dans cette partie ; il fut languissant pendant ses premières années , sa santé parut cependant devenir meilleure depuis sept jusqu'à quatorze ans. A cette époque , il fut saisi d'une douleur vive dans le côté ; la fièvre se déclara , et la tumeur augmenta considérablement. Feu MM. La Barbe et Blanche , et M. Lamauve , notre collègue , lui donnèrent des soins ; tous les remèdes furent inutiles , la fièvre continua. Ce jeune homme rendit par les selles des matières puriformes , et tomba dans

---

(1) Recherches sur les enveloppes du fœtus , page 63.

une espèce de marasme. Les médecins jugèrent alors utile de le faire retourner à Verneuil pour y respirer l'air natal. Les symptômes de la maladie allèrent toujours en augmentant ; il rendit par l'anus une pelotte de cheveux de la grosseur d'un petit œuf de poule , et il mourut le 3 juin 1804 , quelques semaines après avoir rendu ces cheveux. M. Guérin , médecin à Verneuil , et M. Bertin Desmardelles , chirurgien , en firent l'ouverture : ils trouvèrent dans le côté gauche de l'abdomen , au-dessous de l'estomac et de la rate , deux masses environnées de pus , renfermées dans une même poche membraneuse assez épaisse , adhérente au colon transverse , et communiquant avec lui par une ouverture récente. L'inférieure était composée d'une forte poignée de cheveux ; la supérieure était un corps organisé auquel on distinguait une tête informe , avec une espèce d'ouverture transversale dans laquelle on voyait six dents disposées en sens contraire ; on apercevait aussi quelques traces d'œil , ou plutôt d'orbite d'un côté et d'oreille de l'autre , avec une espèce de nazeau ; la poitrine et le ventre confondus ensemble étaient moins volumineux que la tête ; on voyait sur un des côtés de cette masse une espèce de bras terminé par trois doigts sur l'un desquels on remarquait un ongle bien conformé et qui paraissait humain ; ce corps informe était attaché aux parois du kiste par un cordon épais de forme ligamentuse.

Ce fœtus fut apporté à Rouen quelques jours après l'ouverture et déposé chez feu M. Blanche , où je le vis et vérifiai les détails cadavériques qui viennent d'être données ; j'observai en outre que dans la pelotte de cheveux il y en avait qui étaient blancs , d'autres gris , et beaucoup qui étaient noirs et assez

longs ; j'observai aussi que les dents étaient de la seconde dentition.

Ce fœtus resta à-peu-près dix jours à Rouen ; il fut ensuite transporté à Paris , où on le disséqua à l'école de médecine , et on trouva dans cette masse un crâne , une colonne vertébrale , un bassin , quelques traces des organes des sens , un cerveau , une moëlle épinière , des nerfs très-volumineux , des muscles dégénérés , une veine et une artère ramifiées par chacunes de leurs extrémités du côté du fœtus et du côté de l'individu auquel il tenait. Il est conservé dans le musœum de l'école de médecine qui devait naturellement lui servir de tombeau.

Le second sujet dans le ventre duquel on a trouvé un fœtus est un enfant du sexe masculin mort en Angleterre , âgé de neuf mois et quelques jours. Cet enfant naquit le 18 mai 1807 , bien conformé en apparence ; on s'aperçut bientôt qu'il portait dans la cavité abdominale une tumeur inclinée vers le côté gauche ; cette tumeur augmenta graduellement de volume , l'enfant éprouva de vives douleurs qui lui firent perdre l'appetit et le repos ; il mourut le 25 février 1808.

M. Georges William Young fit l'ouverture de son cadavre en présence du docteur Birkbeck : la cavité abdominale était principalement occupée par une tumeur qui paraissait contenir un fluide ; cette tumeur étant ouverte , on aperçut un fœtus dont quelques parties n'avaient ni la forme , ni la proportion ordinaires ; les membres de ce fœtus étaient gros , courts et fermes. A la partie supérieure du tronc , entre les épaules , on voyait une masse charnue , ronde et molle , d'un rouge livide , qui tenait lieu de la tête ; l'ombilic de ce fœtus était uni au fond du kiste par un corps charnu de forme conique ,

son système osseux était très-imparfaitement développé ; on ne voyait quelques portions de muscles que vers les hanches , et très-peu sur les membres ; il n'y avait point de cerveau , ni de moële épinière , ni aucuns nerfs du sentiment et des mouvements volontaires , mais on voyait un plexus nerveux très-distinct dans l'ombilic ; ce plexus fournissait des branches très-nombreuses aux intestins ; le cœur manquait totalement. Le système sanguin était composé de deux principaux troncs vasculaires qui partaient de l'ombilic et envoyaient des ramifications dans les différentes parties du corps. (1) (*Recueil périodique de la Société de médecine de Paris.* (2)

C'est sur ces deux observations que M. Dutrochet s'appuie pour supposer que les deux fœtus qui viennent d'être décrits pourraient bien être des produits de superfétation ; nous verrons par la suite ce qu'on doit penser de cette opinion.

Ce n'est pas seulement chez la femme que le phénomène de la superfétation a été observé , il l'a été aussi pour la jument. On lit dans l'*Histoire de l'Académie des Sciences de Paris* , pour l'année 1753 , que M. Dupineau , chanoine régulier de la Congrégation de France , a mandé à M. de Réaumur qu'aux environs de Châtillon-sur-Sèvre , une jument avait produit d'une même portée un poulain et une mule ; ce qui prouve évidemment qu'elle avait été couverte par un cheval et par un âne , et confirme ce qu'à dit Aristote dans son livre *de generatione animalium* , que parmi les animaux il n'y avait que la femme

(1) Cette observation a été lue à la Société médicale de Londres , par M. Young , le 16 mars 1814.

(2) Tome II , page 541.

et la jument qui souffrissent la copulation après avoir conçu. *Sola animalium mulier, et equa gravida coitum patiuntur.* (1)

Parmi les nombreux exemples de superfétation que je viens de citer, ou qui sont réputés tels par ceux qui les ont recueillis, il y en a de certains, de probables, de douteux, et d'autres qui me paraissent inadmissibles.

Je mets au nombre des exemples certains, et que les plus incrédules ne pourront révoquer en doute, les faits de la femme de la Caroline méridionale, de celle des Etats-Unis d'Amérique, de celle de Rouen et de la négresse de Virginie; il en est de même de la portée de la jument des environs de Châtillon-sur-Sèvre. La naissance d'un enfant blanc et d'un mulâtre, ou celle d'un enfant nègre et d'un mulâtre de la même couche sont des preuves irrécusables que les deux enfants ont été conçus l'un après l'autre, et qu'ils n'ont pas eu le même père. C'est une preuve de la même vérité quand une jument met bas de la même portée un poulain et une mule.

Quand les enfants sont nés à des époques peu éloignées l'une de l'autre comme de cinq, dix et quinze jours tout au plus, quand d'ailleurs ils sont bien constitués et à terme, ils me paraissent être des exemples probables de superfétation, parce que dans ces premiers temps de la conception l'embryon n'est pas assez volumineux pour occuper toute la cavité de la matrice; il n'est point encore uni à sa surface interne par les nombreux filets qui naissent du chorion, ou bien il ne l'est que dans quelques

---

(1) *Arist. Tel. de gene. anim., lib. IV, cap. 5.*

endroits , et on conçoit qu'il est encore possible que dans un vif accès d'orgasme vénérien le fluide spermatique puisse pénétrer sans obstacle dans l'intérieur de l'utérus et être ensuite porté sur les ovaires pour y opérer la fécondation. Ainsi , je pense que les accouchements de la dame du Holstein , de la femme des environs de Smalckade et de la paysanne du village de Pelleray en Bourgogne sont des faits probables de superfétation ; mais je révoque en doute les preuves qu'on veut tirer de la ressemblance des enfants à ceux qu'on dit être leurs pères ; ces signes sont trop équivoques et trop incertains , tels sont les exemples cités par Aristote et par Pline. Je révoque aussi en doute tous les cas où deux ou trois enfants sortent de la matrice avec différents degrés de développement , soit en même temps , soit à différents intervalles , parce qu'ils ne me paraissent pas être des preuves qu'ils aient été conçus l'un après l'autre. Il peut arriver que de deux ou trois jumeaux l'un éprouve des maladies , soit languissant et même meure dans le sein de sa mère , et que les autres y jouissent d'une bonne santé. Alors , ou ils naîtront tous les trois ensemble , ou celui qui est mort malade ou languissant naîtra le premier et avant terme , et dans ces différents cas le développement peut présenter de grandes variétés d'où on ne pourrait pas conclure qu'il y a superfétation. Telle est l'opinion qu'on doit avoir des faits rapportés par Aristote et par Pline pour des fœtus de cinq mois nés avec des enfants à terme , de ceux rapportés par Dodonæus pour une femme accouchée en 1570 , par de Vaubonnays pour la dame de Grenoble , par Pillore pour celle de Rouen , et par Tarbès pour celle de Toulouse. Je crois qu'on pourrait y joindre aussi les accouchements successifs de la femme de Louviers

râpportés par Lecat , car il est probable que les premiers enfants n'auront pas été à terme , quoique vivants ; que le premier aura pu naître à six mois , l'autre à sept ou huit , et le dernier au terme ordinaire ; mais , comme nous n'avons pas le mémoire qu'il lut dans le tems à l'Académie de Rouen , on ne peut avoir que des conjectures sur les différents degrés de développement des enfants.

Doit-on mettre au nombre des cas de superfétation un enfant qui naît un mois , deux mois , et même cinq mois après un autre ? J'ai déjà dit plus haut , qu'il me paraît impossible qu'une femme enceinte puisse concevoir une seconde fois , quand l'embryon qu'elle porte a plus de quinze jours , tant à cause du volume de ses enveloppes qui remplissent la cavité de la matrice , qu'à cause des adhérences que le chorion et le placenta contractent avec sa face intérieure. Considérons , en effet , quel est le développement graduel de l'œuf humain. Suivant les observations faites par les hommes les plus habiles , trois ou quatre jours après la conception , il y a dans la matrice une bulle ovale , qui a au moins six lignes sur son grand diamètre , et quatre lignes sur le plus petit. On voit ramper sur la surface de la bulle un lacis de petits fibres qui occupe la moitié de la superficie de cette ovoïde , depuis l'une des extrémités du grand axe jusqu'au milieu ; ce sont là les premiers vestiges du placenta.

Sept jours après , la bulle a plus de consistance ; c'est une espèce de vésicule , elle a acquis un volume double ; on y aperçoit facilement un petit duvet qui est plus épais sur une partie de sa surface que sur le reste , et , à cette époque , elle commence à occuper presque toute la cavité de la matrice.

Quinze jours après la conception elle a le volume

d'un gros œuf de pigeon , elle occupe toute la cavité de la matrice , dont elle a déjà augmenté le volume par son développement ; elle ressemble à une espèce de capsule garnie extérieurement d'un duvet épais ; à un mois'elle a la grosseur d'un œuf de poule , et elle a contracté des adhérences avec la matrice dans tous les points de sa surface ; dans les mois suivants son volume augmente rapidement , au point qu'à trois mois elle est presque aussi grosse que la tête d'un enfant à terme. Or , comment serait-il possible que la liqueur spermatique pût se frayer un passage dans la cavité de la matrice à travers les filets épais qui unissent le chorion à cet organe , pour arriver jusqu'aux ovaires ? Je me doute bien qu'on ne manquera pas de m'objecter que cela n'est pas impossible , puisque , comme je l'ai exposé plus haut , il arrive quelquefois que des femmes ont leurs menstrues dans les premiers mois de la grossesse , où éprouvent des pertes plus ou moins abondantes ; il faut bien alors que le sang se fraie une route à travers les nombreux filets du duvet du chorion pour se porter au-dehors par l'orifice de la matrice ; il est incontestable que cet effet a lieu , mais il y a une grande différence entre ces évacuations qui se font lentement et par une infiltration du fluide sanguin à travers le tomentum du chorion , et l'attraction rapide et instantanée qui se fait du fluide spermatique , depuis l'orifice externe de la matrice jusqu'aux ovaires , attraction absolument nécessaire pour que la fécondation ait lieu , à cause de la position et de la structure des organes génitaux de la femme. Cependant , on ne peut révoquer en doute que des femmes ont accouché pour la seconde fois d'enfants à terme , un mois , deux mois , et même cinq mois après avoir accouché d'enfants qui vivaient ou avaient vécu.

J'en ai cité plusieurs exemples recueillis dans les ouvrages de Nicole , de Paul Pereda , de Gaspard Bauhin , et ceux qui nous ont été transmis par Desgranges , pour la femme de Lyon , et par les docteurs Laudun et Bret , pour celles d'Arles , sont des plus authentiques ; je crois qu'on ne peut expliquer ces phénomènes qu'en admettant que la matrice de ces femmes est différente de celle des autres , soit qu'elle soit double , soit qu'elle soit partagée en deux cavités par une cloison , comme on en trouve des exemples assez fréquents. Riolan rapporte qu'une femme ayant été ouverte dans les écoles des Lombards , en 1559 , on lui trouva une matrice double , et que lui-même en avait vu un autre exemple sur une femme qu'il avait disséquée , en 1615 , en présence de plusieurs personnes. Littre parle , dans l'histoire de l'Académie des sciences , année 1705 , d'une fille de deux mois dont la matrice avait deux cols , deux milieux , deux fonds ; son milieu , son col et le vagin étaient partagés par une cloison charnue. En 1745 , Morand donna lecture à l'Académie des sciences de Paris d'une lettre de Cruger , chirurgien du roi de Danemarck , contenant l'observation qu'il avait faite de deux matrices dans une femme morte en couche ; chaque matrice avait une trompe , un ligament large , un ligament rond et un orifice pour un seul vagin qui leur était commun. On trouve encore dans l'histoire de l'Académie des sciences , année 1752 , une autre observation d'une matrice double ; les deux matrices étaient bien complètes et bien organisées , elles avaient deux orifices ; les trompes de Fallope , les ligaments larges ni les ronds n'étaient cependant pas doubles. L'inspection des matrices fit voir qu'elles avaient été toutes deux occupées ; mais on n'a pu décider laquelle des deux l'avait été le plus

plus souvent. Valisnieri parle d'une femme qui avait deux matrices, dont l'une s'ouvrait dans le rectum, et l'autre aboutissait au vagin. Pillore dit, dans l'observation qu'il présenta à l'Académie, en 1765, sur deux fœtus dont j'ai parlé plus haut, qu'il avait eu occasion de voir une matrice qui était double. Le professeur Lobstein, de Strasbourg, a disséqué une femme qui avait deux matrices. Le docteur Dupuytren, dans ses recherches anatomiques, a trouvé une matrice bilobée sur une femme morte à l'âge de trente huit ans. Bauhin dit qu'il a vu une fois la matrice partagée en deux cavités par une cloison charnue. On trouve des observations pareilles dans Saviard, Hevermann, Haller et Gavard. J'ai aussi vu une matrice partagée en deux cavités; en voici l'observation. Le 18 juin 1803, je fut invité de me transporter chez la femme Legal, fileuse, demeurant à Rouen, rue Pigeon, pour y voir, avec M Voisin, officier de santé, une petite fille, née de la veille, qui n'avait pas d'anus, et qui rendait ses excréments par le vagin. Nous jugeâmes que toute opération lui serait nuisible à cause de l'épaisseur des parties, qu'il aurait fallu couper; elle mourut deux jours après, et nous en fîmes l'ouverture. Nous trouvâmes que le tiers supérieur du vagin était partagé par une cloison charnue qui, s'étendant jusqu'au col de la matrice, formait deux petits vagins; c'est dans celui qui était du côté gauche que se trouvait l'ouverture du rectum; le museau de tanche était divisé en deux portions par une cloison charnue, elle se continuait dans l'intérieur de la matrice, et y était beaucoup plus épaisse que dans le vagin, de sorte qu'elle y formait deux cavités bien distinctes; il n'y avait qu'une trompe et qu'un ovaire de chaque côté. M. Voisin a conservé chez lui cette pièce anatomique.

Ces nombreux exemples, auxquels on pourrait encore en ajouter bien d'autres, prouvent qu'il n'est pas très-rare qu'une femme ait une matrice double ou partagée en deux cavités ; or, il n'y aura rien de surprenant qu'une telle femme puisse concevoir dans l'une et l'autre cavité à des époques plus ou moins éloignées ; mais ce ne sera pas une vraie superfétation, parce qu'il n'y aura pas une seconde conception dans une cavité utérine déjà occupée par un embryon ; que le fluide spermatique pourra être porté jusqu'à l'ovaire sans trouver aucun obstacle, et que la génération pourra avoir lieu, comme si la femme n'était pas déjà enceinte ; je prévois qu'on pourrait me citer une observation consignée dans les Mémoires de l'Académie de Stockholm, pour me prouver qu'il n'est pas nécessaire qu'une femme ait une matrice double ou partagée en deux cavités, pour qu'elle puisse concevoir une seconde fois cinq mois après une première conception ; on lit dans ces Mémoires, qu'on a trouvé la matrice simple et conformée comme elle l'est ordinairement dans le corps d'une femme morte à la suite d'un second accouchement d'une fille vivante, et que cette femme était accouchée cinq mois auparavant d'un garçon bien constitué. En supposant que cette observation soit bien exacte, on aurait dû nous dire si la fille était à terme, car on sait qu'il peut arriver qu'une femme devienne enceinte quelques jours après être accouchée ; on sait aussi qu'un enfant né au terme de cinq mois ou environ, peut vivre pendant quelques jours ; mais comme ces détails essentiels n'ont pas été donnés, cette observation ne peut servir à combattre mon opinion. On me citera peut-être encore l'autorité du Dictionnaire des Sciences médicales, article *cas rares*, dans lequel il est dit, en

parlant du fait de la femme d'Arles , qu'on voyait les deux placentas adossés , ce qui n'aurait pu avoir lieu s'ils n'avaient été implantés à la même matrice. Je ne sais où l'auteur de cet article a pu apprendre que les placentas de cette femme étaient adossés ; les médecins qui ont donné l'observation des deux accouchements n'avaient assisté ni à l'un ni à l'autre ; il n'est pas dit dans leur observation qu'aucun chirurgien s'y soit trouvé. Cette femme était pauvre ; il est probable qu'elle aura été secourue par une sage-femme ; or , comme ses enfants sont nés à cinq mois d'intervalle l'un de l'autre , il faudrait donc , pour qu'on pût savoir que les placentas étaient adossés , que celui qui appartenait au premier né fût resté pendant cinq mois dans la matrice avec ses dépendances , pour ne sortir qu'avec celui du second enfant , ce qui est inconcevable. Que veut-on dire d'ailleurs par ces mots *placentas adossés* ? On rencontre assez fréquemment dans la pratique des accouchements des placentas qui sont unis par leurs bords internes ; mais , pour être adossés , il faudrait qu'ils se touchassent par leur surface postérieure , ce que personne n'a jamais vu , parce que c'est impossible.

Quant à l'hypothèse de M. Dutrochet , notre collègue , qui prétend qu'un embryon conçu quelque temps après un autre peut s'introduire dans la cavité de l'abdomen du premier , quelque ingénieuse qu'elle soit , elle ne me paraît pas suffisante pour expliquer un tel phénomène ; on ne doit pas cependant la ranger dans la classe de quelques opinions singulières qui furent dans le temps publiées sur ce sujet.

Aussitôt que le fœtus trouvé dans le corps de Bissieu fut apporté à Rouen , les hommes de l'art

furent questionnés de toutes parts sur la singularité d'une telle conception ; un médecin et un chirurgien en donnèrent une explication plus que ridicule. Le médecin même s'avisa de faire imprimer une espèce de dissertation , dans laquelle , pour donner toute la force nécessaire à son opinion , il fait d'un trait de plume , Amédée Bissieu , moitié garçon et moitié fille , en supposant qu'il avait un ovaire dans le mésocolon gauche , et , ensuite , il explique , d'une manière aussi absurde que révoltante , comment la génération de ce fœtus avait pu s'opérer. Quelques jours après que cette chétive production eut été répandue dans le public , un des proches parents d'Amédée Bissieu , qui demeurait à Rouen , choqué sans doute d'une explication si contraire aux principes sacrés de la morale , invita MM. Maury , La Barbe , Lamauve et moi , de nous réunir chez feu M. Blanche , et là , après nous avoir fait représenter le fœtus que nous examinâmes encore , et nous avoir dit que la nuit , et même à l'instant où on présumait qu'Amédée Bissieu avait été conçu , sa mère avait éprouvé une grande frayeur par une explosion subite et inattendue , il nous pria de dire ce que nous pensions sur l'existence du fœtus trouvé dans son corps ; sur cinq que nous étions , quatre répondirent qu'Amédée Bissieu et le fœtus avaient tous les deux été conçus en même-temps ; que c'étaient deux jumeaux , et que l'un s'était trouvé enveloppé dans l'abdomen de l'autre par un mouvement particulier , dont la grande agitation de la mère , occasionnée par la frayeur , avait bien pu être la cause , sans toutefois rien prononcer d'affirmatif sur cette cause. Le cinquième des consultants se contenta d'écouter notre opinion , et ne donna pas la sienne ; il l'avait assez fait connaître auparavant par des explications à-peu-près semblables

à celles de l'auteur de l'écrit mentionné ci-dessus , il n'osa pas la reproduire devant nous.

Nous apprîmes quelque temps après que les membres de la Société de l'École de médecine de Paris avaient émis sur ce phénomène une opinion tout-à-fait conforme à la nôtre ; en effet, ce sera celle de tous les hommes imbus des vrais principes des lois de la nature. Néanmoins, un autre médecin de Paris (1) a encore publié une opinion qui n'est pas plus fondée que celle du médecin de Rouen, quoiqu'elle ne soit pas tout-à-fait aussi absurde ; il a pensé qu'au moment de la conception d'Amédée Bissieu deux germes s'étaient détachés de l'ovaire, qu'un seul avait été fécondé, que l'autre lui était resté adhérent ; il fait ensuite de longs raisonnements pour prouver que le germe fécondé avait enveloppé dans son accroissement successif celui qui ne l'était pas ; que ce dernier était resté inerte et stationnaire dans le corps de Bissieu jusqu'à l'âge de puberté ; qu'à cette époque le fluide prolifique s'étant formé chez lui dans les testicules, il avait circulé avec le sang dans toutes les parties de son corps ; qu'il avait rencontré ce germe dans la cavité abdominale ; qu'il l'avait animé, et que par suite l'embryon avait pris un développement graduel qui était devenu funeste à celui qui l'avait nourri dans son sein ; de sorte que, suivant son opinion, Bissieu aurait été le père du fœtus trouvé dans son corps. Ces médecins se seraient épargnés des explications si contraires à la saine physiologie, s'ils eussent voulu se rappeler que Bissieu avait une tumeur dans le côté gauche de l'abdomen.

---

(1) Marie-de-Saint-Ursin. Bulletin de la Société médicale d'Evreux, année 1806.

dès sa plus tendre enfance; d'ailleurs, l'inspection du fœtus, ses cheveux plus ou moins longs, la couleur de quelques-uns et sur-tout la nature de ses dents, auraient dû leur apprendre que son existence était bien antérieure à l'époque de la puberté de celui qui le contenait dans son abdomen, ce qui a été pleinement confirmé par l'observation d'un pareil phénomène faite depuis par M. Young en Angleterre.

L'opinion de M. Dutrochet doit être autrement considérée que celle que je viens de réfuter, quoiqu'elle ne me paraisse pas admissible; née des réflexions que lui ont suggérées ses recherches profondes sur la formation des enveloppes des fœtus et sur leurs premiers accroissements, elle porte avec elle le caractère distinctif des productions d'un savant, je ne dois donc la combattre qu'avec la plus grande circonspection.

Je ne doute point qu'il n'ait fait ses recherches sur les enveloppes des fœtus avec la plus scrupuleuse exactitude; mais nos organes sont-ils assez parfaits pour que nous puissions voir et connaître la texture primitive des différents êtres? Nos yeux, quoiqu'aïdés par les instruments microscopiques, ne voient pas tout ce qui existe dans un être qui commence à se développer, et on ne peut pas, ce me semble, conclure de ce qu'on n'aperçoit pas une partie quelconque, que cette partie n'existe point et qu'elle ne peut être que le produit d'un développement successif. J'ai déjà exposé plus haut, d'après l'opinion des plus savants observateurs, dans quel état on trouvait les enveloppes du fœtus-humain à différentes époques pendant les premiers mois de la grossesse; nous avons vu qu'à quatre jours de conception on trouvait dans la matrice une bulle ovale que plusieurs observateurs prétendent être gé-

latineuse ; qu'à sept jours elle avait plus de consistance ; qu'à quinze c'était une capsule membraneuse dans laquelle le fœtus était contenu. Or, comment serait-il possible qu'un autre embryon, si petit qu'on le suppose, pût pénétrer avec ses enveloppes dans l'intérieur de la bulle ? Il ne pourrait le faire qu'en la désorganisant et en faisant périr l'embryon qu'elle contient ; en outre, puisque cet embryon au quinzième jour de la conception n'est pas, suivant les observateurs, plus gros qu'une fourmi, comment l'ouverture de son abdomen serait-elle assez grande pour livrer passage à un embryon nouvellement conçu, qui doit avec ses enveloppes avoir au moins deux lignes de longueur sur une ligne et demie d'épaisseur, puisqu'à quatre jours de conception la bulle qui le contient a des dimensions triples. Il est donc impossible que les deux fœtus trouvés dans le corps de deux garçons s'y soient introduits lorsqu'il y avait déjà quelques jours que ces garçons étaient conçus puisqu'ils étaient renfermés chacun dans une poche membraneuse ; d'ailleurs, il existe des observations de fœtus qu'on a trouvés dans d'autres parties du corps que l'abdomen, et qui par conséquent ne pourraient pas être supposés s'y être introduits par l'ouverture que M. Dutrochet a observée sur différents fœtus. On lit dans le second volume de l'Académie des sciences de Paris qu'on trouva un fœtus dans le scrotum d'un homme qu'on disséquait. Le journal de médecine de Corvisart, année 1806, fait aussi mention d'un fœtus trouvé dans la vessie urinaire d'une femme ; Thomas Bartholin, dans son mémoire de *fœtu parturiente*, (1) assure

---

(1) *Acta medi. et philosoph. hafniensia.*

avoir vu naître des souris qui étaient pleines d'autres souris ; il dit aussi qu'une mule naquit en Espagne pleine d'une autre mule ; Gabriel Clauder rapporte qu'en 1672 la femme d'un meunier du bourg de Bezendorff accoucha à terme d'une petite fille qui paraissait bien se porter , à l'exception qu'elle avait le ventre plus gros que dans l'état naturel ; huit jours après sa naissance , cette fille accoucha d'une autre petite fille vivante qui fut suivie de son arrière-faix. Cet embryon était de la longueur du doigt , et comme il était vivant , il fut baptisé. Voilà des exemples suffisants pour prouver ce que j'ai avancé contre l'opinion de M. Dutrochet ; néanmoins , je ne dois point passer sous silence une autre observation qui paraît la favoriser jusqu'à un certain point. On trouve dans Rueff (1) l'histoire et la représentation d'un homme de moyen âge qui avait une tête au nombril bien conformée , avec yeux , nez , bouche , et qui , dit-il , mangeait par cette bouche comme par l'autre. Si le fait est vrai , ce que je ne crois pas , il s'en-suivrait qu'on pourrait supposer qu'une partie informe de cet être était entrée dans l'abdomen de cet homme lorsqu'il était encore dans l'état d'embryon , qu'elle y communiquait avec les intestins , et que sa tête était restée au-dehors. Ambroise Paré et Fortunius Licetus ont consigné cette observation dans leurs ouvrages. J'avouerai aussi que je ne garantis pas que les autres faits que je viens de citer contre l'opinion de M. Dutrochet , soient vrais ; la plupart ont été publiés dans des temps où on aimait beaucoup les histoires extraordinaires ; mais j'ai prouvé plus haut , par mes considérations sur les premiers développe-

---

(1) *De conceptu et generat.*, lib. , pag. 44.

ments des embryons, que je n'avais pas besoin de ces faits pour combattre son hypothèse ; si on les regarde comme vrais, ils ajouteront plus de force à mes raisonnements.

Il résulte de tout ce qui précède que quoique la superfétation soit un phénomène rare, elle est prouvée par des faits si authentiques qu'on ne peut la révoquer en doute ; qu'il est presque impossible qu'une femme enceinte de plus de quinze jours puisse concevoir une seconde fois pendant le temps de la gestation ; et que quand une femme accouche d'enfants à terme à des époques éloignées l'une de l'autre de deux mois, de trois mois et de cinq mois, la seconde conception n'a pu avoir lieu que parce que cette femme avait une matrice double ou partagée en deux cavités.



## OBSERVATIONS

*Sur le développement de l'électricité contenue dans l'atmosphère et sur les détonations qu'elle produit (1);*

PAR M. LACAUX.

Le développement de l'électricité contenue dans l'atmosphère et les détonations qu'elle produit sont des phénomènes importants qui avaient déjà fixé l'attention des physiciens du dernier siècle. Quelques savants ont écrit depuis peu sur ce sujet avec une rare sagacité; mais, il faut en convenir, la différence de leurs opinions, basées en partie sur des conjectures, nous a jettés dans une incertitude nuisible aux progrès de cette partie de nos connaissances. Cette idée m'a déterminé à vous soumettre les observations suivantes et les conséquences que j'en ai déduites; j'ai cru qu'elles seraient accueillies favorablement par ceux qui préfèrent l'expérience à l'hypothèse, et les faits aux spéculations.

Avant de parler des causes principales de la formation des orages, je dois faire connaître le théâtre de mes observations, la nature et certains effets locaux des vents qui y règnent.

Castelnaudary et Verfeil, petites villes aux environs de Toulouse, situées sur des hauteurs, m'ont paru les plus propres, à cause de l'étendue de leur horizon, à étudier la marche des orages et à rechercher l'origine des éléments qui concourent à les former.

---

(1) Lu en séance de l'Académie, le 17 avril 1818.

Ces deux villes sont exposées à tous les vents ; néanmoins on n'y ressent que rarement les atteintes des rumb's qui viennent du côté de l'est compris entre le nord et le sud-est.

Dès que le vent du sud règne, le thermomètre s'élève, le baromètre ordinairement s'abaisse, et l'hygromètre marche vers l'humidité.

Ce vent monte rarement à une grande hauteur ; il est par fois violent, ne dure que peu de jours et finit par céder l'atmosphère au sud-ouest qui amène la pluie.

Faire connaître les propriétés du vent du sud, c'est indiquer celles du vent du nord ; les qualités du second sont entièrement opposées à celles du premier.

Les rumb's qui avoisinent le sud et le nord tiennent de leurs propriétés en raison directe de leur proximité de l'un ou de l'autre de ces deux vents.

Le sud-ouest est connu sous le nom de vent de la pluie, c'est dire qu'il l'amène toujours ; aussi, il est plus humide qu'aucun des autres.

Pour étudier les divers symptômes qui précèdent la formation des orages, j'avais résolu de ne rien négliger. Après avoir pris connaissance des observations de tous les physiciens qui m'avaient précédé, je consultai les anciens cultivateurs ; je recueillis les dictons populaires et les vieux proverbes conservés par la tradition sur ce sujet. J'appris que le vulgaire attribuait l'orage

- 1° A l'élévation de la température ;
- 2° A l'humidité de la terre et à l'augmentation des vapeurs contenues dans l'air ;
- 3° A l'apparition brusque du soleil, lorsque le ciel est voilé par des nuages ;

4° A un léger brouillard , que l'on apperçoit parfois dans les bas-fonds au lever du soleil.

Je vérifiai par une longue suite d'observations le degré de confiance que méritaient ces données , et je reconnus que malgré leur insuffisance pour produire les orages , ces causes favorisaient puissamment leur formation.

Des observations , répétées pendant plus de dix années , m'ont persuadé qu'il se forme constamment des nuages orageux lorsqu'un vent de sud et un vent de nord soufflent simultanément ; le règne de ces deux vents opposés rend seul la formation des orages possible , quels que soient d'ailleurs la saison , l'état du ciel et l'influence de toutes les causes accessoires ; mais lorsqu'il n'y a point véritablement choc ou réunion de deux courants d'air de température différente , l'observation m'a toujours démontré que l'orage ne pouvait être produit.

Quelques savants avaient déjà remarqué la présence des deux vents contraires dans la formation des orages ; des physiciens d'un vrai mérite ont remarqué depuis que cette condition n'était pas nécessaire à la production de ce phénomène. Sans doute leur opinion est d'un grand poids ; mais étaient-ils placés de manière et avaient-ils les moyens propres à s'assurer que cette opposition n'existait pas. Quelquefois l'un des vents est si faible qu'une position spéciale peut seule faire reconnaître sa présence.

Le lieu où j'ai fait mes recherches offre un avantage particulier que je dois faire connaître.

L'horison méridional est borné par les montagnes des Pyrénées. Tant que l'un des vingt-quatre rums , qui avoisinent le nord règne , ces montagnes disparaissent entièrement , quoique l'on n'apperçoive

pas le plus léger nuage de leur côté; mais aussitôt que l'un des vents du sud se présente on les voit si distinctement qu'il est aisé d'en reconnaître plusieurs.

Cet avantage est d'autant plus précieux que la formation des orages est bien plus sûre lorsque les vents sont faibles.

Cette disposition topographique m'a facilité le moyen de reconnaître la présence d'un vent du sud lorsque je n'aurais eu aucune autre ressource pour m'en assurer.

Il est moins aisé de reconnaître le vent du nord; cependant il entraîne les vapeurs et les corps légers lorsque le sud est très-faible; mais si celui-ci est violent, il faut attendre qu'il paraisse à une grande hauteur quelque nuage qui par sa marche indique la présence du nord, et qui l'établit même par sa fixité, puisque s'il n'était pas retenu par ce vent, il devrait être entraîné par le sud.

Pour s'assurer que ce vent règne dans les régions basses de l'atmosphère, on peut entretenir un courant de fumée devant des édifices qui la garantissent des atteintes du sud et la laissent exposée à celles du nord: la direction de cette fumée doit guider l'observateur.

Cette remarque est d'autant plus utile que la formation des orages ne s'opère jamais mieux, comme je l'ai déjà dit, et n'est jamais plus certaine que dans les moments où ces vents sont très-faibles; mais quelle que soit leur faiblesse, leur présence est toujours indispensable.

J'ai vu, dans des jours d'été, la température très-élevée, la terre et l'air chargés d'humidité; le soleil, lorsqu'il pénétrait les intervalles que laissaient entr'eux d'épais nuages, était brûlant; l'électro-

mètre indiquait que l'atmosphère contenait beaucoup de fluide électrique dégagé; les animaux éprouvaient une grande prostration de forces; le temps était lourd, tous les symptômes présageaient l'orage; néanmoins, je remarquais que le vent du sud conservait seul l'empire de l'atmosphère. Je soutenais, contre l'avis de tout le monde, qu'il n'y aurait pas d'orage, et je ne me trompais jamais. Ces journées finissaient ordinairement de l'une de ces deux manières : si le vent du sud-ouest paraissait, il tombait une pluie douce sans tonnerre, et, dans le cas contraire, on apercevait seulement, pendant la nuit, des éclairs qui restaient dans l'intérieur des nuages sans produire de détonation; cependant, en prêtant attentivement l'oreille, on entendait parfois long-temps après avoir vu l'éclair un bruit sourd extrêmement faible. ( Dans ces moments-là les nuages sont très-élevés. )

Examinons le rôle que peuvent jouer ces deux courants d'air : nous savons que l'air atmosphérique contient presque toujours de l'électricité vitrée libre; l'on doit présumer que les molécules de vapeur répandues dans l'atmosphère en prennent leur part, et qu'au moment où un courant d'air froid se mêle avec un air chaud, elles se condensent et forment des nuages électrisés. Cette opinion, qui m'a été communiquée par M. Gay-Lussac, me paraît très-probable.

Si les vésicules électrisées qui constituent ces nuages étaient très-rapprochées, il est certain que tout le fluide électrique se porterait à leur surface; mais nous savons que les vapeurs occupent seize à dix-sept cents fois plus d'étendue que l'eau; d'après cela, quels que soient le nombre et le diamètre de leurs vésicules, il est probable qu'elles conservent assez de distance entr'elles, du moins dans certains points

des nuages , pour qu'il reste à la surface de ces vésicules une portion de fluide électrique libre. L'observation confirme cette conjecture. En effet, tout le nuage ne se convertit pas subitement en eau , il éprouve des condensations partielles , ce qui doit augmenter l'électricité des points où elles s'effectuent , et lorsque son intensité est suffisante pour vaincre la résistance que lui oppose l'air environnant , elle le pénètre. On conçoit que d'après cette disposition un nuage peut donner à plusieurs reprises des étincelles électriques , ce que l'observation justifie.

De plus , il arrive quelquefois qu'au moment où un orage paraît être à sa fin , s'il survient un violent coup de tonnerre , il est toujours suivi d'une averse. Il est probable que dans ce cas un courant d'air froid traverse le nuage et en condense une partie , ce qui occasionne la décharge électrique et la pluie abondante qui la suit ; nous voyons d'ailleurs qu'un nuage peut donner des signes d'électricité jusques à son extinction ; tandis que si le fluide se tenait à sa surface comme sur un conducteur isolé , il serait bientôt déchargé , puisque lorsqu'on fait communiquer le conducteur chargé d'une machine électrique avec de l'eau contenue dans un vase isolé et qu'une personne en communication avec le sol verse , à l'aide d'une cafetière métallique , un petit filet d'eau dans ce vase , la machine se décharge de suite.

D'après cela , le nuage perdrait bien vite l'électricité qui serait accumulée à sa surface , soit à cause des torrents d'eau qui s'en échappent , soit à cause de la faible résistance que pourrait lui opposer l'air raréfié qui l'environne ; et l'on conçoit qu'au premier déchirement de l'air tout le fluide électrique s'échapperait.

Je vais parler ici des causes qui m'ont paru n'être qu'accessoires , savoir : l'humidité et la chaleur.

L'humidité répandue dans l'atmosphère lorsque la température est basse serait nuisible aux orages ; il semble que dans ce cas elle agit comme un conducteur qui établirait une communication continue entre le lieu où ils se forment et le sol ; elle paraît être une des causes de leur rareté dans l'hiver.

S'il survient un orage lorsque l'air et la terre éprouvent une grande sécheresse , il est ordinairement faible quoique souvent la chaleur soit excessive ; il n'est même pas rare dans ce cas d'en voir de bien formés qui ne peuvent pas éclater , ou qui éclatent sans pluie.

Mais lorsque la chaleur et l'humidité agissent de concert , elles favorisent puissamment la formation des orages et contribuent à augmenter leur intensité.

Voici ce que j'ai observé :

Lorsque les deux vents soufflent , si l'atmosphère et la terre sont chargées d'humidité , et que la température soit très-élevée , il se forme un grand nombre d'orages. On reconnaît qu'ils sont parfaitement nourris ; la vivacité avec laquelle ils éclatent indique leur intensité, et , malgré la pluie abondante qui sort de leur sein, ils conservent long-temps de l'énergie.

C'est ordinairement le vrai sud et le nord-ouest qui engendrent de pareils orages.

Il résulte de ces observations que si les vents adverses continuent de souffler le lendemain du jour où un orage a eu lieu ( ce qui est assez ordinaire à moins d'un changement de temps ) la terre étant impregnée d'humidité , les couches d'air qui surviennent peuvent s'en saturer , et dès-lors la formation et l'explosion d'un second et successivement de plusieurs orages doivent être plus faciles : c'est précisément ce qui a lieu.

Nous voyons en outre que la chaleur est presque toujours

toujours utile aux orages , puisqu'elle augmente la quantité de vapeurs contenues dans l'air , et qu'elle élève la température du courant d'air inférieur , ce qui semble être indispensable à leur formation. Il est probable que ce courant d'air acquiert dans ce cas une force de ressort suffisante , malgré l'humidité dont il est saturé , pour s'opposer à la dispersion du fluide électrique des nuages orageux ; mais , si l'atmosphère et la terre éprouvent une grande sécheresse , la chaleur est d'autant plus contraire qu'elle est plus intense , puisqu'elle oppose un obstacle à la réunion des molécules des vapeurs.

Voici la marche ordinaire des orages lorsqu'ils se présentent dans leur plus grande simplicité et qu'aucune cause étrangère ne trouble leur cours :

Lorsque dans la matinée les deux vents ont été aux prises et que le sud a été chaud et humide , on est sûr , quelle que soit la pureté du ciel , d'apercevoir vers les quatre ou cinq heures du soir de petits points et de faibles rides blanchâtres ; si dans ce moment-là les vents sont apaisés , ces rides grossissent sensiblement et ne tardent pas à former de gros nuages orageux qui planent presque toujours sur un lieu de prédilection ; bientôt après le vent du sud-ouest entre en lice , des courants d'air sortent du foyer de ces nuages réunis et l'orage ne tarde pas à éclater. Mais lorsque les vents deviennent forts , les nuages sont chassés à mesure qu'ils se forment , et l'orage dont ils portent le germe va probablement éclater sur un autre lieu. On voit en revanche d'autres nuages ou des orages tout formés sortir de l'horison , suivre la route des premiers , et , dès que les vents faiblissent dans la région où ils sont placés , le sud-ouest commence à souffler et ils ne tardent pas à éclater.

D'après toutes ces observations , on conçoit qu'il serait possible d'expliquer la formation des orages d'une manière assez satisfaisante , si l'on connaissait la source de l'électricité libre répandue dans l'atmosphère.

Cette électricité peut provenir ,

1° De l'évaporation de l'eau ;

2° Du frottement qu'exerce l'air contre la surface de la terre et des eaux ;

3° De la réunion de deux courants d'air humide de différente température.

1° Si l'on fait évaporer un liquide dans un vase isolé, ce vase donne des marques d'électricité ; il faut dans ce cas que la vapeur qui se dégage acquière l'électricité contraire ; il suit de là que l'évaporation de l'eau , qui a toujours lieu principalement dans l'été doit entretenir un courant ascendant d'électricité libre dans l'atmosphère.

2° Nous voyons que le frottement d'un gaz contre un corps solide ou liquide produit de l'électricité , puisqu'une étoffe soyeuse agitée dans l'air , et une lame de verre sur laquelle on dirige un courant d'air , s'électrisent ; dans ces expériences , l'air doit acquérir l'électricité opposée à celle du corps frotté.

Les chutes d'eau , les torrents , etc. , électrisent l'air qui est à leur surface.

Il faut , d'après cela , que l'air qui frotte continuellement la surface de la terre et des eaux , puisqu'il parcourt au moins 150 mètres par minute , se charge d'électricité libre.

3° Enfin , nous savons qu'une pile humide , composée de disques d'une même substance , élevés à une température différente , devient électrique. La réunion de deux courants d'air humide inégalement échauffés , offre la même disposition , et l'analogie nous

porterait à conclure que dans ce cas l'électricité est rendue libre par contact. Néanmoins, nous n'avons aucune expérience directe qui justifie cette conclusion.

Quel est celui ou ceux de ces moyens que la nature emploie pour entretenir l'air dans un état d'électricité permanente? Cette question est encore indécise.

#### *Cause des Détonations.*

Les éclairs nous indiquent la route que suit le fluide électrique ; il peut ,

- 1° Se mouvoir dans l'intérieur des nuages ;
- 2° Partir d'un point, traverser l'air qui est au-dessous, et rentrer dans l'intérieur par un autre point ;
- 3° Se diriger vers la terre et se dissiper en chemin ;
- 4° Parvenir jusques au sol ;

Lorsque l'orage éclate à une certaine distance, si le fluide traverse l'intérieur des nuages, sans en sortir, la détonation est voilée, et le temps qu'il lui faut pour parvenir à l'oreille du spectateur est proportionné à sa distance.

Dans le second cas, le bruit est d'abord sonore et puis il devient sourd ; le temps qu'il emploie est encore dans le rapport de son éloignement.

Si le fluide se dirige vers la terre, la détonation paraît plus intense, et parvient à nous un peu plutôt que ne l'indique le point de départ.

Lorsqu'il vient joindre la terre, le son arrive plutôt à notre oreille, et il est plus éclatant que dans le cas précédent.

Supposons maintenant que l'orage soit placé au-dessus de l'observateur, et que les éclairs partent à-peu-près du même point.

Le premier et le deuxième cas ne lui offrent aucune observation nouvelle. Si l'orage est à trois ou quatre cents toises de hauteur, on compte environ deux secondes ou deux secondes et demie entre l'éclair et le bruit ; mais si le fluide se dirige vers la terre, on est d'abord surpris d'entendre la détonnation presque immédiatement après avoir vu l'éclair, et s'il tombe près de l'observateur, celui-ci entend le coup à l'instant même où il voit l'éclair.

Je n'ai été qu'une seule fois témoin de ce phénomène ; j'avais déjà noté toutes les observations précédentes, et j'étais occupé à les répéter : je tenais la main sur mon poulx et l'œil fixé vers le nuage orageux. Tout-à-tout j'éprouvai une commotion aux jointures ; je vis l'éclair tomber à mes pieds, et je fus étourdi par un bruit épouvantable.

Ces trois sensations furent instantanées.

Aussitôt je sentis une odeur de phosphore ou plutôt de gaz sulphureux.

Le bruit, qui ressemblait d'abord au déchirement d'une toile, devint plus grave et bien plus faible vers la fin.

Je remarquai qu'il avait pris naissance au point où le tonnerre était tombé, et qu'il s'était ensuite élevé rapidement.

Cette observation fixa mes idées sur la cause des détonnations.

Je conclus que le fluide électrique, en déchirant l'air, produisait ces détonnations.

Si mes observations sont confirmées, cette opinion ne peut être révoquée en doute.

En effet, lorsque nous appercevons la lumière qui se dégage au moment d'une détonnation, nous sommes certains, en tenant compte de la température, de la direction et de la vitesse du vent, de

connaître la distance qui nous sépare du point où elle a eu lieu.

D'après cela, il est aisé de voir, en revenant sur mes observations, que les éclairs nous indiquent le lieu d'où partent les détonnations, puisque le temps qu'elles emploient pour venir à notre oreille est précisément celui qu'il faudrait à des sons qui prendraient leur source dans la trajectoire du fluide électrique.

Pour connaître la hauteur des nuages, j'avais préalablement mesuré plusieurs bases trigonométriques sur les lieux où je faisais mes observations, et au moment où un nuage était fixe, un de mes collègues et moi, munis chacun d'un graphomètre, et placés aux deux extrémités d'une de ces bases, nous visions en même-temps un point d'un nuage, et nous pouvions ainsi, à l'aide des procédés usités, calculer la distance qui nous en séparait.

J'appréciais le temps que la détonnation employait pour parvenir à mon oreille, en observant, lorsque l'orage était fixe, le point d'où partaient les éclairs, et je comptais les secondes qui s'écoulaient avant de percevoir le bruit. Il y avait ordinairement concordance toutes les fois que l'éclair ne se dirigeait pas vers le sol; mais lorsqu'il prenait cette direction, le son arrivait à moi d'autant plus vite que l'éclair se rapprochait d'avantage de la terre.

On n'objectera pas, sans doute, que la durée de la détonnation devrait être proportionnée à la distance qui nous sépare du point de départ du fluide, et que souvent elle dure plus long-temps; car le fluide peut ne point partir du nuage inférieur d'où nous le voyons sortir: plusieurs physiciens ont aperçu du sommet de diverses montagnes des éclairs parcourir plus d'une lieue au-dessus des nuages orageux.

On concevra pourquoi les détonations sont voilées lorsque le fluide se meut dans l'intérieur des nuages , et pourquoi elles paraissent si intenses quand l'éclair arrive aux pieds de l'observateur : dans ce cas , les premiers sons perçus sont ceux qui ont été produits les derniers.

On concevra encore pourquoi , dans la dernière observation , le son est plus clair au commencement de la détonation qu'à la fin , puisque le fluide , en traversant l'air , se dissipe en partie , et que les sons qu'il engendre peuvent être comparés à ceux que l'on obtiendrait avec une grosse cloche éloignée , et une petite qui serait à portée.

Consultons maintenant nos expériences :

Les étincelles qui échappent d'un corps électrisé et se dissipent dans l'air rendent un son proportionné à leur intensité. Les physiiciens qui ont fait un grand nombre d'expériences sur l'électricité ont pu reconnaître que le bruit n'était pas toujours bien net ; on entend par fois un pétillement qui imite en petit le commencement d'une détonation.

Ceux qui ont envoyé des cerfs-volants vers les nuages orageux , ont vu sortir du conducteur des jets d'électricité de 3 ou 4 pieds de longueur , qui rendaient un son comparable à celui que l'on obtient en déchargeant un pistolet. Il est donc certain que le fluide en pénétrant l'air produit un son perceptible. Ainsi , nos expériences tendent à confirmer l'opinion que j'ai émise.

D'ailleurs , nous savons que lorsque l'air éprouve une suite de chocs qui se succèdent avec rapidité , il rend des sons appréciables ; il est aisé de voir que l'électricité doit produire cet effet.

Considérons le fluide qui part des nuages pour joindre le sol ; nous ne connaissons pas sa vitesse

initiale , mais nous savons qu'elle reçoit des accroissements continuels ; car le fluide de même nature contenu dans le nuage , exerce sur celui qui en est sorti une action répulsive qui est en raison inverse du carré de la distance ; en même temps l'électricité contraire du sol l'attire suivant la même loi.

L'air , en vertu de son inertie et par sa nature , lui oppose une résistance qui , dans cette circonstance , s'accroît rapidement tant à cause de la vitesse du fluide qui le traverse que de l'augmentation de densité des couches inférieures ; et puisque malgré ces causes retardatrices la rapidité des éclairs nous indique celle que conserve le fluide au moment de sa chute , nous devons en conclure que sa vitesse initiale était très-grande et que l'air a été assez vivement choqué pour rendre des sons perceptibles.

Lorsque le fluide pénètre l'air , il refoule les molécules inférieures qui se condensent en se portant sur celles qui les suivent ; elles opposent ainsi condensées un obstacle au fluide , tant à cause de leur inertie que de leur nature , et le fluide , en vertu de sa rapidité , traverse cette couche avant que les molécules inférieures aient pu se mettre en équilibre , car il leur faut un certain temps pour se mouvoir , puisqu'elles ne nous communiquent les sons produits à cent-soixante-treize toises qu'après une seconde. Si le fluide était dissipé comme dans nos expériences , il n'y aurait qu'un son de produit ; mais s'il en reste après avoir traversé la première couche , il se meut librement , parceque la plupart des molécules fuient à son approche et se replient sur les inférieures , elles forment une deuxième couche qui est encore traversée ; ainsi de suite.

Mais le fluide ne peut rompre ces diverses couches.

ainsi condensées sans produire une succession de sons qui constituent la détonnation.

On a une preuve de cette condensation des couches d'air en observant la marche des éclairs : ils devraient suivre une ligne droite , tandis qu'on les voit serpenter ou tracer des zig-zags. Cela indique clairement que le fluide rencontre des obstacles qui l'obligent à devier de sa route : alors , il chasse l'air latéral qui à son tour se condense , et le fluide étant toujours attiré par le sol et trouvant moins de résistance au-dessous reprend la ligne verticale.

On trouve par le calcul que si l'air est choqué de manière à élever sa température de 115 degrés , il produit des sons perceptibles ; mais lorsque le fluide électrique le traverse , il fait monter sa température à plus de 500 degrés , puisqu'il se dégage une vive lumière , et que les corps combustibles sont subitement embrasés. Certains physiciens ont prétendu que la lumière produite était le fluide électrique même , parce que , disent-ils , on l'apperçoit dans le vide où il n'y a que du calorique rayonnant.

Je répondrai 1° que pour appercevoir le fluide électrique *lumineux* dans le moment où il traverse un espace vide , il faudrait que des rayons de ce fluide pénétrassent le verre et l'air pour parvenir à nos yeux ; mais le verre et l'air sont inconducteurs et opposent au fluide une forte résistance , tandis que les conducteurs métalliques placés aux extrémités du ballon où l'on fait l'expérience lui offrent un chemin facile : il est donc certain que ce qui frappe notre vue ne peut être le fluide.

Si le fluide électrique était lumineux , une bouteille de Leyde chargée serait visible dans l'obscurité , elle serait enveloppée par deux auréoles brillantes , l'une à l'intérieur et l'autre à l'extérieur ; mais on

n'apperçoit aucune trace de lumière lorsque la bouteille est plongée dans un air bien sec : donc le fluide n'a pas une lumière qui lui soit propre.

D'ailleurs, la lumière violacée que produit l'électricité dans le vide présente toutes les propriétés de celle que nous obtenons avec une haute température, elle est susceptible d'être décomposée par le prisme, etc., etc. Il paraît donc très-probable qu'elle provient du calorique dégagé par la compression qu'exerce le fluide électrique sur le milieu qu'il traverse.

Ainsi, ce phénomène sert à fortifier mon opinion sur la cause des détonations, puisqu'il contribue à prouver que l'air doit être choqué avec assez de force par le fluide électrique pour engendrer des sons perceptibles.

Il me reste à expliquer pourquoi la détonation nous paraît quelquefois extrêmement faible ou tout-à-fait nulle.

Je remarquerai d'abord que lorsque ce cas se présente, les nuages où l'on apperçoit l'éclair sont très-élevés et que celui-ci s'échappe par leur partie supérieure.

Or, nous savons que les sons produits dans les hautes régions de l'atmosphère s'affaiblissent et s'éteignent en se propageant vers les couches inférieures plus rapidement que dans la transmission horizontale. En effet, ces couches ayant plus de densité, le mouvement initial s'y répartit sur un plus grand nombre de molécules d'air.

De plus, le fluide qui s'échappe n'a qu'une faible résistance à vaincre pour pénétrer dans un air dont le ressort est doublement affaibli tant à cause de sa rareté que du peu de calorique qu'il renferme, et le son qui en résulte ne peut se transmettre jusques à nous.

## OBSERVATIONS

*Sur l'influence nuisible qu'on attribue à l'épine-vinette  
sur les moissons ;*

PAR M. A. L. MARQUIS, D.-M., Professeur de  
botanique, à Rouen.

C'EST une opinion commune et ancienne en diverses contrées de la France, de l'Allemagne, de l'Angleterre, etc., que le voisinage de l'épine-vinette (*berberis vulgaris*), communique aux céréales la maladie connue sous le nom de *rouille*. Des expériences assez récentes, sur-tout celles de M. Yvart, membre de l'Institut, paraissent rendre assez probable ce qu'on avait jusques-là regardé comme un préjugé.

Cependant, aux observations et aux expériences de M. Yvart, et de plusieurs autres savants distingués, français ou étrangers, on en oppose d'autres dont les résultats sont différents. Leur opinion n'a pas entraîné tous les suffrages. Parmi les noms de ceux qui ne croient point à l'influence du *berberis*, se remarquent ceux de MM. Thiébaud - de - Berneaud, Dumont de Courset, Picot de la Peyrouse, Carminati, etc. Ainsi, le procès de ce joli arbrisseau ne peut être regardé comme encore jugé, du moins sans appel, car il l'a déjà véritablement été en quelques pays.

Un règlement exprès proscriit l'épine-vinette dans le district de Bukebourg, en Allemagne. C'est à Rouen même que cet arbrisseau fut d'abord solennellement condamné, et cela depuis fort long-temps. Vers 1660,

un arrêt du parlement de Rouen ordonna l'arrachement de l'épine-vinette, à cause de ses effets nuisibles sur les grains. L'Académie de Rouen a donc, en quelque sorte, plus de motifs que tout autre corps savant, de s'occuper de cette question, soit pour confirmer un jugement porté depuis tant de temps par nos concitoyens, soit pour l'infirmier et réhabiliter un des plus agréables arbrisseaux qui parent nos jardins, si l'arrêt qui l'a proscrit se trouve être injuste.

Je ne rapporterai point toutes les observations, toutes les expériences faites jusqu'à ce jour; on peut les voir en détail dans les ouvrages périodiques sur les sciences naturelles, dans les recueils des Sociétés d'agriculture, et principalement dans les *Annales d'agriculture* ( cahier de mars 1816 ), et dans presque tous les cahiers de la *Bibliothèque physico-économique*, depuis le mois de février 1817.

Je me contenterai d'exposer en peu de mots ce que la commission, chargée par l'Académie de s'occuper de recherches sur ce sujet, a pu recueillir de particulier.

L'opinion de la fâcheuse influence de l'épine-vinette sur les moissons, est assez répandue en Normandie où cet arbrisseau n'est cependant pas commun hors des jardins. L'arrêt du parlement de Rouen, dont je parlais tout-à-l'heure, prouve qu'elle n'y est pas nouvelle.

Suivant une note communiquée par notre collègue M. Le Turquier, à Briquedalle, madame Lachèvre fut obligée d'arracher une épine-vinette, à cause du tort qu'elle faisait à des blés voisins.

Une lettre adressée à l'Académie, par M. Morel, ancien cultivateur et propriétaire à Pibœuf, contient des détails sur un fait analogue, aussi indiqué dans

la note de M. Le Turquier. Pendant environ douze ans, M. Saint-Ricquier, de la commune des Baons, près Yvetot, vit, sur une pièce de terre de 6 à 7 acres, chaque fois qu'il y sema du blé, la paille noircir, et les grains maigres et secs, ne former qu'une récolte déplorable. Sur l'avis d'un inconnu qui passait, une épine-vinette voisine fut arrachée ; et depuis ce temps la pièce de M. Saint-Ricquier a rapporté d'aussi beau blé qu'aucune autre.

M. Balandon, de Pibœuf, vit de même trois récoltes consécutives de blé perdues, sur une pièce d'environ trois acres ; averti dès la première fois, par M. Morel, qui lui citait l'exemple de M. Saint-Ricquier, il ne fit qu'en plaisanter. La troisième perte qu'il éprouva le décida seule à rechercher enfin si quelque pied d'épine-vinette n'en serait pas la cause. On en trouva un dans une haie à environ 20 mètres au nord de la pièce de terre dont il s'agit, et quelques autres situés plus loin encore (50 à 60 mètres). Ces arbrisseaux, quoique violemment soupçonnés d'être la cause du mal, ne furent point arrachés.

L'année dernière, la pièce de terre de M. Balandon était en trèfle. Il n'y eut, dans la commune de Pibœuf, de blé attaqué de la *rouille*, ou *mélie*, comme on l'appelle ici vulgairement, que dans un champ appartenant au maire de cette commune, et voisin des mêmes épines-vinettes. Le mal, qui d'ailleurs n'était pas considérable, se remarquait surtout dans la partie la plus rapprochée de ces arbrisseaux.

Cette année, le terrain de M. Balandon, semé de nouveau en blé, offrit d'abord la plus belle apparence ; mais une lettre de M. Morel, du 15 juillet, nous apprend qu'il a fini par être au moins aussi maltraité qu'à l'ordinaire. C'est vers le milieu,

partie la moins éloignée des épines-vinettes , qu'on a vu commencer la maladie, qui s'est ensuite étendue de proche en proche , toujours en face de ces plantes. Le milieu de la pièce est , dit M. Morel , tel que si le feu y était passé , tandis que les blés voisins sont restés verts jusqu'au 15 juillet.

M. Carville , vétérinaire à Evreux , et membre de la Société médicale de cette ville , a fait part à M. le Prévost , vétérinaire à Rouen , de l'observation qu'il a eu l'occasion de faire , pendant plusieurs années de suite , sur une forte haie de *berberis* qui nuisait à la fructification du froment dans une ferme de son arrondissement. La rouille , dit M. Carville , commence par la partie inférieure de la tige du blé , et monte successivement jusqu'au haut. L'épi paraît beau et nourri , mais ne porte pas de fruit. M. Carville ne s'en est pas tenu à ces premières observations. Il a invité son père , qui est cultivateur , à semer assez en grand et pendant deux années consécutivement , du froment près des haies de *berberis* , assez communes dans son canton. Il l'a toujours vu mal réussir.

Une lettre écrite à notre collègue M. Dubuc par M. De Chairon , propriétaire à Ambly , département du Calvados , nous apprend qu'il y a fort long-temps que dans le canton qu'il habite on croit devoir arracher les épines-vinettes qui croissent dans les haies voisines des champs de céréales.

M. De Chairon ayant planté , à Cideville , dans le pays de Caux , plusieurs pieds d'épine-vinette , fut obligé de les détruire parce que la récolte d'un champ voisin fut deux fois consécutivement presque perdue , au moins dans la partie la plus rapprochée de ces arbrisseaux.

On le détermina de même , à Ambly , à faire

arracher une épine-vinette plantée dans son parc , et qu'on assurait nuire à un champ qui cependant en était séparé par le mur d'enclos et par un chemin.

M. De Chairon convient n'avoir pas observé ces faits par lui-même.

Une forte haie d'épine-vinette existe auprès de Quevillon ; mais ni le jardinier de Madame de Torci , qui habite cette commune , ni les cultivateurs dont les terres avoisinent cette haie , n'ont remarqué que sa proximité nuisît en rien aux céréales.

Ces observations , absolument semblables à beaucoup d'autres rapportées dans les ouvrages que j'ai indiqués , ne prouvent rien de plus.

J'ai voulu essayer quelques expériences directes.

Au jardin des plantes de Rouen , du blé a été semé autour d'une touffe d'épine-vinette. Il n'a que faiblement végété , s'est rouillé ; très-peu de pieds seulement ont épié. Mais le même blé , semé dans un autre endroit du jardin , bien loin de l'épine-vinette , s'est rouillé de même.

Deux autres expériences semblables ont été faites dans un autre jardin ; le blé a plus mal végété encore près des *berberis* : il était étouffé par ces arbrisseaux , et par d'autres qui les environnaient. Cette cause peut avoir contribué au moins autant que le voisinage de l'épine-vinette , à empêcher son accroissement.

Un petit champignon parasite (*uredo linearis* , Pers. *Lycoperdon lineare* , Schranck. *Æcidium lineare* , Gmel. ) , est regardé comme formant la rouille des graminées. Une végétation assez analogue , l'*æcidium berberidis* , de Gmelin , ou *lycoperdon poculiforme* de Jacquin , croît souvent sur les feuilles de l'épine-vinette. Ces deux rouilles , qui semblent naître l'une de l'autre , sont-elles donc des productions essen-

tiellement différentes? Plusieurs habiles naturalistes, tels que Bancks, Einhoff, Willdenow, ne le pensent pas. M. Mangneville, dans un fort bon mémoire sur ce sujet, adopte cette opinion, et M. Yvert n'en paraît pas éloigné non plus.

L'allongement en petits tubes des enveloppes extérieures de l'*æcidium berberidis* semble, au premier aperçu, établir une différence assez marquée entre cette cryptogame et l'*uredo linearis* des céréales. Mais, y a-t-il rien de mieux prouvé que l'extrême variabilité des plantes de ces classes inférieures? Carradori a vu le nostoc commun changer d'aspect suivant les corps sur lesquels il croît, et se métamorphoser ainsi en divers lichens qu'on en croyait très-différents. Des observations assidues ont fait reconnaître à Weiss, que les lichens changent de couleur et de forme suivant l'âge, le lieu, l'exposition; que ceux qui croissent sur les arbres varient suivant l'arbre, et que le même a souvent, à cause de ces variations, été décrit plusieurs fois sous divers noms. Ces lichens paraissent cependant devoir être considérés comme des végétaux d'une organisation déjà moins simple, d'un degré déjà plus élevé que des *uredo*, des *æcidium*.

Je doute donc beaucoup que la différence qui se remarque entre l'*æcidium berberidis* et l'*uredo linearis*, puisse être considérée comme une raison suffisante, de nier la possibilité de la propagation de ces parasites l'une par l'autre, quoiqu'on n'ait point encore observé de faits qui la prouvent d'une manière positive.

Dans l'expérience faite au jardin des plantes, quoique l'*uredo linearis* se montrât sur les feuilles du blé en assez grande quantité, je n'ai pu trouver d'*æcidium* sur celle du *berberis*.

Dans celles faites ailleurs , l'arbrisseau portait beaucoup d'*æcidium* ; mais le mauvais état du blé n'était point causé par la rouille. Il ne portait point d'*uredo*.

Il n'est guères possible de douter que toutes les cryptogames parasites , les *uredo* , les *puccinia* , les *æcidium* , ne soient plus ou moins modifiées par les plantes sur lesquelles elles vivent.

La différence considérable de tissu qui existe entre un arbrisseau dicotylédon , comme l'épine-vinette , et des herbes monocotylédones , comme les céréales , ne pourrait-elle être considérée comme suffisante pour expliquer celle qu'on remarque entre l'*uredo linearis* et l'*æcidium berberidis* ? Ces productions , qui se développent sous l'épiderme , en perçant celui d'une feuille de graminée dont toutes les nervures sont longitudinales , ne doivent-elles pas naturellement s'y montrer sous l'apparence de lignes plus ou moins allongées ? Sur une feuille à nervures , en réseau , comme celle du *berberis* , ne formeront-elles pas au contraire des paquets arrondis , en soulevant l'épiderme entre les mailles du réseau vasculaire ? Sur cette dernière feuille moins sèche , remplie d'un parenchyme , et de sucs plus abondants , ne devront-elles pas former des saillies plus considérables ?

Et ce sont à-peu-près là les principales différences entre ces plantes parasites.

La synonymie fait assez voir le peu d'importance qu'il faut attacher à leur distinction générique. Ce qui est un *uredo* pour un observateur , est un *æcidium* pour un autre , un *lycoperdon* pour un troisième , et pourrait assez facilement devenir une *puccinia* pour un quatrième. En décrivant l'*uredo linearis* , M. de Candolle n'est pas très-sûr qu'on  
doive

la distinguer d'une puccinie (*puccinia graminis*, Pers., *uredo frumenti*, Sowerb.), qui vit aussi sur les graminées, et qu'il croit avoir reconnue dans les mêmes groupes pulvérulents, sous la même enveloppe.

M. Mangneville a vu l'*æcidium oxyacanthæ*, causer la rouille à des fèves. Il cite une autre observation où l'*æcidium cancellatum* paraît s'être développé sur des poiriers, par le voisinage de pins infectés de l'*æcidium pini*.

Wildenow regarde les *rosa canina*, *rubiginosa*, et le *ribes grossularia*, souvent attaqués de la rouille, comme pouvant, de même que l'épine-vinette, la communiquer aux céréales. Et cela devient en effet très-probable, si l'on admet une fois que de pareilles communications peuvent avoir lieu.

Les espèces parasites peuvent plus facilement se perpétuer sur des plantes à tiges vivaces, sur des arbrisseaux tels que l'épine-vinette ou les rosiers, que sur des végétaux annuels comme le blé. Pour celle-ci, tout finit avec la végétation annuelle. Ce serait tout au plus à leurs semences, la seule partie persistante, que les séminules ou corps reproducteurs des *uredo* ou autres cryptogames semblables pourraient s'attacher, ce qui est peu admissible. Mais une fois que ces parasites ont paru sur un arbrisseau, leurs séminules pulvérulentes, d'une extrême ténuité, demeurées sur les tiges, dans les inégalités de l'écorce, sur les bourgeons, entre les écailles qui les recouvrent, peuvent aisément reproduire, l'année suivante, le même végétal sur les feuilles. Ce sera donc assez souvent des arbrisseaux voisins que les plantes annuelles, comme les céréales, pourront recevoir les germes des *uredo*, des *æcidium* qui leur sont nuisibles.

Je suis bien loin, au reste, de regarder les idées

que je viens de présenter comme autre chose que des conjectures, ou tout au plus des probabilités. La question relative à l'influence nuisible de l'épine-vinette sur les moissons me paraît encore loin d'être résolue. Je regarde cependant comme très-possible la propagation l'une par l'autre, et d'une espèce de plante sur une autre, de divers *uredo* ou *æcidium*, regardés, je crois trop légèrement, par quelques cryptogamistes avides d'augmenter leurs catalogues, comme des espèces ou même des genres tout-à-fait distincts.

Il ne me semble en conséquence nullement improbable que les céréales puissent quelquefois être infectées de la rouille, par le voisinage des *berberis*, et même, suivant l'opinion de Wildenow, des rosiers sauvages et des autres arbrisseaux sur lesquels des végétations analogues se développent fréquemment et peuvent plus facilement se perpétuer que sur les plantes annuelles.

Mais, en admettant la possibilité de ces transmissions, je ne puis m'empêcher de croire que quelques observateurs exagèrent beaucoup la maligne influence qu'ils attribuent exclusivement à l'épine-vinette, et je ne pense pas qu'il faille se presser de proscrire ce charmant arbrisseau avant d'avoir contre lui des preuves plus décisives.

RAPPORT

FAIT par M. VIGNÉ, D.-M.

MESSIEURS,

Le mémoire dont M. Hellis, docteur en médecine, vous a fait hommage dans votre pénultième séance, et que vous nous avez chargés MM. Marquis, Blanche et moi d'examiner, est une nouvelle preuve du zèle ardent de son auteur pour l'art de guérir, et du désir qu'il a de mériter de plus en plus votre estime.

Ce mémoire, intitulé *Dissertation sur une espèce particulière de délire traumatique*, tend à prouver qu'il peut exister, à la suite d'opérations et de blessures plus ou moins graves, un délire exempt de toute apparence fébrile.

Neuf observations, dont huit ont été recueillies par M. Hellis, et la dernière est tirée de la clinique de Pelletan, doivent justifier le titre de l'ouvrage que nous avons à vous faire connaître.

Dans la première, le sujet, âgé de 25 ans, tombe en délire après l'opération du sarcocèle; mais, au milieu de l'égarement de la raison, le pouls conserve toute son intégrité.

Dans la seconde, le malade, âgé de 35 ans, militaire plein d'honneur, se croit très-compromis dans une affaire, et, désespéré, se coupe la gorge. Le lendemain de cet événement, ses idées se confondent, se troublent, il veut encore attenter à ses jours..... Dans cette observation, il n'est rien dit

de l'état du pouls, ni dans la troisième où l'on voit le malade opéré d'une hernie étranglée se livrer, après avoir défait son appareil, à l'étrange manie de dévider ses intestins et sembler prendre plaisir à les déchirer.

Il n'est rien dit du pouls dans la quatrième, où le délire, caractérisé par une gaîté insolite, une loquacité exubérante, des ris immodérés, et des gestes aussi dangereux qu'extravagants, s'était manifesté chez un homme de cinquante ans le lendemain d'une fracture qui l'a retenu au lit pendant neuf mois.

Dans les cinquième, sixième et neuvième observations, le pouls s'est montré calme et régulier malgré le trouble de l'ame survenu peu de temps après une luxation du fémur, une fracture de côte et un suicide.

Cette dernière cause se retrouve dans la septième, où l'on aurait encore omis l'état du pouls; mais le silence de M. Hellis à cet égard ne nous autorise point à croire que la fièvre ait accompagné le délire.

Nous ne ferons que citer la huitième, l'auteur ayant considéré l'égarement d'esprit comme simulé par le malade.

Maintenant, revenons aux autres observations et supposons que dans toutes le délire ait été apyrétique.

On sait que presque toujours les grandes opérations, les blessures graves sont suivies de douleurs et de fièvre, quelquefois de convulsions et de délire, et l'on conçoit difficilement que ce dernier symptôme de l'affection du cerveau puisse en pareil cas exister sans fièvre.

Cependant, on ne peut douter que plus d'un praticien n'ait eu l'occasion de remarquer ce phénomène qu'il aurait dû signaler comme l'a fait M. Hellis.

Cullen et quelques autres célèbres nosologistes ont distingué deux espèces de délire, l'une avec fièvre,

l'autre sans fièvre ; mais il serait injuste d'en arguer qu'ils ont eu l'intention d'appliquer cette dernière aux accidents traumatiques, puisqu'ils n'ont à cet égard énoncé rien de positif.

On doit donc des éloges au professeur Pelletan, qui le premier a spécialement mentionné dans ses écrits le délire traumatique apyrétique ; et à M. Hellis, pour chercher à fixer sur cette espèce une attention plus particulière.

Le signe qui, au milieu de ce désordre de l'esprit, tranche le plus ( ainsi s'exprime M. Hellis ), c'est le calme de la circulation.

Vous voyez un malade furieux, la sueur ruisselle de son visage, ses yeux sont brillants, ses cris résonnent au loin, vous le croyez en proie à la plus ardente phrénésie, approchez : son pouls est tranquille, régulier, et l'état de sa peau écarte tout soupçon d'inflammation. C'est une véritable manie qui ne diffère de l'autre que par sa durée ; rarement je l'ai vue se prolonger au-delà de cinq à six jours. Le moyen à opposer est aussi simple qu'efficace : il consiste dans l'emploi du laudanum en boisson ou en lavements.

M. Hellis préfère cette dernière manière d'administrer le narcotique, ayant observé qu'il agissait plus sûrement quoique la dose en fut trois fois plus faible. Six gouttes dans moins d'une livre d'eau ont fait cesser le délire chez les sujets de la première, seconde, cinquième et septième observations. Il en a fallu un peu plus pour celui de la quatrième, et plus encore pour celui de la sixième. Le sujet de la neuvième a été guéri par des potions calmantes.

M. Hellis voulant résoudre le problème de l'effet plus direct que semble produire, sur le cerveau le laudanum introduit par les voies inférieures à plus

petite dose que dans l'estomac , en appelle à la sympathie qui unit l'encéphale au dernier des intestins.

Mais cette correspondance , cette union intime , si nous les faisons dépendre du système nerveux , ne nous paraîtront-elles pas au contraire plus grandes entre l'estomac et le cerveau qu'entre le cerveau et l'intestin rectum ? *Sensus interni ventriculi acris est , potiùs vehementior quàm intestinorum* a dit Haller ; et le docteur Portal , en faisant observer que les nerfs fournis à l'estomac par les paires vagues et le grand sympathique donnaient à sa tunique interne la plus grande sensibilité , ajoute : et telle qu'il n'y a pas de partie du corps humain qui l'ait plus exquise.

Aussi M. Hellis lui-même , reconnaissant devoir alléguer une autre raison de ce qu'il avait observé avec tant d'intérêt , suppose que l'estomac , dans lequel tout tend à la digestion , absorbe moins que le rectum , qui ne digère pas , et qu'en conséquence une plus faible dose du médicament introduite dans le rectum peut suffire à l'entière et prompte disparition du delire apyrétique.

Nous convenons avec M. Hellis que la fonction digestive dans l'estomac l'emporte sur l'absorption ; mais nous lui objecterons avec Bichat que cette dernière très-active dans la moitié supérieure de l'intestin grêle diminue à mesure que l'on se rapproche des gros intestins spécialement destinés à l'excrétion , et conséquemment du rectum qui en est le principal organe.

Il faut donc autrement expliquer l'effet presque magique du laudanum reçu par le rectum à dose très-légère , mais pourrait-on s'imposer une pareille tâche après les diverses opinions émises sur la cause des sympathies ?

Bornons-nous , au moins présentement , à l'admi-

ration que nous inspire le pouvoir de l'art, le pouvoir encore plus grand de la nature, et sachons gré à M. Hellis d'avoir divulgué le premier, d'avoir essayé d'interpréter l'autre.

Avec l'esprit de recherche, avec l'amour de l'humanité, on doit espérer de réussir dans la carrière médicale. C'est ainsi que M. Hellis y est entré, qu'il y marche avec honneur, et qu'il y attend que vous daigniez, Messieurs, encourager ses efforts en l'associant à vos utiles travaux.

---

## MEMOIRE

*Sur la théorie des Engrenages;*

PAR M. LACAUX.

Lorsqu'on applique une force constante à une roue dentée qui engrène avec une autre pour lui communiquer le mouvement, il est indispensable de donner à chacune de ces roues une figure et des dimensions qui les obligent à se mouvoir avec uniformité. L'on conçoit que ce but serait atteint si leurs dents étaient infiniment petites, parce qu'alors la force tangentielle communiquée par un simple attouchement serait la même dans les deux roues.

L'on démontre par les lois de la mécanique que lorsqu'une droite est menée par le point de contact de deux dents perpendiculairement à leur tangente commune, et qu'elle coupe la ligne des centres dans la roue, le pignon a une plus grande force pour

tourner que la roue. Le contraire a lieu lorsque la ligne des centres est coupée dans le pignon ; enfin, lorsque cette perpendiculaire passe par le point où se joignent les deux rayons primitifs, la roue et le pignon ont à leur circonférence primitive des vitesses et des forces de rotation égales. L'on parvient à entretenir cette régularité dans le mouvement 1° en proportionnant les diamètres primitifs de la roue et du pignon au nombre de leurs dents ; 2° en donnant aux faces latérales des dents de la roue la forme de deux épicycloïdes convexes qui aient pour bases la circonférence primitive de la roue, et pour diamètre du cercle générateur le rayon du pignon. L'on obtient de la même manière les dents du pignon en prenant sa circonférence primitive pour base et le rayon primitif de la roue pour diamètre du cercle générateur. Avec cette construction, les parties des circonférences primitives qui tournent l'une sur l'autre sont égales, et la perpendiculaire au point de contact de la courbure des dents coupe la ligne des centres à la jonction des deux diamètres primitifs : ces faits sont démontrés dans divers ouvrages de mécanique.

Cependant, les mécaniciens sont obligés de donner à la roue conductrice un diamètre primitif plus grand que celui qui serait indiqué par cette proportion : plusieurs auteurs l'avaient prévu. Voici ce que Camus dit à ce sujet, tome II, page 363.

« Comme on ne peut pas espérer de former les dentures avec toute l'égalité et la précision nécessaires pour que, etc., les artistes préviennent ces inconvénients en faisant le diamètre primitif de la roue conductrice un peu plus grand que ne l'indique la proportionnalité. »

Il suivrait de là que cette proportionnalité serait

toujours applicable à des roues mathématiques.

Cependant nous avons visité, M. Meaume et moi, plusieurs filatures, et nous avons reconnu que les rouages les mieux faits, dont le métal paraissait parfaitement homogène, n'étaient pas exempts de l'imperfection qui existait dans les autres, et qu'il fallait, pour éviter les arc-boutements, augmenter sensiblement le diamètre de la machine conductrice.

J'ai cherché alors si cela provenait de la résistance qu'éprouve la dernière roue, et j'ai cru découvrir une cause d'erreur qui n'avait pas encore été remarquée, ou qui du moins n'est consignée dans aucun livre de mécanique.

Si l'on applique la main sur l'une des roues, on sent des soubresauts qui proviennent nécessairement de ce que chaque dent de la roue motrice, après avoir mené la dent correspondante, l'abandonne avant que la suivante ne soit saisie par la dent qui doit la conduire : cet effet a toujours lieu puisque deux dents ne conduisent jamais simultanément ; j'ai cherché à calculer la perte de temps qu'éprouve dans ce cas la roue qui est menée.

Soit  $V$  la vitesse imprimée à la roue par le pignon,  $R$  la résistance de la roue, en supposant cette roue abandonnée à elle-même après la première impulsion, appelons  $t$  le temps qu'elle emploierait pour venir au repos, et  $V'$  ce qu'elle perdra dans chaque unité de temps, nous aurons évidemment  $V' = \frac{V}{t}$ .

Mais, d'un autre côté, s'il fallait un temps  $t'$  à une autre résistance  $R'$  pour détruire la même vitesse  $V$ , nous aurions  $R : R' :: t' : t$ ; d'où  $t = \frac{R'}{R} t'$ .

Nous aurons donc en appelant  $T$  le temps nécessaire à une résistance  $I$ , pour détruire cette vitesse,

$t = \frac{T}{R}$ , et substituant dans la valeur de  $V'$ , nous aurons

$$V' = \frac{VR}{T} : \text{enfin, soit } \theta \text{ le temps toujours très-petit}$$

qui s'écoule entre le moment où la première dent du pignon abandonne la roue pour que la seconde la reprenne, la perte de vitesse qu'éprouvera la roue pendant cet intervalle sera exprimée  $V' \theta = \frac{\theta}{T} \times VR$ ,

et comme l'on voit, d'autant plus petite que  $\theta$  et  $V$  seront eux-mêmes plus petits.

Les auteurs des livres de mécanique ont laissé une lacune notable à cette théorie; ils ont tous négligé de donner des méthodes générales pour déterminer la longueur des dents en fonction de leur nombre et des diamètres primitifs des roues et des pignons; de même que celle des diamètres vrais des lanternes, en proportion du nombre de leurs fuseaux et des diamètres primitifs de ces lanternes et des roues avec qui elles engrènent. L'on ne trouve à ce sujet que quelques exemples particuliers qui ne peuvent servir à des applications générales.

J'ai cherché à remplir cette lacune et à donner des formules pour déterminer le rayon vrai des roues, des pignons et des lanternes, par les diamètres primitifs *et vice versa*.

Lorsqu'un pignon ou une lanterne armés d'un petit nombre de dents engrènent avec une roue, il est nécessaire de laisser aux dents du pignon ou de la roue qui impriment le mouvement toute leur longueur; sans cette précaution, la dent qui est menée serait abandonnée avant que la dent qui la suit fût arrivée dans la ligne des centres, et cette dernière étant poussée vers cette ligne ne pourrait être ainsi conduite sans occasionner des arc-boutements. On est alors obligé de diminuer plus ou moins

la largeur des ailes ou des fuseaux, ce qui est un inconvénient; mais, lorsqu'il y a un grand nombre de dents aux machines, on raccourcit les extrémités de ces dents en les arrondissant afin qu'elles ne grattent pas les flancs de celles avec lesquelles elles engrènent, et on leur laisse toute la largeur nécessaire pour leur donner de la solidité. Il est donc utile de connaître la plus grande et la plus petite longueur que doivent avoir les diamètres vrais des machines.

Soit  $R$  et  $r$ , le rayon primitif de la roue et de la lanterne;  $R'$  et  $r'$ , le petit rayon vrai de la roue et de la lanterne;  $n$  et  $n'$ , le nombre de dents de la roue et de la lanterne;  $a$ , l'angle droit,  $s$ , l'espace nécessaire au jeu de l'engrenage, on aura pour le pas de la lanterne ou de la corde  $AE$ .

$$AE = 2 \sin. \left( \frac{4a}{2n'} \right) r.$$

En effet, la corde  $AE$  se compose du double  $\sin.$  de  $\frac{4a}{2n'}$ , et nous avons  $\sin. 1 : 2 \sin. \frac{4a}{2n'} :: r : 2 \sin. \left( \frac{4a}{2n'} \right) r.$

$$EX = 2 \sin. \left( \frac{a}{2n'} - \frac{1}{4} \delta \right) R;$$

car on a l'angle  $AOC = \frac{4a}{n'}$ ;  $DOR = \frac{a}{n'}$ ;

$COR = LOS = \frac{a}{n'} - \frac{1}{2} \delta$ ,  $DOS = \frac{a}{n'}$ ;  $AOL = \delta$

donc  $COL = \frac{4a}{n'} - \delta$ ; d'où  $CR$  ou  $LS = 2$

$\sin. \left( \frac{a}{2n'} - \frac{1}{4} \delta \right) R$ ;

de ce que  $AX = AE - EX$  on a :

$$AX = 2 \sin. \left( \frac{2a}{n'} \right) r - 2 \sin. \left( \frac{a}{2n'} - \frac{1}{4} \delta \right) R.$$

Connaissant les côtés AX, AO et l'angle XAO dans le triangle AOX on a :

$$AO + AX : AO - AX :: \text{tang. } \frac{1}{2} \text{ EAG} : \text{tang. } \frac{1}{2} (\text{AXO} - \text{AOX}).$$

D'où l'on tire :

$$\text{Tang. } \frac{1}{2} (\text{AXO} - \text{AOX}) = \text{tang. } \frac{1}{2} \text{ EAG} \left( \frac{AO - AX}{AO + AX} \right).$$

Donc  $\frac{1}{2} (\text{AXO} - \text{AOX})$  égale une quantité comme  $b$ .

Nous avons  $\text{EAG} = \text{AXO} + \text{AOX}$ ,

et parce que  $\text{EAG} = a - \frac{2a}{n'}$ , nous aurons :

$$\text{AXO} = \frac{1}{2} \left( a - \frac{2a}{n'} \right) + b = c.$$

$$\text{AOX} = \frac{1}{2} \left( a - \frac{2a}{n'} \right) - b.,$$

$$\text{D'où XAO} = 2a - \left( a - \frac{2a}{n'} \right) = d.$$

$$\text{Delà on aura } R' = \frac{\sin. d + R.}{\sin. c.}$$

Ainsi, nous connaissons  $R'$  ou le petit rayon vrai de la roue.

Cherchons maintenant le plus grand rayon à cause du triangle rectangle AGB, nous avons :

$$GB = \sqrt{AG^2 - AB^2};$$

$$\text{On a } FB = R + r - GB,$$

$$FB : BA :: 1 : \text{tang. AFB};$$

$$\text{d'où tang. AFB} = \frac{AB.}{FB.}$$

Dans le triangle  $BFb$ , on a la proportion,  
 $FB : 2 AB :: \sin. i, \text{ tang. } BFb$ , d'où

$$\text{tang. } BFb = \frac{2 AB.}{FB.}$$

On aura de même

$$\text{tang. } AGB = \frac{AB.}{AG.} = \text{tang. } \omega; \text{ car on a}$$

$$AG : AB :: 1 : \text{tang. } AGB.$$

$$\text{On a } AGE = \frac{4 a}{n'}$$

$$TGE = \omega + \frac{4 a}{n'} = \omega'$$

$$TE = 2 \sin. \frac{1}{2} \omega'.$$

$$TX = TE - AB = 2 \sin. \frac{1}{2} \omega' - AB.$$

$$ETG = \frac{2 a - \omega'}{2}; \text{ car on a } ETG + TEG = 2 a - \omega'$$

et  $ETG = TEG$ .

Puisque  $ETG = TFX + TXF$ ,

$$\text{on a } TFX + TXF = \frac{2 a - \omega'}{2};$$

Dans le triangle  $TFX$  on a :

$$\left( 2 \sin. \frac{1}{2} \omega' - AB \right) + R' : R' - \left( 2 \sin. \frac{1}{2} \omega' - AB \right)$$

$$:: \text{tang. } \frac{1}{2} (TFX + TXF) : \text{tang. } \frac{1}{2} (TXF - TFX) :$$

$$\text{D'où tang. } \frac{1}{2} (TXF - TFX) = \frac{R' - \left( 2 \sin. \frac{1}{2} \omega' - AB \right)}{R' + 2 \sin. \frac{1}{2} \omega' - AB}$$

$$\text{tang. } \frac{1}{2} (TFX + TXF);$$

( 110 )

Faisant  $\frac{1}{2} (TXF - TFX) = b'$ , nous aurons

$$TFX = \frac{2a - \omega'}{4} + b' \text{ et } TXF = \frac{2a - \omega'}{4} - b';$$

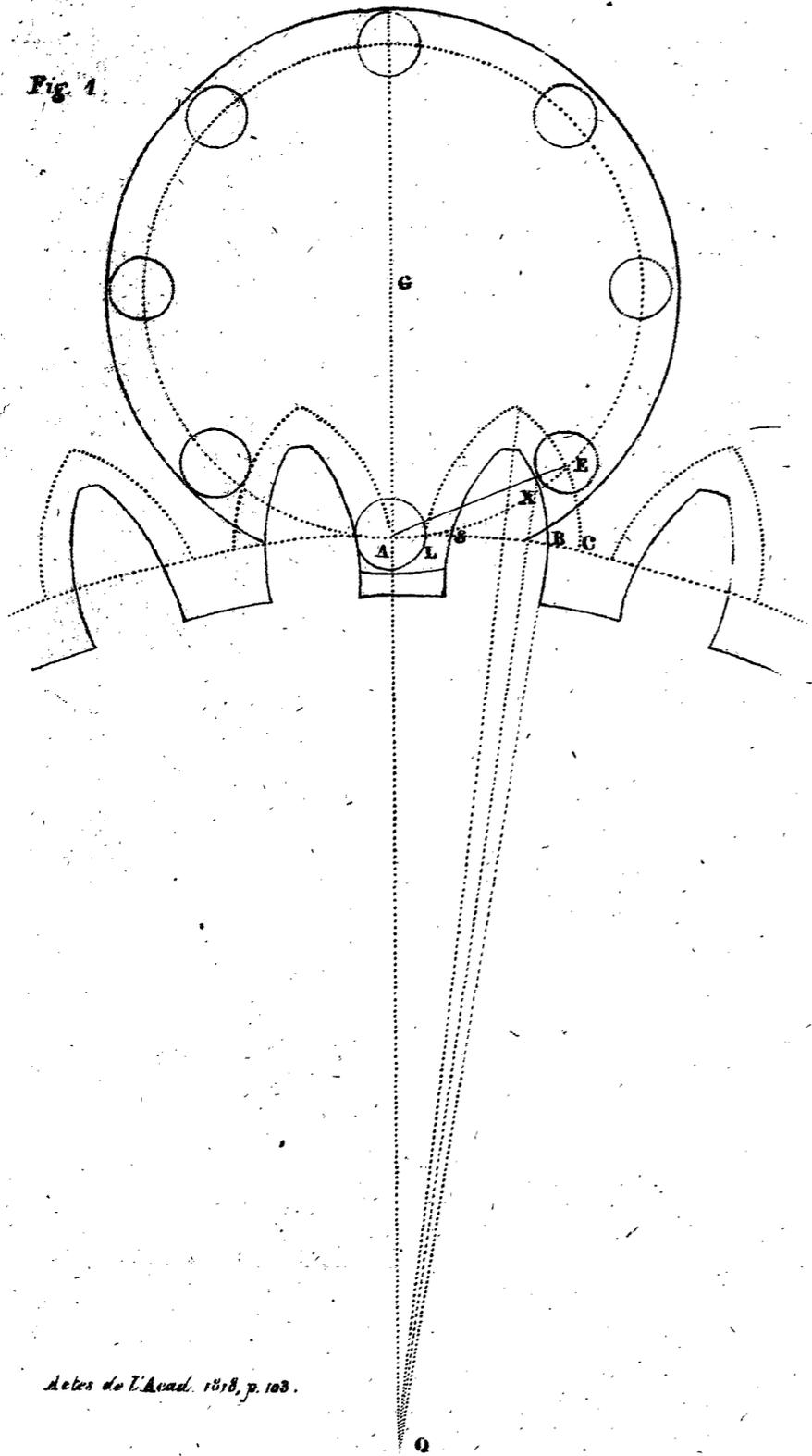
$$\text{d'où } XTF = 2a - \left( \frac{2a - \omega'}{2} \right);$$

Maintenant on a :

$\sin. TFX : \sin. XTF :: TX : FG$ ; donc

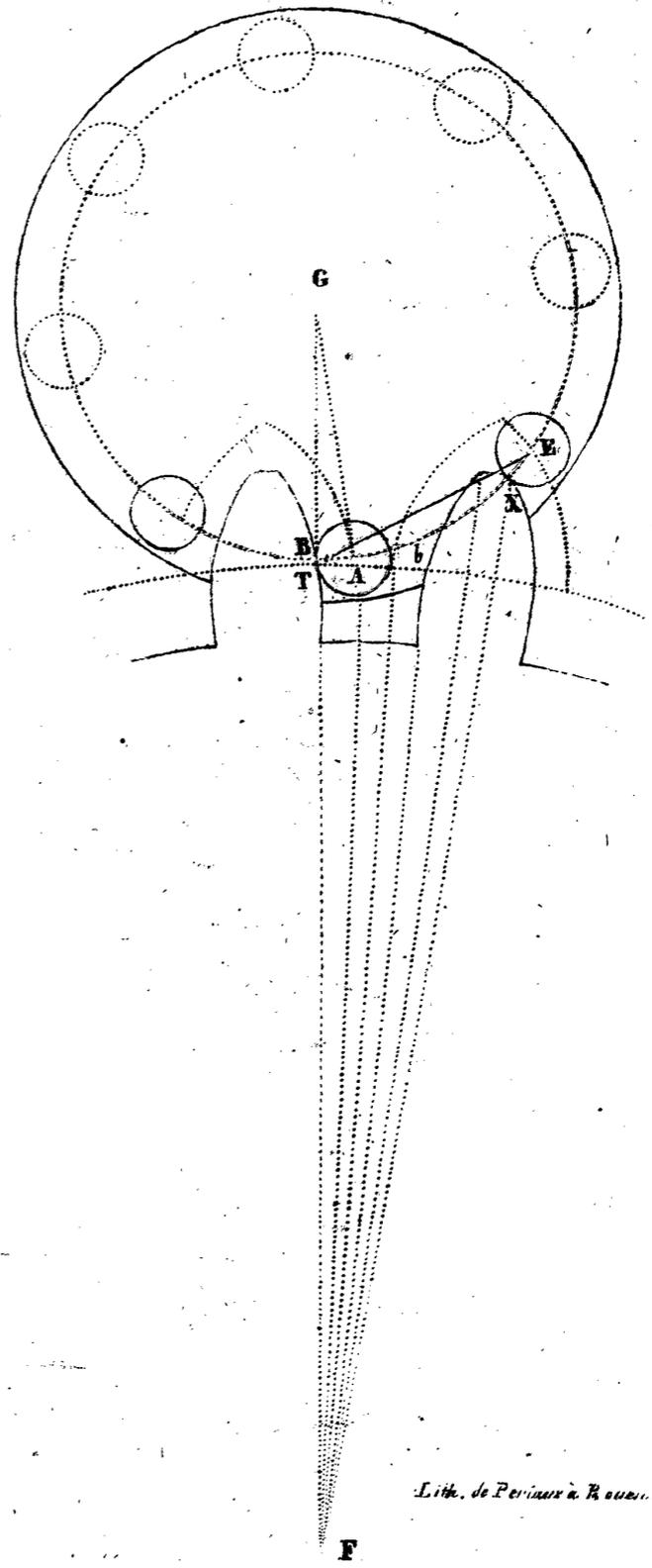
$$FG = \frac{\sin. XTF \times TX}{\sin. TFX} = R'' \text{ le grand rayon.}$$

Fig. 1.



Actes de l'Acad. 1818, p. 103.

Fig. 2.



Lith. de Periaux à Rouen.



---

ELOGE

DE LAUMONIER, Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu  
de Rouen ;

PAR M. VIGNE, D.-M.

MESSIEURS,

L'HOMME se recommande essentiellement par les services qu'il rend à la société.

Quoi de plus juste que de les signaler à l'estime, à la reconnaissance publiques ?

Mais qu'il est difficile de réunir au sentiment l'art de bien exprimer sa pensée !

Cette réflexion, que ma suggérée ma propre faiblesse, serait-elle une excuse ? Lorsqu'il s'agit de l'éloge d'un savant, l'esprit et la science peuvent-ils être suppléés par le cœur ?

Vainement, Messieurs, je cherche dans cette enceinte l'un de vos collègues qui l'ait le plus honorée, et dont le nom y retentisse avec le plus d'éclat. Laumonier n'est plus ! mais, quand la terre a reçu sa dépouille mortelle, l'équité le plaçait au temple de mémoire.

Retracer les plus glorieuses époques de sa vie, est une grande tâche à remplir ; et combien, en portant mes regards autour de moi, n'ai-je pas lieu d'être surpris qu'elle m'ait été confiée !

Ainsi, les leçons de celui qui guida mes premiers pas dans la carrière médicale, qui le premier me donna l'exemple de la douceur envers les malades et m'enseigna à les soulager, à les guérir, devaient

m'aider à prouver qu'il fut l'un des plus habiles chirurgiens et des plus grands anatomistes de son siècle.

Jean-Baptiste-Philippe-Nicolas-René Laumonier naquit à Lisieux le 29 juillet 1749.

Heureuse comme la patrie des Lecat et des David dont il fut le digne successeur, cette ville le revendiquera toujours avec orgueil.

De bonne heure il annonça ce qu'il serait un jour. Déjà grave dans son maintien, ménager de paroles, adroit dans tous ses exercices, il sut vaincre et se préparer par ces premières et bien douces victoires au triomphe qui l'attendait dans la plus noble des professions.

Tel un tendre arbuste adopté par la nature se développe et s'élève au-dessus de tant d'autres, tel Laumonier, dans son jeune âge, surpasse ses condisciples, et tel ensuite on le voit disputer avec avantage à de plus dignes émules le laurier qui repose majestueusement sur le front des Pitard, des Levasseur, des Paré, des Petit, des Sabatier, des Desault, la gloire et l'amour de l'humanité.

L'art conservateur a pour objet les maladies susceptibles de céder au régime, aux médicaments, et celles dont la guérison exige le secours de la main.

Une connaissance particulière de la structure du corps étant indispensable pour la pratique des opérations, celle-ci a dû nécessairement souffrir des difficultés que le préjugé, l'ignorance et la barbarie ont suscitées à l'anatomie pendant une longue suite de siècles.

Dégagée de ses entraves, la science de l'homme est devenue immense, et par elle s'est proportionnellement accru le domaine de la médecine opératoire.

Mais, surtout depuis Gontier d'Andernach et  
Sylvius,

Sylvius , Riolan et Winslow , Petit et Ferréin , Desault et Bichat , jusqu'à ce jour si honorablement professée par MM. Chaussier et Duméril , l'anatomie occupe parmi les sciences une place éminente.

Combien d'autres savants philosophes et médecins dont l'histoire a gravé les noms en traits ineffaçables ont cultivé avec ardeur cette partie principale de la médecine et coopéré aux progrès , à l'utilité positive de la chirurgie , à son illustration !

En effet , avec quelle splendeur , quelle supériorité , quelle assurance ne se montre-t-elle pas aujourd'hui chez des hommes que leur célébrité me dispense de nommer !

Recevez mon humble hommage , vous en qui l'on admire cet imperturbable sang-froid qui prépare le succès de l'opération , cette adresse singulière qui le fait obtenir , cette fermeté de caractère à laquelle succède bientôt le doux sentiment de la pitié , cette attention scrupuleuse d'économiser la douleur , en un mot l'heureux assemblage de toutes les qualités qui constituent le chirurgien par excellence !

A ces traits , Messieurs , vous reconnaissez le maître habile que je voudrais pouvoir louer d'une manière digne de lui.

Ce que j'ai dit de Marc-Antoine Petit dont la perte excita nos vifs regrets , je le dirai de Laumonier , qu'il sut en quelque sorte se passer du temps pour surmonter tous les obstacles qu'opposèrent à la rapidité de sa marche l'espèce et le nombre des choses vers lesquelles il était entraîné par la force de son génie.

A vingt-trois ans , il possédait la science du corps humain. Chaque division de cette science avait été pour lui l'objet d'une étude particulière. Il y découvrait le but du vrai médecin , et le premier , le plus

sûr moyen de l'atteindre. En même temps ne semblait-il pas deviner qu'il aurait la gloire d'enseigner sa doctrine à de nombreux élèves , et de leur en faire connaître tout le prix dans son heureuse pratique ?

Ainsi la mort , en frémissant , lui fournissait des armes contre elle ; ainsi , dans son propre temple il en élevait un à la vie pour l'être souffrant , et pour lui-même un autre que lui consacrait la reconnaissance.

Ses veilles , son courage , sa dextérité , sa constance , tout concourait à l'initier dans le grand art de guérir par l'application méthodique de la main , soit qu'elle divise ou qu'elle réunisse , qu'elle tranche ou qu'elle ajoute , et à l'élever au premier rang.

Son agrégation au collège de chirurgie de Lisieux en 1773 , consentie de la manière la plus honorable , et pendant huit années consécutives justifiée par des talents d'autant plus incontestables qu'ils ont été plus éprouvés , sa promotion , en 1780 , au grade de chirurgien major de l'hospice militaire de Metz , et le témoignage flatteur qu'ont rendu de son exercice dans cet hospice des hommes dont le nom seul fait l'éloge , prouve combien à l'adresse de la main il joignait d'expérience et de sagacité.

En s'éloignant de Lisieux , Laumonier emporta l'estime et l'amitié de ses concitoyens , de ses collègues , car telle est la destinée de l'auteur agréable et du savant utile , de parvenir , malgré l'envie , l'un à charmer tous les esprits , l'autre à gagner tous les cœurs.

A Metz , il acquit de nouveaux droits à l'approbation générale en continuant de servir la science et l'humanité comme il l'avait fait dans sa patrie.

C'était en acquérir de plus certains encore à la place

de chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen qui lui fut confiée le 20 décembre 1785.

Alors se distinguaient par leurs talents Leschevin, Pylone, Maury et autres praticiens dont on parlera toujours honorablement dans cette cité.

Laumonier parut au milieu d'eux dans la noble attitude que lui donnaient la conscience de ses forces et la douce espérance que le passé ne serait point démenti par l'avenir.

Il avait, dans les opérations importantes, imité les plus grands maîtres, et ne dut, pour ainsi dire, en succédant aux Lecat et aux David, que désirer de se surpasser lui-même.

C'est ce qu'il fit peu de temps après, osant essayer, par l'extirpation de l'un des ovaires, la guérison d'une malheureuse fille affectée d'hydropisie enkistée de cet organe, et le succès de l'opération que, malgré ses difficultés, ses dangers, Morand et Delaporte après Felix Plater, avaient jugée praticable, me semble diminuer le poids de l'anathème fulminé contre elle par quelques-uns de nos auteurs modernes.

Le sujet, âgé de vingt-un ans, allait succomber et ne pouvait obtenir son salut que d'une main capable de prouver par des miracles la toute puissance de son art.

Certes on doit craindre que cet art si précieux ne soit essentiellement compromis.

Ne doit-on pas également désirer qu'ayant en eux une juste confiance, et s'élevant au-dessus des risques que pourrait encourir leur réputation, d'habiles praticiens s'éloignent quelquefois des limites ordinaires par une sorte d'audace que la gravité des circonstances rendrait légitime?

Mais le mérite du vrai chirurgien ne consiste pas

seulement à bien opérer , à corriger les procédés opératoires , à diminuer le nombre des instruments , à les perfectionner , et , s'il se peut , en inventer de plus utiles ; il consiste encore , et plus heureusement , à seconder la première intention de la médecine qui surtout s'applique à conserver , et ne se prête qu'avec regret à la soustraction de quelque partie du corps.

Plus d'une fois Laumonier sut faire éviter ces grands sacrifices par lesquels on se décide à racheter sa vie.

Le principe scrophuleux avait tellement affecté , chez une fille de quatorze ans , l'un des membres abdominaux , que cinq chirurgiens jugèrent l'amputation indispensable. Laumonier , considérant la cause de ces tristes effets , éloigna toute idée d'opération , proposa de continuer l'usage de remèdes internes prescrits à la malade par son médecin , en ajouta quelques autres , et concourut évidemment à la guérison parfaite du sujet.

Dans une autre circonstance , le même génie dirigea la conduite de Laumonier à l'égard d'un malheureux dont la jambe , à la suite d'une luxation complète de l'astragale , se trouva réduite à un état si déplorable que l'on avait résolu de l'en priver pour sauver ses jours.

L'extraction de l'os entièrement déplacé devait suffire : ainsi le jugea Laumonier au premier apperçu ; il la fit , il remédia aux désordres dont on s'était trop vivement effrayé , mit le membre dans la situation la plus favorable , et le malade à portée de se tenir debout et de marcher presque aussi bien que dans l'état naturel.

Vainement je voudrais rapporter tous les avantages qu'il dut autant à son intelligence qu'à l'anatomie sans laquelle , disait-il , le médecin et le chirurgien

ne sont que des aveugles , puisque c'est elle qui doit les guider , les éclairer dans la cure des maladies. Aussi lui a-t-il consacré tous les moments que lui laissait le service des pauvres , service auquel , selon les expressions de M. Robert , notre très-estimable collègue , il se livra toujours avec un zèle ardent.

L'aspect de l'homme privé de la vie , les difficultés , l'horreur et le danger de la séparation , de l'inspection rigoureuse de chacune des parties qui le constituent , le silence qui l'environne et semble aussi révéler à l'ame le néant de la matière à laquelle elle tient par un lien invisible , à laquelle elle commande , rebutent la plupart de ceux qui se présentent dans le vaste champ des infirmités humaines.

L'ami des sciences , l'ami des hommes ne connaît point de tels obstacles. Ses sens paraissent impassibles au milieu de ce lugubre appareil ; rien ne l'avertit que lui-même il peut être saisi par notre ennemie commune à l'instant où il va surprendre son secret et resserrer les bornes de son empire. Il ne voit que des merveilles , il n'éprouve d'autres sentiments que l'admiration , que l'espoir d'être utile , et son esprit et son cœur sont également satisfaits.

Si j'ai pu , dans cette esquisse , dépeindre le médecin vraiment anatomiste , vous aurez , Messieurs , pour la seconde fois , reconnu votre illustre collègue.

Laumonier n'a rien négligé pour les progrès de l'anatomie , c'est dire qu'il a tout fait pour la conservation de ses semblables.

Il était méthodique dans ses descriptions comme avant lui le furent Stenon , Winslow , Albinus et Bertin.

Il ne le céda point aux Ruisch , aux Fragonar , dans l'injection des vaisseaux sauguins , à Mascagny

dans celle du système lymphatique , à la nature elle-même en s'appliquant à l'imiter.

Ici, Messieurs, je vous vois redoubler de surprise au souvenir des prodiges qu'il fit dans un genre dont il est en quelque sorte devenu l'inventeur par la justesse de ses idées et la supériorité de ses talents.

On vante avec raison les collections artificielles des cabinets de Florence, de Pavie, de Vienne ; mais peut-on disconvenir que celles dont Laumonier enrichit les écoles françaises ne soient d'une préparation plus avantageuse, plus durable, et surtout d'une plus grande vérité ? Que de gens, en les considérant attentivement, ont pris la fiction pour la réalité même !

Tandis que Mascagny jetait les fondements de son immortel ouvrage, Laumonier puisait dans sa propre industrie les moyens d'aggrandir, de perfectionner la science des vaisseaux lymphatiques, et dans l'hôpital de Metz, en 1780, il donna du système absorbant l'histoire la plus exacte et la plus complète que nous ayons encore aujourd'hui.

Mais ce produit d'une patience à toute épreuve, d'une adresse extraordinaire, et des plus savantes veilles, devait paraître avec un double avantage dans les chef-d'œuvres où, comparable à Mascagny pour l'étendue, la richesse du sujet, Laumonier, pour l'imitation de la nature, a surpassé tous ses rivaux.

Vous savez, Messieurs, avec quelle distinction ses premières pièces d'anatomie artificielles ont été reçues par le bureau de consultation des arts et métiers, et quelle fut sa récompense.

Vous avez vu, vous avez admiré surtout celle dont on a rendu compte en 1806 à l'Institut et à l'École de médecine de Paris.

En examinant ces ouvrages, ont dit MM. les rapporteurs, nous avons été frappés d'une supériorité

à laquelle nous ne devions pas nous attendre d'après celle que les précédents avaient déjà eux-mêmes obtenu sur tout ce que l'on connaissait dans ce genre.

Il ne manque donc rien à la gloire de Laumonier.

Grand aux yeux des hommes par le nombre et l'utilité réelle de ses talents , par l'empressement avec lequel l'Institut royal de France , la faculté de médecine de Paris , et plusieurs autres sociétés recommandables l'ont fait participer à leurs travaux , par l'honneur de présider dans cette Académie des savants qu'il estimait comme il en était estimé lui-même , qu'attendait-il de ma faible voix ?

Dira-t-elle l'heureux effet de ses opérations aussi bien que tous les malades auxquels il sauva la vie ?

Fera-t-elle apprécier son profond savoir aussi bien que ses élèves les plus distingués , et surtout que celui qu'il comptait avec tant de satisfaction au rang des anatomistes modernes les plus célèbres ?

Exprimera-t-elle son habileté dans l'art de modeler en cire colorée toutes les parties du corps humain , et d'imprimer à cette matière ductile tantôt l'agréable apparence de la vie , tantôt les tristes signes de son entière cessation ; l'exprimera-t-elle aussi bien que le plus digne témoin , oserai-je dire le plus digne émule de ses travaux , son aimable compagne chez laquelle le tact le plus fin , l'esprit le plus délicat se trouvent réunis aux qualités les plus essentielles ?

Enfin , Messieurs , pourrait-elle exposer , aussi bien que vous , tous les droits qu'il s'est acquis à vos hommages , à vos regrets , comme l'un des plus zélés sectateurs de la science de l'homme , et l'un des praticiens dont l'existence ait été pour l'humanité souffrante un doux présent des cieux.

Ainsi , le 10 janvier dernier fut pour nous , fut pour elle un jour de deuil.

Maïs la mort n'étend point sa puissance au-delà du tombeau , et Laumonier voit avec attendrissement les pleurs de l'amitié , de la reconnaissance.

O mon maître ! en acquittant un devoir bien douloureux , j'ai du moins la consolation de penser que ton nom sera toujours cher aux sciences et aux arts , toujours cher aux malheureux , comme il le fut et le sera toujours à mon cœur.



NOTICE NÉCROLOGIQUE

*SUR M. DEU ;*

PAR M. A. L. MARQUIS.

MESSIEURS ,

Le tableau de la vie du sage qui sans bruit pratiqua le bien , remplit les devoirs de son état et fit de l'étude de la nature son plus cher délassement , est ordinairement peu varié , peu rempli d'événements singuliers ; mais il attache , mais il intéresse ; celui qui le trace éprouve une émotion douce qu'il fait passer facilement dans l'ame des autres.

Ces réflexions suffisent sans doute , Messieurs , pour vous rappeler que c'est de M. Deu que je dois vous entretenir.

Louis-Joseph Deu de Perthes naquit à Châlons-sur-Marne , le 8 mars 1738.

Les goûts qu'il montra d'abord furent ceux qu'il conserva pendant toute sa vie. Il aima la botanique dès sa première jeunesse. Toujours il sut allier cette étude favorite avec les diverses fonctions qui lui furent confiées. Parvenu à la direction des fermes , à Amiens , il fut en même temps nommé directeur du jardin des plantes de cette ville , et s'acquitta avec un égal succès de deux emplois si différents.

Il fut appelé par la suite à remplir à Boulogne le même poste de directeur des fermes. C'est là qu'il se trouvait aux époques les plus orageuses de la révolution. M. Deu avait trop de vertus et trop peu d'in-

trigue pour pouvoir se soustraire aux persécutions. Il souffrit une longue et pénible captivité.

Les circonstances ayant enfin amené M. Deu à Rouen en qualité de receveur principal des douanes, son mérite y fut bientôt apprécié, et l'Académie de cette ville s'empressa de l'accueillir.

M. Deu jouissait dans les sociétés savantes d'Abbeville, d'Amiens, de Boulogne, d'Anvers, et autres dont il était membre, de la même estime que parmi nous. Divers mémoires insérés dans les recueils de ces sociétés et dans celui de l'Académie de Rouen, suffiraient pour faire juger de l'étendue et de la solidité de ses connaissances en histoire naturelle, s'il n'en eût laissé d'autres témoignages.

Il a travaillé pour l'Encyclopédie à plusieurs articles sur les pelleteries.

M. Deu eut une part importante à la rédaction de l'ouvrage bien connu de M. Dumont de Courset, intitulé *le Botaniste cultivateur*. Notre collègue fut chargé surtout de la partie méthodique. Le voisinage et le goût commun de la botanique avaient intimement lié M. Deu et M. de Courset. Ils unirent leurs travaux pour faire un livre en même temps utile et commode. Le succès couronna leurs peines; deux éditions successivement épuisées du *Botaniste cultivateur* prouvent l'estime qu'on fait de cet ouvrage.

En 1809, conjointement avec M. Maignien, M. Deu publia, en trois volumes, un ouvrage intitulé : *Dictionnaire des productions de la nature et de l'art qui font l'objet du commerce de la France, soit avec l'étranger, soit avec les colonies, et des droits auxquels elles sont imposées.*

M. Maignien s'occupa spécialement de la partie fiscale de cet ouvrage. Toute la partie scientifique est due à M. Deu. Elle suppose un savoir varié et

de nombreuses recherches. A la description exacte des minéraux , des végétaux , des animaux dont l'homme a su tirer quelque parti ; il ajoute l'indication des diverses préparations qu'on leur fait subir, et de leur emploi dans les arts.

Content de travailler utilement , M. Deu songeait peu à faire connaître , à faire valoir ses ouvrages ; une rare modestie faisait partie de son caractère et rehaussait en lui le mérite réel. On se plaît à deviner, à reconnaître le savoir, le talent qui se cachent sous le voile de la simplicité. C'est une sorte de découverte dont notre amour-propre se sait bon gré , et qui le dispose à rendre plus volontiers , plus pleinement justice à des qualités qui ne le blessent point par un désir indiscret de briller. La fleur qu'il faut chercher dans le gazon , quand son parfum l'a décelée , dont la couleur flatte les yeux sans les éblouir , plaît et intéresse ordinairement davantage que celle qui de loin frappe la vue de son éclat.

Les objets de notre attachement nous deviennent quelquefois plus chers par les peines mêmes qu'ils nous causent. Un accident arrivé à M. Deu en herborisant , et qui pensa lui être funeste , ne sembla qu'augmenter son amour pour la botanique dont il fut en quelque sorte le martyr. Tombé d'une colline élevée, demeuré plusieurs heures étendu sans secours dans un lieu sauvage et peu fréquenté , il ne conserva la vie , il ne recouvra enfin la santé qu'au prix d'une fâcheuse infirmité. La privation de se livrer à son ardeur pour les herborisations ne fut pas la moindre que lui imposa la difficulté que depuis ce temps il eut toujours pour marcher.

Jusqu'au moment où ses forces ne lui permirent plus de sortir , M. Deu se fit un plaisir de concourir chaque année , à la fin du cours de botanique , à

**l'examen des élèves pour la distribution des médailles.** Son instruction peu commune , sa bonté , sa douceur encourageante le faisaient également remarquer dans la manière dont il remplissait cette tâche.

Depuis environ deux ans , les infirmités de M. Deu privaient l'Académie du plaisir de le voir à ses séances , quand il a terminé son honorable carrière le 10 février 1818 dans sa 80<sup>e</sup> année.

Il a laissé un herbier très-soigné et une nombreuse collection d'histoire naturelle dont la formation et l'arrangement avaient fait l'une de ses plus chères occupations.

Le goût de l'histoire naturelle , et surtout de la botanique , annonce presque toujours un caractère modéré , des mœurs douces et faciles. Personne n'en offre mieux la preuve que M. Deu ; toutes ses actions , tous ses discours portaient l'empreinte de cette aimable simplicité , de cette aménité bienveillante et toute naturelle qui plaisent toujours sans jamais chercher à plaire , et inspirent infailliblement la confiance et l'amitié. En lui la vertu la plus sévère s'unissait à la douceur la plus affable. Avec de semblables qualités on ne peut guères manquer de rendre heureux ceux avec qui l'on vit , et par conséquent de l'être soi-même.

L'oisif , l'égoïste meurent tout entiers. Le premier ne laisse aucune trace de lui-même ; on se hâte d'oublier le second qui ne se souvient jamais des autres.

Le digne père de famille , le savant laborieux se survivent à eux-mêmes dans la mémoire de ceux dont ils ont mérité l'attachement par leurs vertus , l'estime par leurs travaux.

Celui qui , comme le collègue dont je vous entretiens , joignit le savoir aux vertus sociales et domestiques , cher aux enfants dont il fit le bonheur ,

cher aux amis auxquels l'associa l'amour de la science, est long-temps regretté par cette double famille.

Et n'est-ce pas en quelque sorte un lien de famille que celui qui unit entr'eux tous les membres de ces sociétés de savants, d'hommes de lettres, d'artistes qu'un zèle sincère pour tout ce qui est utile ou beau a portés à mettre en commun leurs lumières, leurs talents, leurs efforts. Le mot heureux de confraternité consacré pour exprimer cette relation ne rappelle-t-il pas le lien le plus doux, le plus intime que la nature ait mis entre les hommes ?

Long-temps sans doute, Messieurs, les confrères de M. Deu conserveront son souvenir ; long-temps son nom ne sera prononcé dans l'Académie qu'avec le sentiment de vénération dont je suis pénétré moi-même en déposant en votre nom la couronne funèbre sur sa tombe.

---

---

---

**BELLES-LETTRES ET ARTS.**

---

**RAPPORT**

*Fait par M. BIGNON, Secrétaire perpétuel.*

**MESSIEURS,**

C'EST réveiller un souvenir bien cher à tous les cœurs que de rappeler sous quels auspices vous avez, cette année, commencé les travaux dont je vas avoir l'honneur de vous rendre compte. Le nom de S. A. R. Mg<sup>r</sup> le Duc d'Angoulême, en retentissant, à votre première séance, dans cette enceinte, a signalé une époque fortunée aussi mémorable pour l'Académie que pour la cité toute entière. Le rapport de votre députation auprès de l'illustre voyageur est un des traits les plus mémorables consignés dans vos annales. Nos successeurs, comme nous, y verront toujours avec un sentiment de reconnaissance et une sorte d'orgueil, un homme d'état (1), considéré par de longs et importants services, répandre sur les sciences, les lettres et les arts l'illustration des talents qui le distinguent et des dignités qu'il honore, en sortant du premier rang auprès du prince, pour lui présenter, sous le modeste titre d'Académicien, une Compagnie qui lui devait déjà tant comme à son premier restaura-

---

(1) M. le comte Beugnot, premier préfet de la Seine-Inférieure.

teur. Et un autre grand avantage pour vous, Messieurs, dans une circonstance toute de bonheur, c'est que l'Académie ne se soit point présentée à l'héritier du trône les mains vides : MM. Théodore Licquet et Lecarpentier, en offrant à S. A. R., l'un son poëme sur la campagne de 1815 dans le midi de la France, et l'autre son essai sur le paysage, deux ouvrages tout récemment imprimés, ont fait voir au prince que la protection du Gouvernement n'était pas toute gratuite ; et c'est pour eux un nouveau titre à la considération et à la gratitude de la Compagnie.

---

### TRAVAUX DE L'ANNÉE.

---

Les travaux de cette année ont été ouverts par *M. Pinard de Boishébert*, ancien chevalier de Saint-Louis, président, qui a prononcé le discours suivant, que nous transcrivons en entier, pour en conserver, sans altération, toute la physionomie.

**MESSIEURS,**

Après avoir été séparés par le repos des vacances, nos travaux vont reprendre leur cours ordinaire.

Chacun de nous va mettre en commun le fruit de ses méditations. Les sciences exactes, les sciences naturelles vont grossir le dépôt déjà précieux des études de ceux qui nous ont précédé dans la même carrière.

La culture des lettres, à laquelle se livrent avec succès plusieurs de nos collègues, va rendre intéressantes nos séances par les produits brillants de leur imagination.

Mais, Messieurs, qu'il me soit permis de vous faire part de quelques réflexions à cet égard.

Dans les circonstances où se trouve l'état social, ébranlé jusques dans ses fondements par les secousses violentes d'une épouvantable révolution, il me semble que l'estimable littérateur, affligé des maux de toute espèce qu'elle a versés sur l'univers entier, doit se livrer particulièrement aux méditations sérieuses.

Ses méditations doivent avoir toujours plus ou moins de rapport à la morale, aux habitudes, au bonheur de l'homme, au besoin de se rapprocher après de longues tourmentes.

Ses réflexions doivent, ce me semble, le conduire tout naturellement à des études plus fortes, et rappeler la culture des lettres à leur fin primitive, au but qui les ennoblit; je veux dire à la recherche des vérités utiles, au rétablissement de la morale, au respect pour les lois, à la soumission franche à l'autorité légitime; au respect dû à la religion sans laquelle l'homme ne saurait être en paix avec lui-même, sans elle, Messieurs, les lois perdent presque toute leur force.

L'homme de lettres qui, doué d'une imagination faite pour produire des fleurs charmantes, se sacrifie, pour ainsi dire, au désir de donner des fruits plus utiles, mais moins brillants, celui-là est sûr de faire la conquête des honnêtes gens, de bien servir son pays, et de vivre avec gloire dans le souvenir de nos neveux.

Il sera bien utile, celui qui cherchera dans l'histoire de nos ayeux des usages, des traits admirables qui nous intéressent au passé, nous ramènent au désir des jouissances pures que l'on ne trouve qu'au sein de nos familles, et nous fasse sentir que, malgré l'avantage de nos lumières actuelles, nous n'avons pas

pas su les mettre à profit ; que nous avons perdu , sous plus d'un rapport , une certaine somme de bonheur , par l'abus , par cette manie de soumettre à l'analyse tout , jusqu'aux sentiments les plus chers au cœur de l'homme , tout ce qui fait le charme de la vie. L'imagination , presque nulle à cet égard , ne connaît plus ces heureux prestiges , ces illusions aimables qui embellissent les jours de l'homme sensible ; on ne veut plus , on ne croit plus qu'aux réalités froidement calculées ; on se méprend sans cesse sur cet article ; enfin , nous oublions qu'inutilement on se flatte de les saisir , que jamais le bonheur n'y fut attaché.

Depuis long temps les bons esprits remarquent que le goût de la saine littérature se perd , parmi nous surtout ; une sorte de dédain poursuit l'homme studieux qui se livre à des études graves , et fouille dans l'antiquité , soit pour y trouver des modèles à suivre , soit pour éclaircir des passages difficiles.

A Dieu ne plaise , Messieurs , que je ne veuille attacher aucun prix aux élans aimables d'une imagination vive et brillante qui sait tout animer , et semer des fleurs sur la route de la vie.

Mais je pense que mes réflexions sont convenables aux circonstances ; et d'ailleurs , elles viennent naturellement à l'appui des intentions du Gouvernement. S. Exc. le Ministre de l'intérieur demande que l'on s'occupe des monuments des siècles passés. Tel est aussi le vœu particulier du premier magistrat de ce département , de notre collègue M. le comte de Kergarou , qui m'a même manifesté le projet d'y coopérer , et , sous le rapport du talent , nous sommes assurés qu'il ne restera point en arrière.

Notre département , Messieurs , est beaucoup plus riche en ce genre qu'on ne le pense. Que de souvenirs ils rappellent ! Que de souvenirs auxquels

L'homme qui aime sa patrie se plaît à s'attacher.

Nous avons parmi nous des collègues bien capables de remplir cette belle tâche. Je les invite à s'en faire une occupation habituelle, à nous donner le fruit de leurs recherches; à nous associer à leurs pensées, à tout l'intérêt qu'aura dû exciter dans leur ame la vue des ruines du temps. Celles du dernier vandalisme se présentent sous un aspect bien douloureux, il leur faudra du courage pour y fixer leurs regards.

C'est par cette invitation, Messieurs, que je commence les fonctions que votre bienveillance m'a confiées.

Recevez, je vous prie, avec bonté, mes remerciements de l'honneur que vous m'avez fait. Par cette faveur que je sais apprécier, vous attendez de moi un doublement d'intérêt pour tout ce qui fait la gloire de l'Académie.

C'est cet intérêt qui me guidera toujours dans ma marche; j'aurai au moins le mérite de la meilleure volonté.

---

#### CORRESPONDANCE.

Vous avez reçu, Messieurs, de plusieurs auteurs ou corps étrangers à la Compagnie, un drame en trois actes intitulé *Thamar*, par M. Denier, de Rouen; une notice de la *séance publique*, pour 1817, de l'Académie de Caen; un exemplaire manuscrit de la tragédie de *Virginie*, revue par l'auteur, M. Saussay, avec des remerciements sur le jugement que vos commissaires ont porté de cet ouvrage; deux programmes de l'Académie de Dijon, dont l'un remet au concours, pour 1818, l'*Eloge de M. Delaharpe*, et l'autre propose pour sujet du prix de 1819, l'*Eloge de S. A. S.*

*Louis-Joseph de Bourbon , prince de Condé ; une Vie de Saint-Bruno , en un volume , monument estimable de la piété d'un fidèle disciple envers le fondateur de son ordre , par M. Ducreux , chapelain honoraire de l'Hôtel-Dieu de cette ville ; et un roman en trois volumes intitulé : La Marquise de Valcour , ou le Triomphe de l'Amour maternel , par Madame \*\*\*.*

~~~~~

TRAVAUX DE L'ACADÉMIE.

ACADÉMICIENS NON RÉSIDANTS.

Une *Grammaire française classique* , par M. Delarivière , professeur de philosophie , à Clermont ; une brochure , par M. Le Bouvier des Mortiers , sous le titre de *Lettre adressée aux auteurs d'un ouvrage anonyme sur les guerres civiles des Français* ; une autre brochure intitulée *Livre nouveau* , par M. le vicomte Toustain de Richebourg ; un recueil de *Poésies de société et de circonstances* , par M. Béranger , ancien proviseur à Lyon ; un *Poëme sur les Tropes* , par M. le comte François de Neufchâteau ; un recueil de discours en vers , intitulé *les Trois Journées* , par M. le chevalier Alissan de Chazet ; et quelques morceaux d'une nouvelle traduction de l'*Enéïde* en vers et en prose , par M. Mollevaut ; voilà , Messieurs , les ouvrages que vous devez à vos collaborateurs du dehors , et dont il vous a été rendu un compte plus ou moins étendu.

ACADAMICIENS RÉSIDANTS.

LITTÉRATURE. — PROSE.

M. Duputel vous a fait connaître le roman intitulé *la Marquise de Valcour*. Après l'analyse générale, où se trouvent peints les caractères des différents personnages, « il a fallu, dit notre confrère, pour broder » trois volumes sur un fonds aussi léger, bien des » détails, peut-être minutieux, et beaucoup de per- » sonnages épisodiques; mais aucun de ces person- » nages ne se rattache bien directement à l'action » principale. » Quant au style, M. Duputel le trouve assez rapide pour faire supporter la nullité d'action; la morale lui en semble assez pure et assez religieuse pour qu'une mère puisse en permettre la lecture à sa fille; « si pourtant, ajoute-t-il, ces sortes de » compositions peuvent être sans inconvénient pour » des imaginations trop faciles à exalter. »

Nous ajouterons au jugement de M. Duputel que le roman de Madame *** vous a été adressé par M. Tarbé des Sablons, l'un de vos membres non résidents les plus recommandables; et que c'était déjà un grand préjugé en faveur des principes moraux et des autres bonnes qualités que M. le rapporteur a remarquées dans cet ouvrage.

M. Duputel, en rendant aussi compte de la *Grammaire classique* de M. Delarivière, a commencé par jeter un coup d'œil sur les difficultés de la langue française, et sur l'insuffisance des grammaires qui se multiplient assez inutilement de nos jours. Ensuite,

résumant son opinion sur la grammaire de M. Delarivière, « l'auteur s'attache, conclut-il, à définir » avec une scrupuleuse exactitude. Sa méthode est » de subdiviser à l'infini; et l'on pourrait être » fondé à blâmer quelques innovations, peut-être » aussi un défaut de proportion avec la faiblesse » de ceux auxquels le grammairien paraît avoir destiné son ouvrage. »

C'est encore au même M. Duputel que l'Académie doit une analyse très-détaillée du *poème des Tropes* de M. François de Neufchâteau. M. le rapporteur paraît assez incliné à refuser le titre de poème à tout ouvrage où il trouve « absence d'action, de » personnages, d'intérêt et de passion, » fondé particulièrement sur ce que Horace et Dépreaux n'ont pas voulu donner ce nom imposant à leurs poétiques..... Il a crû remarquer quelques erreurs dans la filiation de certains Tropes, et l'omission de quelques autres; mais il a rendu hommage à la verve de M. François de Neufchâteau; sa conclusion est: « que le traité de Dumarsais, généralement trop peu » connu, devra, peut-être, au chantre des Tropes » de l'être davantage; et que ce sera encore un service rendu à la jeunesse à laquelle cet ouvrage est » dédié. »

Le *Poème sur les Tropes* est accompagné de notes qui composent une partie très-considérable du volume, et qui prouvent une érudition tantôt solide, tantôt fleurie et toujours utile, ainsi qu'une connaissance très-étendue de la littérature des anciens et des modernes. Ce ne sont que des extraits ou des traductions de livres connus, à la vérité; mais ce n'en est pas moins un très-grand mérite d'avoir rapproché et confronté tant d'auteurs différents qui ne s'étaient

encore jamais trouvés face à face, et formé de cette immense réunion de traits épars la physionomie, en quelque sorte, des Tropes toute entière, sinon telle qu'elle devrait être, du moins telle qu'on l'a conçue jusqu'à présent. Un autre mérite de cette composition, c'est qu'elle met en garde les jeunes gens, et peut-être bien d'autres, contre l'abus des figures, vice malheureusement trop facile à contracter dans les écoles, où l'on prend souvent à tâche d'exalter une imagination factice aux dépens de la raison et du bon goût; et l'on peut dire que, si l'on conçoit un remède plus efficace que le poème des Tropes, jamais aucun, du moins, ne fut offert aux jeunes littérateurs plus à-propos.

= Dans un rapport sur les poésies de M. le chevalier Alissan de Chazet, qui ont pour objet de célébrer trois grandes époques de la restauration actuelle, M. Durouzeau, « persuadé, dit-il, qu'un pareil ouvrage doit se développer comme de lui-même, » a marqué toutes les traces de ses analyses par des citations nombreuses de chaque pièce; et c'est ainsi qu'il a justifié son vœu « de faire naître, au nom » de la commission dont il était l'organe, le désir et » l'idée d'apprécier les intentions et les talents de » l'auteur dans l'ouvrage même, »

= M. Adam a rendu un compte très-détaillé des articles de littérature contenus dans le précis de l'Académie royale de Lyon.

= M. Lecarpentier a présenté à la Compagnie une notice imprimée sur Jean Letellier, peintre rouennais du XVII^e siècle. Sa galerie des peintres, qu'il continue toujours avec ardeur, s'est enrichie cette année de cinq nouvelles notices qui ont pour sujets

Nicolas Colombel, Pierre Mettay, Jacques Ruisdaal, Huismans et l'Albanne.

= M. *Descamps* s'est aussi lancé dans la carrière par une notice sur Michel-Ange Buonarotti. Tous ces hommages rendus au génie de la peinture par des artistes jaloux de la gloire d'un art dont ils développent tous les secrets, ont chacun leur degré d'un intérêt incontestable; car après le talent d'enfanter des chefs-d'œuvres, on doit compter pour beaucoup celui d'en faire bien sentir toutes les beautés, et c'est un privilège dont nos deux collègues se montrent également pourvus dans les notices dont nous venons de citer les titres, mais dont il est impossible d'analyser les nombreux et trop subtils détails. Nous dirons seulement qu'on doit un hommage particulier à M. Lecarpentier pour le soin qu'il continue de prendre de mettre dans sa galerie des peintres des portraits, pour ainsi dire, de famille; car Mettay était né à Fécamp en 1726, et Colombel à Sotteville-lès-Rouen en 1626.

= M. *Licquet* a fait un rapport sur le poëme italien de M. Botta, intitulé : *Camille, ou Veies conquise*.

A un sommaire des traits marquants de la vie historique du héros succède un exposé rapide de la marche du poëme, dont M. le rapporteur traduit les douze premiers vers, ainsi que vingt autres qui composent, vers le milieu du septième chant, le discours de Camille à ses amis, décidés à le suivre dans son exil.

M. le rapporteur regarde le *Camillo* comme le premier poëme épique national de l'Italie moderne : « Le héros, dit-il, a des traits de ressemblance qu'on ne peut nier avec celui d'Homère, et le rapprochement ne peut que lui être favorable, etc.

» Le merveilleux de M. Botta est nécessairement
 » celui d'Homère et de Virgile.....; mais on re-
 » connaît dans les imitations l'homme de génie qui
 » sait créer »

Sous le rapport du style , M. Licquet pense
 qu'il n'appartient qu'à un compatriote de l'auteur
 d'apprécier l'ouvrage à sa juste valeur « parce qu'il
 » est dans toutes les langues des mystères essen-
 » tiels , etc..... » Au reste , « on y reconnaît, dit-
 » il , à chaque instant de belles images , de grandes
 » et nobles pensées , des caractères fortement conçus ,
 » habilement tracés , soutenus non moins habile-
 » ment. »

= M. Botta a signalé son entrée au sein de l'Académie par une dissertation sur l'Épopée : il commence par établir un parallèle entre la destinée du poète florentin , Louis Alamanni , favorisé de François I^{er} à son arrivée en France , et l'accueil avantageux que sa muse piémontaise a reçu elle-même dans cette patrie adoptive , où les faveurs du monarque l'ont honorablement fixée..... Après ce préambule où l'expression de la modestie de l'auteur se mêle aux témoignages de sa reconnaissance envers la Compagnie , il entre dans une dissertation sur l'Épopée.

D'abord , notre collègue reconnaît dans la poésie le premier moyen d'instruction parmi les hommes , à raison des *figures inhérentes aux langues pauvres , et de leur pouvoir sur l'enfance des peuples.....*

Dé la poésie mise en action il fait naître le drame et l'épopée , qui n'est qu'une *poésie dramatique dans de plus vastes limites*. Cependant , il assigne entre l'une et l'autre des différences essentielles quant à *l'étendue de l'objet.....* d'où il conclut que la poésie épique

est ce que le génie des hommes a enfanté de plus sublime.

Ensuite, divisant l'Épopée elle-même, par rapport à son but et au degré de perfection morale, M. Botta en distingue deux espèces. L'une est un ange qui s'abaisse au vil métier d'histriion, comme dans Rolland le furieux et dans tous les poèmes romanesques.....; l'autre est une galerie de tableaux domestiques capables de faire germer les sentiments les plus honorables.....; et comprend les poèmes épiques nationaux, dont M. Botta a fait l'énumération; et celui qui, pour le moment, fait sur l'assemblée une sensation plus particulière, c'est *il Camillo*, que son auteur a eu la modestie de n'y pas comprendre. Le modèle de cette dernière espèce est Homère, dans lequel M. Botta trouve réunies toutes les conditions exigées. « Faites » voir aux hommes, s'écrie-t-il, que la justice est la » victoire, et avec du génie, vous serez mis au rang » des dieux »

C'est dans cette dernière catégorie que M. Botta place les poèmes religieux; mais « la carrière lui » paraît ici plus bornée, et l'intérêt moins vif. » Notre confrère n'admet donc, dans sa conclusion, que trois sortes de poèmes épiques, « poèmes romanesques, les moins parfaits de tous; poèmes nationaux, occupant le second rang; poèmes nationaux et moraux, au premier degré de l'échelle de perfection. »

Outre les avantages que vous trouvez, Messieurs, dans l'aggrégation de M. Botta, comme membre résidant de la Compagnie, vous avez encore à vous féliciter de deux nouvelles conquêtes, au même titre; dans M. Elie Lefebvre, maire de cette ville, et M. le comte de Monault, l'un et l'autre également recommandables par leurs lumières et par d'autres qualités personnelles qui les distinguent.

= Dans une dissertation, lue par M. *Duputel*, sur *les Considérations*, notre collègue commence par mettre ce mot au nombre de ceux qui, détournés de leur véritable origine ont des acceptions plus ou moins arbitraires; puis il distingue un sens propre, un sens moral et figuré; et en outre, des *considérations* morales, politiques générales, individuelles, etc. Aux différentes parties de cette théorie s'applique successivement une infinité d'exemples qu'il faudrait citer tous en particulier pour faire sentir à quel degré les points de vue se sont multipliés sous la plume de M. Duputel.

= M. le baron *Lézurier de la Martel* a donné lecture de deux voyages par lui faits, le premier au Ballon d'Alsace, et qui contient la relation de tous les phénomènes observés sur cette montagne célèbre, avec la statistique d'une partie de la contrée adjacente; par exemple, le voyageur visite en observateur des vacheries d'un superbe bétail; donne des renseignements sur le régime des troupeaux, sur leur produit, sur le prix des herbages, sur les mines que renferme la vallée des charbonniers; analyse les eaux de la fontaine de Bussang, dont il caractérise le goût et toutes les propriétés chimiques et thérapeutiques; remonte à la source de la Moselle, où on le suit toujours avec plaisir par l'attrait de ses utiles remarques sur tout ce qui tient à l'agriculture et au commerce, etc., etc.

Le Derby-Shire est le théâtre du second voyage de M. *Lézurier de la Martel*. Notre collègue commence par donner la position géographique du comté, le nom et les qualités des rivières qui l'arrosent, ainsi que des différentes mines qu'il renferme; ensuite il porte ses regards sur le Peak, petit canton du même

comté, où l'on compte sept merveilles, dont la première est le château du duc de Devonshire, qu'il décrit avec la complaisance d'un voyageur qui a reçu dans cette charmante habitation les honneurs d'une hospitalité la plus gracieuse ; delà il passe à la fontaine de Mam-Tor, qu'il ne trouve pas *merveilleuse*, puis aux eaux minérales de Buxton, remarquables par le souvenir qu'y a laissé la reine Marie dans ce distique :

*Buxtona, quæ calidæ celebrata es nomine lymphæ,
Fortè mihi posthac non adeunda, vale.*

Enfin à la fontaine de Tideswel, dont la source intermittente, vomissant avec bruit, à des intervalles de temps inégaux, une eau qui retombe dans son sein, *offre aux physiciens un problème assez curieux qui paraît encore à résoudre.* Mais laissons M. de la Martel s'exprimer lui-même sur des merveilles d'un autre genre.....

Eden Hole est un puits dont la profondeur n'a pu encore être sondée ; on le trouve dans les flancs d'une montagne, à l'extrémité d'une caverne qui a quarante pieds de profondeur, et vingt pieds d'ouverture. Les sondes qui y ont été jetées sont descendues jusqu'à huit cent quatre-vingt-quatre aunes, près d'un demi-mille, sans avoir atteint le fond, et les quatre vingts dernières aunes ont été trouvées mouillées. Au temps de la reine Elisabeth, le duc de Leicester engagea un homme, à force d'argent, à s'y laisser descendre dans un panier ; mais à peine était-il descendu deux cents pieds, que sur quelques indices on se déterminâ à le remonter : on le trouva sans connaissance, et peu de jours après il mourut dans le délire.....

Pool's Hole doit son nom , d'après les contes populaires , à un homme nommé Pool , que les uns prétendent avoir été un brigand qui cherchait à se soustraire à la sévérité de la justice ; d'autres un anachorète qui cherchait à éviter les séductions du monde ; mais je ne crois pas que cet affreux séjour ait jamais pu servir , au moins pendant quelque temps , à aucune créature humaine. Situé au pied d'une montagne fort élevée , nommée Coitman , on en distingue avec peine l'ouverture au milieu des pierres qui encombrant son accès ; j'y suis entré en me traînant sur les mains et les genoux pendant l'espace de plusieurs toises , précédé par un guide. Après ce pénible trajet , on se trouve dans une grotte dont la plus vaste cathédrale ne donnerait qu'une faible idée ; elle a , d'après tous les rapports , un quart de mille de long , et son élévation paraît être aussi grande.

Il s'écoule continuellement du sommet et des parois de l'eau qui se cristallise et forme des stalactites et un enduit éclatant sur les bords de la grotte et sur les pierres qui se sont détachées et jonchent le terrain ; elle forme aussi des culs-de-lampe qui semblent découler en aiguilles brillantes comme du crystal de roche. Au milieu de la grotte s'élève une colonne transparente comme l'albâtre , que l'on nomme *colonne de Marie Stuart* , sans doute pour rappeler jusques dans le sein de la terre le souvenir de cette infortunée reine.....

Mon guide et moi nous portions chacun un flambeau , qui n'éclairait que faiblement les beautés de détail dont nous étions entourés ; chaque pas en offrait une nouvelle à notre examen ; mais je ne pouvais pas me faire une juste idée de l'immensité de la grotte où nous étions errants au milieu de rochers de marbre recouverts de crystal. L'air était vif et pur ; il régnait

le plus grand silence, qui n'était interrompu que par le bruit des gouttes d'eau qui tombaient et que l'écho répétait ; il répondait aussi à notre voix, comme si la nature eût ainsi cherché, par une sorte d'illusion, à nous dissimuler notre solitude.....

Il ne manquait plus, pour compléter mon cours de caverne, que de visiter Devilsarre. Celle-ci se présente sous la forme d'une arcade de soixante pieds d'élévation et de trente pieds de largeur, d'où il découle sans cesse une eau qui a la propriété de pétrifier les objets qui lui sont soumis.

Je demandai un guide, et je cherchais de l'œil, au milieu de cette arcade, le passage que l'art ou la nature nous avaient réservé, lorsqu'il me montra de la main un ruisseau assez fort qui s'échappait avec bruit au-dessous d'une pierre fort basse ; et il me dit que c'était par là qu'il fallait passer. Ce ruisseau, que l'on peut ordinairement franchir à gué, était fort enflé par les pluies qui étaient tombées dans la nuit, et je ne voyais pas la possibilité de le remonter. Il me proposa de me servir d'un petit bateau que les gens du pays ont fait construire pour satisfaire la curiosité des voyageurs en pareil cas. Je n'hésitai pas à l'employer.....

La grotte est vaste, élevée, arrosée par plusieurs ruisseaux, et le fond est uni et d'un sable très fin, l'air y est pur, l'eau d'une transparence extrême, et je distinguai, à l'aide de mon flambeau, des truites qui remontaient les petites cascades occasionnées par les pierres qui embarrassaient le cours des ruisseaux. Cependant, mon guide me fit observer que les eaux continuant à grossir allaient rétrécir le passage ; et je me crus forcé à sortir promptement de la caverne.....

Cependant, il existe encore quelques autres objets dignes de curiosité.

Outre les merveilles du Peak, près du village de Birchover, on voit, au sommet d'une colline, un rocher de trente-six pieds de circonférence, posé tellement en équilibre sur sa pointe, qu'on peut lui imprimer du mouvement en le touchant du bout du doigt.....

Ce mémoire de M. Lézurier, rempli d'une foule d'observations diverses, est terminé par des considérations importantes relatives au commerce, aux arts, aux antiquités, à l'histoire des anciens habitants de la contrée. On remarque en particulier la description d'une mécanique de M. Thomas Lomb, « composée de 26,586 roues mises en mouvement » par une seule, et qui file 318,496,320 aunes de « fil de soie chaque jour. »

= M. Marquis a lu un fragment sur don Pedro Calderón de la Barca. Ce fragment, très-étendu, contient 1° une analyse critique et détaillée du *Médecin de son honneur*; 2° une série d'observations générales sur plusieurs autres productions dramatiques de l'inépuisable compositeur; 3° des réflexions sur le caractère particulier de son talent.

Dans l'analyse du *Médecin de son honneur*, que notre confrère regarde comme une pièce frappée au véritable coin du génie dramatique, il établit quelques points de comparaison entre Guittiéré, Othello et Orosmane, ainsi qu'entre les auteurs qui ont donné ces trois rôles analogues au théâtre. La règle des trois unités lui paraît très-évidemment foulée aux pieds dans Calderon; mais il pense, avec bien d'autres, que le culte d'Aristote coûte souvent le sacrifice de grandes beautés.

Des réflexions pleines d'une philanthropie éclairée

contre les préjugés et la cruauté barbare des mœurs espagnoles au XVII^e siècle ne sont pas ce qui nous coûte le moins à supprimer ici, dans un mémoire intéressant sous tant de rapports, et où tout a pour objet le sentiment, la raison et le bon goût.

M. Marquis trouve dans le talent de Calderon « autant de bizarrerie quelquefois et d'extravagance » même, que d'élévation et de noblesse..... » Il le croit incapable de traiter les sujets historiques.

Quant aux notices sur les autres pièces, tragédies, comédies, actes sacramentaux, etc., du même auteur, c'est un travail si varié qu'il faudrait le transcrire en entier pour en donner une idée suffisante et qui ne laissât point le regret de ne pas tout entendre.

La Compagnie doit encore à M. Marquis un éloge imprimé de Linnée, prononcé par notre confrère en 1817, à l'ouverture de son cours de botanique au jardin public de cette ville. C'est donc un éloge aussi bien placé que bien écrit.

= M. Lézurier de la Martel a lu en outre à l'Académie une *Dissertation sur les Danaïdes*.

Après être remonté à l'origine première de cette famille, notre confrère soupçonne, dans les cinquante mariages entre les enfants des deux frères, quelque vérité cachée sous l'emblème d'un événement qui est hors des proportions ordinaires de la nature, et, n'ayant trouvé nulle part, dit-il, la solution du problème, il propose d'admettre, dans l'alliance des deux branches de la famille, la communication des connaissances; dans les cinquante mariages, la division de l'année en autant de semaines; dans celui des maris qui survit au massacre, l'année solaire; enfin dans le tonneau des Danaïdes, le symbole de la durée.....

Au reste, M. de la Martel est persuadé que, si les hellénistes voulaient décomposer les noms des cent époux, ils pourraient trouver des arguments à l'appui de son système. C'est par là qu'il a découvert, lui-même, qu'Hypermnestre serait l'embème de l'année solaire, parce qu'Hypermnestre viendrait, selon lui, des deux racines $\upsilon\pi\epsilon\rho$ et $\mu\epsilon\rho\upsilon\nu$, etc.

= Une dissertation, lue par M. Brière, a pour objet 1^o de justifier l'Académie française d'avoir donné son sentiment sur le *Cid*; 2^o de revendiquer un juste tribut de reconnaissance en faveur des écrivains vivants ou morts qui ont contribué à l'honneur des lettres. M. Brière déduit la justification de l'Académie française, particulièrement de la modération et de l'impartialité de sa critique, avouée par Voltaire, par Delaharpe, et par Fontenelle lui-même, neveu et zélé partisan du grand Corneille.....

Quant à la seconde partie du mémoire, relative au respect dû aux écrivains d'un ordre distingué, après avoir fait de MM. de Fontenelle et François de Neufchâteau un portrait largement tracé et, pour ainsi dire, à main-levée, M. Brière réclame toute la justice qu'il croit due à leur caractère et à leurs travaux; et pour civiliser en quelque sorte tous les débats qui peuvent s'élever parmi les gens de lettres et les savants sur le plus ou le moins de considération que méritent les hommes et leurs écrits, notre confrère adopte la conclusion de l'Académie française dans son sentiment sur le *Cid*; et il regarde ces sortes de luttes comme une espèce de guerre avantageuse pour le progrès des lumières, quand les armes n'y sont point empoisonnées, etc.

= M. Le Prevost, docteur-médecin, a communiqué
niqué

niqué un mémoire intitulé : *De l'origine de la ville de Rouen, et de l'étymologie de son nom latin et français.*

Sur la première question, après quelques idées générales relatives aux causes de l'obscurité qui enveloppe le berceau des anciennes villes, M. Le Prévost commence par regarder comme « probable que » Rouen n'existait pas du temps de César, ou que ce » n'était qu'une simple bourgade, » attendu que le conquérant des Gaules, en parlant de la ville des Velocasses, s'il eût entendu parler de Rouen, n'eût pas manqué d'en appeler les habitants *Rothomagenses*, « suivant sa méthode dans la désignation des peuples » des autres grandes villes de la Normandie..... »

Strabon ni Pline, écrivains du premier siècle de l'ère chrétienne, ne font aucune mention de Rouen dans l'énumération des villes des Gaules.....

Ptolémée, qui écrivait dans le siècle suivant, a bien parlé de deux villes des Gaules sous le nom de *Ρατομαγος* et de *Ρατομαγος*, séparées par 2° 30' de longitude, et à 20' en latitude de distance; mais ni l'une ni l'autre ne sont, à beaucoup près, dans la position géographique ni astronomique de Rouen; « et l'on peut raisonnablement douter, dit l'auteur » du mémoire, que Ptolémée ait voulu parler de » cette ville. »

Antonin et Ammien Marcellin, qui écrivaient au IV^e siècle, n'offrant pas plus de certitude à M. Le Prévost, parce que le premier placerait son *Rothomagus* à 11 lieues $\frac{1}{3}$ de Paris, et que le second ne l'instruit pas davantage quand il dit que « *Rotomagi et Turini secundam Lugdunensem ostendunt*, » notre confrère finit par s'appuyer sur la tradition ecclésiastique; et il prend pour époque de l'origine de Rouen, ou de ses premiers aggrandissemens, la prédication exercée

par S. Mellon dans cette ville au III^e siècle. Que si l'on demande à M. Le Prevost pourquoi l'homme de Dieu préféra pour sa mission une bourgade, qui, suivant la même tradition, n'avait qu'une rue, à des villes plus anciennes et plus peuplées, il répond que c'était pour échapper plus facilement à la persécution à la faveur de la rivière et des forêts au milieu desquelles la bourgade était située.....

Après avoir exposé différentes causes qui auront pu favoriser les développements de la population de Rouen, dont il vient de fixer au III^e siècle la première époque d'existence connue, M. Le Prevost passe à la seconde partie du mémoire qui a pour objet l'étymologie.

Persuadé qu'il ne faut pas déduire *Rouen* de *Rothomagus*, mais bien *Rothomagus* de *Rouen*; il rejette d'abord successivement, après les avoir combattus, tous les systèmes précédemment inventés par les historiens sur l'étymologie du mot *Rothomagus*; puis s'attachant à l'explication de Piganiol de la Force, « la plus naturelle, dit-il, et la seule qui doit être admise, » il admet donc que le nom *Rouen* est tiré de *Robec*, rivière nommée par les anciens habitants *Roth*, auquel mot on aura ajouté *ham* ou *hem*, mot saxon qui signifie demeure; et que de *Rotham* ou *Rothem*, par corruption, on aura fait *Rouen*, que les Romains auront traduit par *Rothomagus*, etc., terminaison commune à plusieurs villes des Gaules de leur temps. « *Magus*, suivant Bochart, » vient de *magon*, qui, en phénicien, signifie demeure ou ville. »

M. Le Prevost ne se croit pas obligé à donner l'étymologie du mot *Roth*. Cependant, en admettant l'explication de Camden, il dirait volontiers que *Roth* vient du gaulois *Rith*, qui signifie gué.

Ici, nous laissons M. Le Prevost résoudre une diffi-

culté qu'il se fait à lui-même à la clôture de son mémoire : « Mais, dira-t-on, la rivière qui, suivant votre » opinion, a donné son nom à la ville de Rouen, ne » s'appelle pas *Roth*, mais *Robec*, en latin *Rotho-* » *beccus*. Il nous est ici facile de prouver que *Robec* » signifie rivière de *Roth*; le mot *bec* est saxon, il » signifie ruisseau ou petite rivière; on en trouve » une explication certaine dans le passage suivant, » extrait de la chronique de l'abbaye du Bec : *In* » *Normanniâ est quidam locus, qui dicitur beccus, et* » *ità vocitatur à rivulo illic decurrente*. Il y a aussi » auprès de Paderborn, en Westphalie, une petite » rivière qu'on appelle Rodenbeck, et dont le nom » a beaucoup de rapport avec celui de notre Robec » qui dans quelques chartes est appelé Rodebec. »

= Le même M. Le Prévost a lu un second mémoire sur l'orthographe du mot *Rothomagus*. La question est de savoir s'il doit y avoir, dans ce mot, un *h* après le *t*. M. Le Prévost commence par récuser ici l'autorité des chroniques, des histoires et des géographies anciennes, à raison du grand nombre des copistes par les mains desquels elles ont passé, et de la variété que l'on y trouve dans les noms propres, souvent chez le même auteur, quelquefois à la même page; résultat inévitable de la manière dont, avant l'imprimerie, on multipliait les exemplaires, en tirant une multitude de copies à la fois sous une seule et même dictée; et notre collègue offre la preuve de cette anomalie dans les différentes éditions de Ptolomée, de Grégoire de Tours, etc.

Par une conséquence du principe, M. Le Prévost écarte aussi le témoignage de Valois de Danville et autres qui n'ont pas été à portée d'écrire le mot *Rothomagus* d'après des pièces originales; il en appelle

donc à des actes solennels, manuscrits, tels que des conciles, des bulles, des chartes, des arrêts, etc. Et parmi un grand nombre de pièces de ce genre, où l'on trouve *Rothomagus* avec un *h*, il cite en exemple douze monuments depuis un règlement d'Innocent I^{er} en 404, jusqu'à une collection de dix années des arrêts de l'échiquier de Normandie, terminée en 1546.

Notre confrère corrobore sa preuve de l'autorité des premiers typographes de cette ville, qui ont toujours mis l'*h* après le *t*; et il établit la possession de l'*h* depuis 404 jusqu'en 1728 par les bréviaires de Rouen, d'où M. de Tressan la fit alors disparaître.

Il est donc incontestable, reprend l'auteur, en se résumant, « qu'avant le commencement du XVIII^e siècle *Rothomagus* s'écrivait avec un *h* dans les actes publics et authentiques; » et, comme l'usage fait aussi loi pour la manière d'écrire les mots, il conclut, « que l'on doit employer la lettre *h* après le *t* dans le mot *Rothomagus*. »

= M. Gosseume a lu aussi un mémoire sur l'orthographe du mot *Rothomagus*. Jusqu'à présent, sur cette question, « on n'est guères parvenu, dit notre collègue, qu'à montrer ce qui s'était fait..... » Il s'agit de savoir ce qui se doit faire..... C'est par conséquent l'étymologie qu'il est essentiel de rechercher. »

M. Gosseume regarde comme autant de principes reconnus 1^o que ce sont les enfants de Japhet qui ont peuplé l'Europe; 2^o que Gomer porta la langue celtique dans sa nouvelle patrie, et qu'Ascenès introduisit la langue teutonique dans la sienne; 5^o enfin que les langues gauloise, grecque et latine sont dérivées de la langue gomerienne ou celtique.....

D'après ces éclaircissements, et fondé en outre

sur le témoignage de dom Pezron , consigné dans une lettre à l'abbé Nicaise , « je dérive *Rothomagus* , dit M. Gosseaume , des deux mots grecs *ρῶθος* , *undarum strepius ex fluentis aquæ cursu* , et *μέγας* , *magnus* , étymologie qu'il appuie de la topographie de Rouen et de la description du cours de la Seine , dans ces temps reculés « où le bruit des eaux brisées » contre les isles pouvait recevoir un accroissement » sensible du cours de Robec et d'Aubette et des nombreux ruisseaux qui se précipitaient dans la Seine , du côté de la montagne ; » et , ici , il invoque la description de Virgile , *est in secessu* , etc. , comme un moyen de comparaison .

« C'est donc la nature elle-même , continue M. Gosseaume , qui me fournit mon étymologie » Ici le principe étymologique est toujours subsistant ; et après une longue suite de siècles je puis encore offrir mes titres originaux dans toute leur intégrité et dans leur pureté primitive . »

Notre confrère trouve encore le mot *ρῶθος* dans le premier radical de *Rothobecum* , Robec ; mais il se borne , pour le moment , à l'étymologie de *Rothomagus* et de *Rothobecum* pour prouver la nécessité de l'*h* dans la manière de les écrire .

Ainsi , en suivant deux routes bien différentes , dans deux genres de preuves qui se prêtent un appui réciproque , nos deux collègues ont obtenu le même résultat , et leurs mémoires paraissent former ensemble une sorte de démonstration .

Quant à la seconde partie , après des portraits largement tracés de quelques écrivains sur le mérite desquels tout le monde n'est pas d'accord , notre collègue les met à l'abri des rigueurs de la critique , en leur faisant un rempart de leurs propres ouvrages et de la noblesse de leur caractère ; et , pour civi-

liser, en quelque sorte, tous les débats en matière de goût parmi les gens de lettres, M. Brière regarde, avec l'Académie française, ces sortes de luttes « comme » une guerre avantageuse pour tous lorsque les armes » n'y sont point empoisonnées. »

= L'Académie a entendu la lecture d'une série d'observations, par M. *Bignon*, sur les traductions de quelques classiques latins.

« Un différent entre deux personnes de cette ville » lui a donné l'occasion d'examiner de près la traduction de l'art poétique d'Horace, par M. l'abbé » Batteux; et celle de Salluste, par M. Dureau- » Delamalle; comme ancien professeur de littérature, » il pourrait bien s'exposer au reproche d'ingratitude envers ses maîtres; mais, outre qu'il s'est » convaincu d'assez bonne heure qu'il est beaucoup » plus sûr de se mettre en état de traduire soi-même, » en ne parlant que des traductions auxquelles il » ne doit rien, il ne manquera à la reconnaissance » envers personne; et en montrant la faiblesse de » quelques-unes, il peut rendre un service à beaucoup de monde. »

Pour ce qui regarde la traduction d'Horace, l'auteur des observations s'est borné, pour cette fois, aux neuf premiers vers; il a commencé par fixer dans une explication assez étendue le sens qu'il donne lui-même au texte; ensuite, dans une critique détaillée de la traduction, il a trouvé que presque toutes les expressions essentielles, dans M. Batteux, comme *d'y attacher des membres de toutes les espèces; revêtus de plumes de toutes les sortes d'oiseaux; le haut de la figure; rempli d'idées vagues, sans dessein; ni aucune des parties n'irait à former un tout*, que toutes ces expressions, disons-nous,

abstraction faite du style, sont ou louches ou fausses, ou absolument hors du sens et de l'intention visibles d'Horace, etc., etc.

Une note sur *uni formæ*, où M. Batteux dit que » espèce est composé du genre et de la différence et des propriétés » a donné lieu au critique de rappeler succinctement les principes connus sur la génération des idées de *genre* et d'*espèce*, dont on a fait jadis trop de bruit; et il a admiré qu'un écrivain distingué, qui a réduit les beaux arts à un principe, ait eu à cet égard des notions si confuses.

Quant à la traduction de Salluste, l'auteur des observations a suivi la même marche que pour Horace, en donnant d'abord une explication développée des difficultés que semble renfermer le premier paragraphe de la préface pour la conjuration de Catilina; et, après avoir signalé les contre-sens et les non-sens qu'il prétend exister dans la traduction de M. Delamalle, « il ne peut m'entrer dans la tête, » a-t-il dit, qu'un écrivain tel que Salluste ait été » choisir dans la politique d'Aristote des idées aussi » décomposées, si elles s'y trouvaient dans un pareil » désordre; mais non....., j'ai traduit simplement » et longuement peut-être la préface de l'historien. » Mais, à l'égard d'un passage aussi décrié et » aussi mal entendu, mon principal objet doit » être de montrer qu'il est raisonnable et intelligible. »

Nous nous bornerons à réunir les éléments de la traduction des principales difficultés. « Tous les » hommes, qui (ou *puisque* ils) sont jaloux de l'ex- » porter sur les autres animaux, doivent faire tous » leurs efforts pour ne point passer leur vie dans » le silence comme les brutes; car celles-ci sont

» courbées par la nature et assujetties à leurs sens ;
 » mais , chez nous , la somme des facultés se par-
 » tage entre le corps et l'esprit ; chez nous l'esprit
 » a plus d'empire , et le corps est plus dépendant....
 » et parce que la vie , même quand nous en tirons
 » partie , est courte.....

» J'ai voulu voir , reprend le traducteur , d'Otte-
 » ville et Beauzée sur ce passage : j'ai reconnu qu'ils
 » se sont égarés , chacun à sa manière ; et M. Dela-
 » malle , n'ayant trouvé rien de fixe dans ses de-
 » vanciers , s'est égaré à la sienne , peut-être un peu
 » plus loin et avec un peu plus de mal. Suis-je donc
 » supérieur à tant de littérateurs si profonds ? Non ,
 » sans doute , pas même leur égal , à beaucoup près ;
 » mais seulement , ici , un peu plus heureux , j'ima-
 » gine. On se plaint tous les jours de la multitude
 » des traductions de Salluste ; mais on peut voir par
 » cet échantillon qu'il n'y en a pas encore trop de
 » bonnes. »

» M. Bignon a cité encore , du même historien , un
 » passage voisin du premier , « passage qu'on traduit
 » sans gêne et au premier apperçu tous les jours
 » dans les écoles , que l'on croit entendre de même
 » et que réellement on n'entend point : » c'est l'exorde
 » du discours de Caton répondant à César dans le
 » sénat de Rome. « D'Otteville paraît avoir soupçonné
 » le vrai sens , Beauzée l'a brouillé avec toute sa mé-
 » thode ; et M. Dureau-Delamalle l'a tellement ti-
 » rillé et disloqué qu'il est devenu , sous sa plume ,
 » tout-à-fait méconnaissable. » Nous sommes obligés
 » à supprimer ici une assez longue discussion dans la-
 » quelle l'auteur est entré sur la construction grammati-
 » cale et sur les rapports des idées qui constituent le sens
 » de cet exorde ; nous nous contenterons de renvoyer
 » avec lui le lecteur à l'exorde de la troisième olyn-

thiène de Démosthènes, Οὐχὶ ταῦτα παρίστανται μοι γινώσκειν, etc.

M. Bignon prétend que ce sont, de part et d'autre, les mêmes idées, la même position, la même construction et la même division; que les deux exordes sont absolument calqués l'un sur l'autre; et que, pour peu qu'on entende le grec, on s'apercevra dès les premiers mots qu'on n'a pas entendu le latin: et pour qu'on ne s'étonne pas de voir Salluste s'approprier des morceaux tout entiers dans Démosthènes, comme il a fait dans Aristote, M. Bignon cite plusieurs passages des oraisons de Salluste, tirés mot pour mot de l'orateur athénien, entre autres l'exorde de César, auquel répond Caton, et qui est le même que celui de l'oraison sur la Chersonnèse, etc. « Ce qui ferait presque soupçonner que Salluste, qui se tire toujours si bien d'affaire, pourrait bien avoir eu quelquefois un peu de mal à entrer en danse, lorsqu'on le voit si souvent appeler les grecs à préluder pour lui. »

Après tout, ne nous plaignons pas d'un emprunt qui souvent multiplie nos jouissances: permettons de prendre un peu à ceux qui ont le talent de beaucoup prendre. L'excellente péroraison de la vie d'Agriola serait probablement bien moins attendrissante, si Tacite, qui prend aussi quelquefois dans Tite-Live, ne se fût pas approprié quelques-uns des plus beaux traits, avec les formes et le ton, des plaintes si éloqu岸tes de Cicéron sur la mort du devin Crassus, dont il déplore la perte au commencement de son troisième livre de l'orateur.

= *Les Eaux de Bagnoles*, tel est le titre d'un voyage en Basse-Normandie, fait et écrit cette année par

M. Guttinguer qui en a lu un fragment à l'Académie. Cette petite excursion littéraire, dont nous attendons le complément avec l'intérêt qu'inspire le genre facile et toujours gai de M. Guttinguer, est remplie d'une foule de traits variés et de saillies piquantes qui, ne fût-ce que pour la tournure, perdent nécessairement tout leur sel dans une courte analyse; et le temps nous manque pour faire des citations nombreuses. Puisqu'il faut un sacrifice, nous ferons celui de l'agréable à l'utile, en nous bornant aujourd'hui à signaler la vertu des eaux minérales de Bagnoles. Des eaux qui nous ont rendu un de nos plus aimables confrères méritent bien d'ailleurs que la reconnaissance leur accorde une mention dans les annales de l'Académie.

Voici donc une faible partie de ce qu'en a dit M. Guttinguer à la suite d'une description attachante des sites pittoresques qui les environnent, du charmant domaine qui les renferme, des agréments et des commodités qu'on y trouve, etc.

« Qui ne reprendrait des forces avec un si doux
 » régime? mais des savants distingués nous donnent
 » des idées plus positives sur les effets salutaires de
 » la fontaine de Bagnoles. Ses eaux tièdes et sul-
 » fureuses ont été analysées par des chimistes cé-
 » lèbres au nombre desquels je citerai M. Vauquelin,
 » membre de l'Institut royal de France..... Ils
 » ont approfondi dans leurs ouvrages les propriétés
 » et les causes qui produisent de si merveilleux
 » effets..... J'ai vu des cultivateurs que de longues
 » fatigues avaient paralysés retrouver presque en-
 » tièrement l'élasticité et la vigueur de leurs mem-
 » bres; des gens riches, plus malades que tous les
 » autres des excès, etc., y ranimer leurs sens émou-
 » sés;..... de vieux soldats et de jeunes guerriers

» achever d'y cicatriser leurs blessures, et n'en
 » conserver que ces traces honorables qu'un Fran-
 » çais s'enorgueillira toujours de montrer à sa patrie
 » et à ses ennemis. O merveilleuse fontaine ! etc. »

Ceux qui ont vu M. Guttinguer à son départ et à son retour ne seront certainement pas en droit de l'accuser de flatterie.

ARTS ET ANTIQUITÉS.

M. *Auguste Le Prevost* a fait voir à la Compagnie des pavés singuliers trouvés le printemps dernier dans les ruines du château de Calleville, près Brionne, département de l'Eure, par un paysan qui en extrayait du caillou pour la réparation des chemins de la commune.

« Ces pavés, dit M. Le Prevost, présentaient une
 » grande variété de formes, de dessins et de cou-
 » leurs. J'en vis de quarrés, de rectangulaires, de
 » de rhomboïdaux, de quadrilatéraux, de triangu-
 » laires rectilignes et curvilignes, de demi-ellip-
 » tiques, de demi-circulaires, d'autres ayant la
 » forme de navettes, de lozanges, de lunules, de
 » portions de quarré ou de triangle. Quelques-uns
 » sont percés de trous ronds remplis eux-mêmes
 » par d'autres pavés d'une couleur jaune fort riche
 » et offrant à-peu-près l'aspect de grosses têtes de
 » clous dorés. Tous sont revêtus d'une couverte
 » d'oxide métallique, analogue à celle de la faïence.
 » Le plus grand nombre porte des dessins repré-
 » sentant des ornements, des animaux et des figures
 » de blason. Ces dessins, presque toujours jaunes
 » sur un fond rouge, ont été d'abord imprimés en

» creux , puis remplis d'un oxide différent de celui
 » qui constitue le reste de la couverture. Les couleurs
 » principales sont le brun , le rouge et le jaune. Les
 » pavés bruns sont toujours monochromes. »

Les animaux représentés sont des lions rampants , des cerfs passants , des griffons et des oiseaux , toujours dirigés de gauche à droite. Le style n'est pas dépourvu de facilité , ni même d'une sorte de correction.

La plus grande partie des pavés armoriés qu'ait vus M. Le Prevost porte l'écusson de la maison d'Harcourt (deux fasces d'or en champ de gueules). Sur un , on voit les trois marteaux de gueules en champ d'or des Martels de Bacqueville ; sur un autre , la fleur-de-lys de gueules en champ d'or des Tilly. Il est probable que beaucoup d'autres auront été mutilés ou enlevés à l'époque même des premières fouilles.

Outre ces pavés , dont les figures ont été encadrées dans un écusson pour leur imprimer un caractère héraldique , un autre porte l'image grossièrement ébauchée d'un aigle éployé ; et plusieurs , en forme de navettes , sont chargés de fleurs de lys jaunes.

« On avait déjà connaissance (continue M. Le
 » Prevost) de pavés émaillés et armoriés par les
 » mêmes procédés. MM. Delarue et Lair , nos con-
 » frères , en possèdent qui proviennent d'une salle de
 » l'abbaye de Saint-Etienne , à Caen , et qui ont fourni
 » à M. Henniker , le sujet d'une dissertation. J'en ai moi-
 » même découvert dans une chapelle latérale de la
 » cathédrale de Coutances de parfaitement sembla-
 » bles à ceux de Caen ; mais je n'ai pas connaissance
 » qu'on en ait jamais décrit d'analogues à ceux de
 » Calleville pour la variété et la bizarrerie des for-
 » mes. Cette bizarrerie est telle qu'en voyant toutes

» les pièces de ce pavé séparées, il nous fut impos-
» sible, non-seulement de retrouver leur arrange-
» ment primitif, mais encore d'en établir un quel-
» conque régulier entr'eux.

» Il était donc d'un grand intérêt de faire de nou-
» velles fouilles pour y trouver le pavé dans sa dis-
» position primitive et nous rendre compte de l'effet
» qu'il avait dû produire, effet dont nous étions loin
» de soupçonner tout le charme. »

Cette fouille eut lieu le 22 juillet, sous la direction de M. Revers, en présence de MM. le Sous-Préfet et le Maire de Bernay, et de quelques autres amateurs. L'opération eut le plus grand succès. Au bout de quelques heures on rencontra et on réussit à mettre complètement à nu un coin d'appartement parfaitement intact où se trouvait une rosace de cinq pieds de diamètre à-peu-près, aux armes de la maison d'Harcourt, offrant, rangée en trois cercles concentriques et dans une disposition constamment circulaire et rayonnante, une espèce de mosaïque du dessin le plus gracieux et du plus grand éclat. M. Revers copia sur-le-champ cette rosace dans un dessin charmant qu'il fait graver et se propose de publier.

» Les pavés de Calleville, dit l'auteur du mé-
» moire, nous offrant le premier exemple à notre con-
» naissance d'un semblable travail, nous aurions vi-
» vement désiré pouvoir trouver, soit dans les tra-
» ditions historiques, soit dans les objets mêmes pro-
» venant des fouilles, quelques données précises sur
» la date d'un fait aussi important à consigner dans
» l'histoire des arts du moyen âge »

A défaut de renseignements parfaitement authentiques sur ce sujet, M. Le Prevost se livre à des recherches desquelles il fait résulter que les pavés de Calleville ne peuvent appartenir qu'au XIII^e siècle

ou à la première moitié du XIV^e, et que plusieurs probabilités se réunissent pour en faire attribuer l'établissement à Jean, deuxième du nom, baron d'Harcourt et maréchal de France, dit *le Prud'homme*, qui fleurissait vers la fin du XIII^e siècle.

Au reste, M. Le Prevost est loin de regarder la question comme complètement décidée, et il la soumet entièrement au savant qui a dirigé les fouilles de Calleville. « C'est à M. Revers, dit-il en terminant son mémoire, qu'il appartient de présenter aux amis des arts et des antiquités nationales les mosaïques qu'elles renferment avec tout l'éclat de leurs brillantes couleurs, avec tous les détails et les renseignements propres à appeler l'intérêt, à satisfaire la curiosité. Pour moi, mon seul but a été d'en faire connaître l'existence et de préparer ainsi à en suivre la description avec plus d'attention, à en examiner les matériaux avec plus de soin. »

= *Notes sur les restes d'un établissement antique tels qu'ils étaient au mois de septembre 1817, à Saint-André-sur-Cailly*; c'est le titre d'un second mémoire présenté et lu par M. Auguste Le Prevost. Cette lecture a été précédée de quelques observations où M. Le Prevost rappelle succinctement les résultats précédents de cette fouille, interrompue par des circonstances contrariantes, et dont la reprise, ainsi que le succès, sont dûs au zèle de MM. de Montville et de la Quesnerie, à l'active coopération de M. Rondeaux fils aîné, et notamment aux encouragements de M. le Préfet, qui a soutenu les travaux par sa présence et pris à loyer le terrain, pour cette année, afin d'ouvrir au printemps une nouvelle campagne. (*)

(*) Cette campagne n'a pas eu lieu.

L'investigation de M. Le Prevost ne se borne pas à la simple considération des matériaux. Il voudrait encore découvrir, d'après la nature des monuments, et particulièrement d'un reste d'enceinte circulaire assez vaste, quel pourrait avoir été l'établissement qui offre des débris si riches et d'une si grande dimension. Mais à défaut de renseignements topographiques, notre confrère ne propose, dit-il, que des conjectures.

Une ville du deuxième ordre, une station de poste, une maison de campagne, un temple ou une station militaire, voilà tout ce qu'il croit possible de voir dans ces ruines.

Ensuite, écartant l'idée d'une ville par l'absence de ce défaut d'uniformité, de cohérence, etc., dans les constructions; celle d'une station de poste par la magnificence; celle d'une maison de campagne par la grosseur et la divergence des murs, il admettrait volontiers l'existence d'un temple; mais il aimerait mieux reconnaître une station militaire, fondé sur l'usage, jusqu'au règne de Constantin, des camps fortifiés hors des villes, sur la probabilité d'édifices somptueux dans ces camps, soit pour les chefs, soit pour les représentations théâtrales; enfin, sur la position même de Saint André et sur la présomption en cet endroit d'un grand chemin de Rouen à Amiens, le long duquel chemin l'on aura pu construire un camp fortifié pour la défense de Rouen du côté du nord, comme la ville était défendue par un autre au couchant et à la même distance, suivant un passage de la vie de Saint Philibert, abbé de Jumièges.

Les notes sur l'état actuel des fouilles de Saint-André sont un travail de M. Rondeaux, au zèle et à l'intelligence de qui M. Le Prevost a rendu un

éclatant hommage ; et l'Académie s'est fait un devoir d'y ajouter le témoignage de sa reconnaissance.

M. Le Prevost a produit un troisième mémoire relativement aux principes régulateurs du dessin et de la composition des médailles.

L'Académie en doit un autre dans le même genre à M. Marquis. Ces deux dissertations méritent également une mention fort honorable ; mais la grande quantité des détails qui en font tout le prix , est précisément ce qui nous empêche ici d'en donner une idée précise , qui ne serait pas digne d'un pareil travail, ni capable de le faire apprécier.

= C'est encore à l'activité des recherches de M. *Auguste Le Prevost* que l'Académie est redevable du recouvrement d'un mémoire de feu M. Torcy , architecte , sous le titre d'*Observations sur quelques objets d'antiquités relatifs à la ville de Rouen*. Ce mémoire intéressant, fait et destiné pour l'Académie, était tombé par un effet de la révolution dans des mains étrangères ; et non-seulement notre zélé confrère s'est donné la peine d'en prendre une copie exacte ainsi que du plan annexé, mais encore il a eu la délicatesse de rendre les pièces originales. (Imprimé à la suite.)

= M. *Gossèaume* a lu une dissertation intitulée : *Mémoire explicatif d'un monument de Doyeivert , près Nimègue*. Il s'agit d'abord d'une inscription gravée sur une pierre au clocher de ce village, transmise à l'Académie en 1754 , par M. Beyer, docteur-médecin, et consignée dans le second tome de nos mémoires , sans aucune explication de la part du docteur Hollandais. Voici l'inscription :

M. TRAIANI V. C
 GVMATTIVS GAI
 SIONIS FVE TALAE
 AFROR. T. P. I.

MM. Cuper et Muratori avaient échoué dans l'interprétation. M. Gosseaume croit avoir été plus heureux. Il commence par poser en principe qu'excepté le mot *Trajani*, toutes les autres lettres sont les initiales d'autant de mots, manière d'écrire anciennement employée, et qui, suivant lui, s'est maintenue dans les provinces plus long-temps qu'à Rome; en conséquence, il résout le problème de la manière suivante :

Manibus Trajani Vulpii Criniti germanicas urbes munivit, Armenos Taiphalorum terras imperio victor subjecit. Galliarum Agrippinæ imperator salutatur; innumeris operibus nobilitavit Italiam servator: familiaris, urbanus, egregia tranquillus agens. Libertate amicos evexit. Alvi fluxu Romam obiit rediens. Tumulum Plotina imposuit.

Et, pour confirmer la vérité de son interprétation, M. Gosseaume établit sa conformité avec ce que Eutrope a dit de Trajan, au huitième livre de son histoire. *Urbes trans Rhenum, etc.*

Cependant, M. Gosseaume, qui cherche à lever les doutes, se fait ici deux objections. Pourquoi un tel monument à une si grande distance de Rome? Pourquoi une épithaphe dans un clocher? Il répond à la première par la reconnaissance des Germains pour les faveurs particulières qu'ils avaient reçues de Trajan; à la seconde, par l'intérêt qu'on aurait pu prendre à la conservation de ce monument, qui d'ailleurs pouvait avoir une destination primitive

bien différente..... Mais l'inscription est-elle un monument primitif ou une copie abrégée d'une épitaphe explicite antérieure ou postérieure à Eutrope ? Cet historien a-t-il pu la connaître ? Il est fâcheux que nous ne puissions pas rapporter ici tous les arguments et les conjectures de l'auteur dans une discussion sur laquelle sa méthode répand beaucoup de clarté et d'intérêt. Au reste , pour prouver qu'il y a des données et une marche déterminée dans l'interprétation des écritures contractées ou elliptiques , M. Gosseume recueille plusieurs passages d'initiales dans divers auteurs , « et j'en vais former , dit-il , une » épitaphe qui offrira un sens admissible , » ce que notre savant collègue exécute en effet. Ce mémoire est rempli d'une foule de réflexions et de notes qu'il serait utile de lire , mais difficile de bien analyser.

= M. *Periaux* a soumis à l'Académie deux exemplaires d'une nouvelle édition de la carte géographique de ce département, très-bien exécutée avec des caractères mobiles , procédé dont il a déjà donné plusieurs essais qui ont obtenu des éloges.

= Un manuscrit de M. *Gourdin* , sous le titre de *Notices des ouvrages imprimés dans le XV^e siècle qui se trouvent dans la bibliothèque publique de Rouen* , et dont notre confrère a lu une partie , a été renvoyé , sur la demande de l'auteur , à l'examen d'une commission. Cet ouvrage , volumineux et d'un travail considérable , composé au sein de nos richesses littéraires , dont notre honorable confrère , qui en avait organisé le dépôt , a été si long-temps le digne conservateur , est en quelque sorte un butin précieux qu'il emporte pour lui donner dans sa retraite la forme la plus avantageuse , et le léguer à la pos-

térité avec toute la perfection que sa longue expérience et ses autres compositions nous donnent le droit d'attendre de ses derniers loisirs.

M. Gosseaume , rapporteur , attache beaucoup d'importance au discours préliminaire , « où l'auteur » examine en général le cas qu'on doit faire des anciennes éditions , s'il en existe qui soient de dates douteuses , fausses , corrompues , inintelligibles ou absolument imaginaires. »

Quant au corps du manuscrit , M. le rapporteur y a remarqué des recherches très-érudites , tirées des bibliographes les plus célèbres , sur les éditions et les ouvrages mentionnés , sur tout ce qui peut fixer la valeur des unes et des autres ; des réflexions critiques sur la nature intime de chaque traité et sur les fautes essentielles de tous les genres ; enfin des renseignements particuliers « sur des traités peu volumineux perdus sous l'épaisseur des in-folio , même pour ceux qui les possèdent. »

« Nos éloges n'ajouteraient rien au mérite de l'auteur et de l'ouvrage , dit M. Gosseaume pour conclusion du rapport ; mais qu'il nous soit permis de faire observer ce qu'a dû coûter de patience et de recherches la composition de ce manuscrit , et combien d'art et de talent il fallait pour répandre de l'agrément sur une matière aussi sèche. » L'assemblée a entendu avec un intérêt tout particulier cet hommage rendu aux travaux d'un de ses vétérans , avec lequel M. Gosseaume termine un demi-siècle , passé , pour tous les deux , si honorablement au sein de l'Académie.

= Dans un aperçu sur les antiquités , où il rend compte de la conservation de l'amphitéâtre de Lillebonne et de quelques vases intéressants qu'on y a

trouvés, M. le comte de *Montault* met au premier rang ce que les siècles ont épargné de constructions romaines; mais il s'intéresse en même temps beaucoup à celles de nos pères: « Leur architecture, tout-à fait » différente de celle des Grecs et des Romains, dit-il, » paraît plus en rapport avec le genre des Egyptiens. » Il aime ces sombres vitraux qui inspirent les méditations religieuses, ces symboles, ces hiéroglyphes;... et il compare « les flèches qui dominant nos anciens » temples à des pyramides qui signalent de loin la » demeure de l'Eternel comme celle du temps. »

= L'architecture gothique ne mérite point la palme aux yeux de M. *Vauquelin*; un mémoire savant et digne d'un architecte instruit, qu'il a lu sur cette importante question, donne la préférence à l'architecture antique. Il considère cette dernière d'abord dans son rapport avec les arts et les lettres, et ensuite en elle-même. Sous le premier point de vue, après l'avoir suivie dès sa première aurore et dans son état d'assoupissement jusqu'à son réveil, au temps des Médicis et de François I^{er}, il regarde comme un grand préjugé en sa faveur qu'elle ait partagé toutes les révolutions des lettres et des arts. Sous le second point de vue, il la réduit à trois éléments primitifs: la colonne, le fronton et l'entablement, qui, ensemble, engendrent les cinq ordres, dont le mélange produit des combinaisons d'une variété, d'une richesse et d'une magnificence incalculable; tandis qu'au contraire il voit dans le gothique une triste uniformité, des ornements quelquefois puérils et absurdes avec des formes bizarres. Malgré tous ces défauts, M. *Vauquelin* reconnaît dans le gothique des beautés particulières et originales, dont il se propose de traiter ailleurs; mais en attendant, il s'attache à

démontrer avec beaucoup de développement que les avantages que l'on se plaît communément à trouver dans cette espèce de genre bâtard , sont souvent accidentels et purement de fantaisie , ou qu'ils peuvent se concilier avec le genre antique , sans déroger aucunement aux vrais principes ; « et s'il en est » autrement , dit M. Vauquelin , ce sont les artistes » qui manquent à l'art , les architectes à l'architecture.....»

= Plus que jamais il est permis de dire aujourd'hui , Messieurs , que les lettres et les arts ne connaissent point de mer entre l'Angleterre et la France. Deux de vos membres , habitants des bords de la Tamise , vous ont envoyé d'importants tributs. Vous avez reçu de M. Dibdin un catalogue descriptif , en quatre volumes in-4^o , de tous les ouvrages de littérature , d'art et d'antiquités contenues dans l'immense bibliothèque de lord Spencer ; et Madame Dausson-Turner a honoré l'alliance de l'Académie avec son mari par l'offrande , non moins généreuse , d'une collection de soixante-huit gravures à l'eau forte , intéressants produits de ses nobles amusements : ce sont des portaits , des paysages , des morceaux d'antiquités et d'architecture. On y remarque plusieurs pièces prises dans cette ville , et , entre autres , la tour *aux Clercs* , de l'église de Saint-Ouen , dessinée par Madame Turner elle-même , sous les croisées de ce bâtiment.

Les arts ne sont étrangers que chez des barbares ; leur privilège est d'être dans leur patrie partout où il y a des connaisseurs ; et nous croirions manquer à la gratitude et à la galanterie française de ne pas dire au moins , de l'aveu de nos premiers artistes , que les gravures de Madame Turner sont d'une pointe

ferme , légère et savante ; ses portraits , d'une touche nette , séduisante et facile ; son architecture , noble , délicate et bien sentie ; son gothique , dessiné avec autant d'art que de vérité ; sa bénédiction de Jacob , un très-joli petit chef-d'œuvre. Pour les paysages , qui sont en petit nombre , ils prouvent assez que , si Madame Dausson-Turner voulait exiger de son précieux talent plus de sacrifices en faveur de cet aimable genre , elle n'y serait pas moins à la hauteur des premiers artistes , ni moins brillante que dans toutes les autres parties.

POÉSIE.

Il ne reste plus , Messieurs , qu'à vous parler du plus joli , et quelquefois le plus beau et le plus grand de tous les genres de littérature , la poésie.

= M. *Licquet* vous a fait hommage d'un exemplaire de la *Campagne de Monseigneur le Duc d'Angoulême , dans le midi de la France , en 1815* , petit poëme national auquel vous avez applaudi l'année dernière , et publié cette année sous les auspices du héros , qui a bien voulu en accepter la dédicace.

= La Compagnie doit encore à notre confrère l'avantage d'avoir entendu dans son enceinte les deux derniers actes de la tragédie de *Brutus à Philippes* , avant que la pièce allât sur la scène du Théâtre des Arts recevoir les honneurs d'une triple représentation et les nombreux applaudissements de la cité , dont les suffrages antérieurs ont donné pour cette fois encore un nouvel essor à sa muse.

= M. *Vigné* a lu , sur la mort de sa mère , une *Élégie* qui fait partie des lectures de cette séance ,

ainsi que deux fables : l'une de M. Guttinguer , *l'Habit et la Robe de chambre* , et l'autre de M. Le Filleul des Guerrots , *les Fleurs et le Ruban*. (Ces trois pièces sont imprimées à la suite.)

= Des stances , par M. Guttinguer , intitulées *les Louanges* , sont une nouvelle preuve qu'il n'y a , dans ce monde , rien d'absolument mauvais que le vice , rien d'absolument bon que la vertu. Une ode en faveur des louanges , consignée dans le *Mercur* du 26 juillet dernier , lui a donné l'idée de faire la *palinodie* dont voici quelques vers :

.....
Louanges, que votre délire
Exerce un effrayant empire !
Par vous le Monde est sans repos ;
Par vous tout est sang et carnage,
Vous êtes la terreur du sage
Et le poison de nos héros.

.....
Et quels sont , hélas ! sur la terre,
Ceux que souvent vous élevez ?
Des Rois terribles à la guerre
Et que le Ciel a réprouvés :
Vos couleurs les plus séduisantes
Peignent ces actions brillantes
Fatales à l'humanité.....
Votre lyre est froide et stérile
Lorsqu'il faut au mortel utile
Rendre un hommage mérité.

= *Le Maçon ; l'Ivrogne ; le Jeune Homme et ses Livres ; la Perruche et le Rossignol ; le Télégraphe ; l'Homme , les Chats et les Rats ; la Chauve-Souris* , sont autant de fables qui entrent dans le contingent poétique de M. Guttinguer pour cette année.

= M. *Le Filleul des Guerrots* a signalé sa rentrée au sein de l'Académie par plusieurs lectures composées des fables suivantes : *le Chat et le Chien* ; *l'Enfant et le Hibou* ; *l'Âne et le Magister* ; *l'Alouette* ; *le Rabot et l'Enfant*.

Voilà , Messieurs , tout ce que les bornes d'un rapport , déjà trop long peut-être , nous permettent de dire de cette multitude de jolies compositions , dont le genre sera toujours cultivé tant qu'on aura besoin des bêtes pour parler raison à des hommes.

Il ne nous reste plus qu'un hommage à rendre à notre respectable doyen , M. *Gosseume* , pour l'activité singulière qu'il continue de mettre dans l'analyse de nos anciens mémoires , ainsi qu'à notre laborieux collègue M. *Meaume* , son digne coopérateur pour la partie des mathématiques. M. *Gourdin* , organe de la commission nommée pour l'examen du quatrième tome , a conclu son rapport d'une manière qui ne laisse plus rien à désirer en vous déclarant que M. *Gosseume* , à la fin de cette pénible et honorable tâche , pourra dire , avec Horace : *exegi monumentum ære perennius*. Cet état de perfection , Messieurs , est un grand dédommagement des sacrifices que la publication d'un pareil ouvrage exige. M. le comte de *Kergariou* (préfet) s'occupait des moyens de nous alléger le fardeau : qu'il emporte donc avec lui la conscience de ce bien qu'il a voulu faire , ainsi que la reconnaissance de l'Académie , qu'il doit équitablement partager avec celui qui l'aura fait.

~~~~~  
PRIX PROPOSÉ POUR 1819.

L'Académie propose , pour le concours de 1819, de faire une pièce d'environ trois cents vers, dont le sujet est :

« *Henri IV à Rouen en 1596.* »

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 500 fr.

Les concurrents mettront en tête de leur Poëme une devise qui sera répétée sur un billet cacheté où ils feront connaître leur nom et leur demeure. Le billet ne sera ouvert que dans le cas où l'ouvrage aura remporté le prix.

Les Académiciens résidants sont seuls exclus du concours.

Les ouvrages devront être adressés, francs de port, à M. BIGNON, Secrétaire perpétuel de l'Académie, pour la classe des *Belles-Lettres*, avant le 1<sup>er</sup> juillet 1819. Ce terme sera de rigueur.



OUVRAGES

*Dont l'Académie a délibéré l'impression en  
entier dans ses Actes.*

---

ÉLÉGIE.

REGRETS D'UN FILS SUR LA MORT DE SA MÈRE.

HÉLAS ! j'existe encore , et ma mère n'est plus !  
Toi qui règles nos destinées  
Que n'as-tu joint à ses années  
Celles que je dois perdre en regrets superflus !  
Avec l'objet de ma tendresse ,  
Espérance , vive allégresse ,  
Doux plaisirs , goûts charmants , vous êtes disparus .  
Jadis à son réveil j'admirais la nature  
Riche de toute sa parure ;  
J'admirais son éclat , ses riantes couleurs ;  
Je l'accuse aujourd'hui d'insulter à mes pleurs .  
Onde inquiète et fugitive ,  
Je viens soupirer sur ta rive ,  
Ton murmure plaintif convient à la douleur  
Dont ma mère expirante a pénétré mon cœur .  
Ah ! dans mon désespoir vainement je l'appelle ,  
L'écho seul , attentif à mes gémissements ,  
A les redire trop fidèle ,  
Répète Elise , Elise , et double mes tourments .  
Je n'avais de plaisir , tu le sais , ô ma mère ,  
Qu'à te chérir et qu'à te plaire ;-

Célébrer tes vertus fut un besoin pour moi.  
 Je disais, en voyant ta piété sincère :  
 C'est un ange des cieus descendu sur la terre.  
 Rien n'était à mes yeux aussi parfait que toi.

Je disais, quand d'intelligence  
 Avec le doux penchant de ton cœur généreux,  
 Ta main soulageait l'indigence,  
 Quelle autre a cette grace à faire des heureux ?  
 O ma plus digne amie ! O mère la plus tendre !  
 Dans la tombe avec toi j'aspirais à descendre,  
 Et je n'aurais connu que la félicité ;  
 Mais la mort qui se plaît à causer nos allarmes,  
 Voulant s'abreuver de mes larmes,  
 Réprima son avidité.

Toi des faibles humains le refuge, le père,  
 Toi seul de mes ennuis peux terminer le cours ;  
 Faudrait-il que je fusse éloigné de ma mère  
 Pour ne la voir jamais, et la pleurer toujours !

Par M. VIGNÉ.

## LES FLEURS ET LE RUBAN.

### FABLE.

D'un bouquet les brillantes fleurs,  
 Dont la main de la jeune Annette  
 Avait assorti les couleurs  
 Ornement de sa collerette,  
 Par un ruban officieux  
 Se sentaient à regret pressées,  
 Et pour s'en voir débarrassées  
 Formaient les plus absurdes vœux.  
 Le Ruban leur dit : « Insensées !  
 » Eh ! n'est-ce pas moi dont les nœuds

- » Fixant vos tiges enlacées ,
- » Vous retiennent dans l'ordre heureux
- » Ou le bon goût vous a placées ?
- » De vos vœux réprimez l'essor ,
- » Consultez mieux votre avantage :
- » Puisqu'il vous embellit encor ,
- » C'est un bien que votre esclavage. »

Ce n'est pas sans peine qu'on plaît ;  
Plus d'un auteur , d'une coquette ,  
Vous diront qu'un si beau secret  
Ne se donne pas , qu'il s'achète.

PAR M. LE FILLEUL DES GUERROYS.



## L'ENFANT ET LE HIBOU.

FABLE.

UN jeune enfant prit un hibou  
Et le porta..... devinez où.  
Au grenier ? Non ; sous un berceau de roses ,  
Parmi les fleurs nouvellement écloses ,  
S'imaginant , le petit fou ,  
Qu'au solitaire oiseau ce lieu ferait envie ,  
Qu'il y voudrait passer sa vie  
Et lui servirait de joujou.  
Mais que peuvent les fleurs , le zéphir , la verdure ,  
Tous les charmes de la nature  
Sur les sens grossiers d'un hibou ?  
La nuit vint , l'animal n'attendit pas l'aurore  
Pour fuir loin des filles de Flore  
Et s'ensevelir dans son trou.

Par le même.

LE RABOT ET L'ENFANT.

FABLE.

CHEZ un menuisier, un dimanche,  
S'introduisit certain marmot.

L'espiègle dans un coin aperçut un rabot,  
Et s'arma de l'outil pour polir une planche ;  
Mais il eut beau cent fois mouvoir ses petits bras,  
Le rabot sous sa main glissa, ne mordit pas.

Elaguez pour polir ; mais quel auteur ne penche  
A négliger par fois ce rigoureux avis.

Prêtez-donc le rabot à quelques vrais amis ;  
Il faut une main ferme alors que l'on retranche.

Par le même.

LA PERRUCHE ET LE ROSSIGNOL.

FABLE.

UNE Perruche se sauvait !.....  
Les femmes criaient : quel dommage !  
Pour moi j'eusse dit : Bon voyage !  
— Eh ! quoi, cet oiseau vous déplaît,  
Il est d'un si brillant plumage !.....  
— Oui. Mais je hais son caquetage ;  
Ses cris aigus, son bec retors !

Il parle, dira-t-on, eh ! c'est là son grand tort,  
Son babil rompt toutes les têtes ;  
Dieu devrait, par compassion,  
Oter sans exception  
La parole à toutes les bêtes.....

Que de muets alors!..... Et moi tout le premier.  
 Venons au fait. La Perruche envolée,  
 Du premier au second, du second au grenier,  
 Court les champs !!! Sa maîtresse en était désolée :  
 C'était une dévote, aimant fort le caquet.  
 Veuve depuis long-temps, elle pleurait, pleurait  
 Bien plus, m'a dit le voisinage,  
 Qu'aux premiers jours de son veuvage :  
 On remplace un mari, mais jamais un oiseau  
 Si bien instruit, si grand parleur, si beau !  
 Ce phénix tant pleuré, poursuivant son voyage,  
 Vient s'abattre dans un bocage.  
 Il faisait nuit. On était au printems ;  
 Un Rossignol sous le feuillage  
 Soupirait de tendres accents ;  
 On se sentait l'ame attendrie -  
 De volupté, d'amour, de rêverie ;  
 Il célébrait tour à tour en ses chants  
 Et la nature et l'espérance,  
 Surtout la douce indépendance,  
 Qu'on ne peut bien goûter qu'aux champs.  
 Les habitants des bois l'écoutaient en silence.....  
 Quand tout à coup un cri rauque et perçant  
 Trouble le saint recueillement !  
 C'était la Perruche maudite  
 Qui ricanant, babillant et sifflant,  
 Faisait aussi preuve de son mérite !  
 Ses talents mettent tout en fuite.  
 En riant de sa vanité  
 Chacun lui tenait ce langage :  
 Ah! le triste talent qu'un talent emprunté !  
 Tenez, les Perroquets sont faits pour être en cage,  
 Les Rossignols pour le bocage  
 Et pour la liberté !

Par M. GUTTINGUER.

L'HABIT ET LA ROBE DE CHAMBRE.

FABLE.

Une Robe de chambre, un Habit de gala,  
Couchés sur la même banquette ;  
Attendaient le coup de baguette :  
L'Habit, chamarré d'or et fier de son éclat,  
S'écrie avec dédain : Un peu plus loin, ma mie.  
Mais voyez donc la belle compagnie  
Pour moi, qu'hier encor, on entourait d'honneurs,  
Et qui marchais de pair avec de grands seigneurs !  
Ces laquais sont d'une insolence  
Dont sans doute j'aurai raison.  
A côté d'un gueux de chiffon  
Jeter ainsi mon excellence !  
Quelle horreur !.... Si du moins mon maître le savait,  
Je crois..... — Je crois qu'il en rirait,  
Dit la Robe de chambre, en riant elle-même,  
Vous auriez, camarade, un peu moins de fierté,  
Si vous saviez combien peu l'on vous aime !  
Tenez, hier au soir, quand il vous eut quitté,  
Mon maître vous maudit, et de pensers pénibles  
Me parut long-temps agité !  
Ses regards devenaient par fois sombres, terribles ;  
Parmi des mots interrompus  
Je distinguais ceux-ci : Jeu, femmes, perfidie,  
Ambition ! Désespoir de la vie,  
Fatals honneurs !..... O que d'instant perdus !  
Il en aurait dit davantage ;  
Mais s'enveloppant dans mes plis  
Je le vis aussitôt plus tranquille et plus sage !  
Ah ! dis-je avec transport, restons ce que je suis,

Je ne gêne jamais mon maître ,  
C'est un mérite rare et qu'il sait reconnaître ;  
Il m'admet pour témoin de ses épanchements ,  
Je vois matin et soir une épouse chérie

Amener de jolis enfants

Qui , par leurs doux embrassements ,

Consolent son ame attendrie ;

De l'amitié j'entends la causerie ,

J'ai dans son cabinet , moi-même , pour amis ,

Ce bon fauteuil et ces livres choisis ;

Et je passe ma vie entière

Avec Rousseau , Montaigne , Arrouet et Molière.

Messire Habit , gardez tous vos honneurs ,

Courez les salons des seigneurs ,

Cherchez le bonheur chez les autres ,

Contentez-vous d'un mot ou d'un coup-d'œil ;

Mais point d'insulte ni d'orgueil ,

Mes amis valent bien les vôtres !

Par le même

---

**OBSERVATIONS**

*Sur quelques objets d'antiquité relatifs à la ville de  
Rouen.*

PAR *feit* M. TORCY, Architecte.

UN citoyen de cette ville fit, en 1789, l'acquisition d'un terrain assez considérable, situé rue des Carmes, vis-à-vis celle de la Chaîne, où il a fait élever depuis une raffinerie de sucre. C'est en fouillant dans ce terrain pour y établir des caves et creuser les assises des voûtes qu'on y découvrit des murailles et une construction fort anciennes, et telles qu'il est facile de juger qu'elles appartenaient à l'une des premières enceintes de la ville. J'ai cru les remarques et les réflexions qu'elles m'ont fait naître dignes d'être soumises à l'attention de l'Académie, parce qu'elles mettront dans un plus grand jour la probabilité et la justesse des soupçons que nous avons de l'ancienne enceinte de Rouen, et que rien de ce qui peut étendre la latitude des connaissances dont notre patrie est l'objet ne saurait lui être étranger.

La première muraille que l'on ait découverte dans cette fouille règne sur un plan parallèle à la rue des Carmes. La fondation descend à dix-huit pieds ou environ au-dessous du rez de chaussée actuel; elle est posée sur un couchis de crayon ou taillure de pierre d'environ douze ou quinze pouces d'épaisseur, étendu, dressé et battu sur les ruines d'une muraille plus ancienne encore, qui a été renversée toute en-

tière et dont on a trouvé dans le terrain des portions qui avaient plus de douze pieds. Cette muraille , dont il ne reste plus que la base , était construite en moellon d'appareil sur le parement extérieur, depuis le dessus des fondations jusqu'à la retraite. Cette retraite formait un glacis et était construite en briques romaines de quatorze pouces de largeur sur quinze à seize de longueur , et environ treize lignes d'épaisseur. Ces briques sont d'une terre très-fine et très-cuite , et ce qu'elles ont de remarquable , c'est qu'elles portent aux angles des boutons ménagés pour fixer l'épaisseur des joints et qu'elles étaient couchées à plat et non disposées de champ. Le reste de la muraille était en moellon d'appareil comme la fondation. Vers le milieu de la hauteur , ou pour mieux dire à dix pieds ou environ du sol actuel , avait été pratiquée une porte de sortie dont l'ouverture était de dix pieds et demi. Les piédroits n'avaient que deux pieds d'épaisseur , et il n'en restait plus que deux assises au-dessus du seuil.

En face de cette porte , du côté de la rue des Carmes , était , au niveau de ce seuil , un pavage qui conduisait vers ladite rue en y montant rapidement. Le pavé était fort usé quoiqu'il fût d'une pierre très-dure que je soupçonne être celle de Clicquart qui se tire près d'Arcueil. L'autre côté de la sortie donnait sur le fossé qui régnait vraisemblablement autour de la ville ; mais je n'ai pu découvrir si le passage était établi sur un pont levis ou sur un pont dormant , n'ayant rien trouvé dans le mur qui eût servi d'indication.

Ce mur se prolonge d'un bout , au nord , sous le terrain de l'Hôtel-de-France ; mais , de l'autre bout , au midi , il est coupé par une tourelle dont on n'a bien reconnu que la moitié de la circonférence , et dont le

diamètre peut s'évaluer à six pieds de largeur. Cette tourelle m'a paru d'une construction postérieure à celle du mur qui se prolonge beaucoup au-delà, ainsi que je crois pouvoir l'affirmer.

La seconde muraille que l'on ait découverte décrivait un angle droit avec la première; elle est d'une construction absolument semblable, excepté cependant qu'elle avait une retraite de chaque côté, et qu'au-dessus de leurs glacis, au lieu d'être en moellon, elle était bâtie en briques romaines d'un échantillon inférieur à celui dont j'ai parlé. A sa base, qui a servi d'assise à quelques-uns des piliers des voûtes, ce mur a quatre pieds et demi de largeur comme le mur d'enceinte; il semble pourtant avoir été fait dans un autre temps puisque les deux murs n'étaient point liés ensemble: on peut le considérer comme offrant les restes d'une fortification intérieure, sans que j'ose décider néanmoins s'il faisait originairement partie d'une tour carrée ou s'il était mur parallèle. Il passe aujourd'hui sous les murs de l'Hôtel de France et s'étend peut-être jusques sous l'église des Carmes.

Sous le mur qui sépare de l'Hôtel de France le terrain occupé par la raffinerie de sucre, règne, à dix pieds de profondeur et au niveau du seuil de la porte pratiquée dans le mur d'enceinte dont j'ai parlé, une assise de pierres de Paris d'environ dix-huit pouces de hauteur sur autant d'épaisseur dans laquelle est creusé un petit aqueduc de neuf pouces de diamètre dont la pente tend vers le fossé. Cette assise de pierres est portée sur un mur qui paraît descendre très-bas et dont il n'a été reconnu que quatre ou cinq pieds.

Audessous est un massif de pierres de libage de plus de 15 pieds de longueur appliqué contre la deuxième muraille et qui s'étend sous le mur de séparation de

L'Hôtel de France. Il est en ce moment à quatorze pieds au dessous du rez de chaussée de la rue.

Entre la deuxième muraille et le pavé dont j'ai parlé, sur ce pavé même et encore au-delà vers la ligne la plus occidentale des fondations de la raffinerie, ont été trouvées trois parties de mur qui paraissent être les restes d'un édifice plus ancien que le mur d'enceinte lui-même. Elles descendent quatre pieds au moins au-dessous et semblent avoir été fondées sur le sol naturel qui est aujourd'hui à 22 pieds ou environ du rez de chaussée. Ce fond que j'ai examiné attentivement est une terre glaise d'un jaune verdâtre et un peu graveleuse. Celle de ces murailles qui est le plus au couchant passe sous le mur d'enceinte et sous celui de la maison de Saint-Lo, et décrit au-delà un angle droit qui se porte vers le couchant. Vis-à-vis celle des murailles qui est au milieu est un cube de pierre de Saint-Leu d'environ trente pouces de face, sur un des pans duquel j'ai vu ou cru voir une croix en bosse suivant les diagonales, et dans les quatre angles que formait la croix, quatre figures semblables entr'elles, sur lesquelles je m'abstiendrai de prononcer n'ayant pu distinguer leur forme d'une manière précise. Ce cube est resté à 13 pieds de profondeur; il est porté sur une pierre de vergelet de quatre pieds, sur quatre pieds de base et deux pieds et demi de hauteur, ce qui donne 40 pieds cubes en massif.

Un peu en tirant vers le nord, derrière et autour de ce massif, on trouva un espace garni de pieux de la grosseur du bras, enfoncés à la profondeur de trois à quatre pieds et à la distance de treize pieds du sol actuel; le fond dans lequel ils étaient implantés était composé de terre de rapport, de crayon, de taillure de pierre et de terre glaise. Ces pieux étaient

à une distance de deux à trois doigts l'un de l'autre , et chacun d'eux était couvert séparément d'un moellon de la grosseur de la tête des pieux , sur la totalité desquels était un massif en ciment de douze à quinze pouces d'épaisseur qui portait à son tour un pavé de pierres plates d'une espèce pareille à celle du pavé dont j'ai parlé.

A onze pieds de profondeur , et du côté du mur de Saint-Lo a été trouvée une grille de fer maillé de la largeur de cinq à six pieds ; les barreaux avaient un pouce de grosseur ou environ , mais la rouille en avait détruit la meilleure partie ; l'autre est restée abandonnée sous le mur voisin. Une chose digne de remarque c'est que tout l'espace du fossé au-delà de la première muraille , tout le terrain qui règne le long de la seconde tant en allant sous le jardin de l'Hôtel de France que sous les bâtiments et le tènement de maisons qui sont de l'autre côté au midi étaient remplis à des distances et des profondeurs inégales d'une quantité incroyable de côtes de cheval sans aucun mélange , dont on a tiré jusqu'à sept à huit pieds d'épaisseur en plusieurs endroits de la fouille ; ces ossements ou débris ne contenaient ni vertèbres , ni têtes , ni os de hanches , de cuisses ou de jambes. Outre cela , à la profondeur moyenne de cinq ou six pieds , on a trouvé un espace d'une toise et demie en largeur rempli de blé brûlé sur une épaisseur de sept à huit pouces. En général , tout le terrain a offert des indices non équivoques d'anciens incendies , tant par le bois réduit en charbon que par une assez grande quantité de pierres , de moellons et d'os calcinés et noircis par le feu , épars et ensevelis à des profondeurs inégales.

Il me reste à parler de divers objets d'antiquité qui y ont été aussi trouvés , tels qu'une urne romaine

dont le bord fut fracassé par le pic de l'ouvrier, et plusieurs épingles d'ivoire pareilles à celles dont les dames romaines se servaient pour retenir leur chevelure.

Il me reste également à entretenir l'Académie d'une quantité assez considérable de médailles du haut et du bas empire trouvées à 15 pieds de profondeur et au nombre d'environ quatre-vingts, reconnues pour avoir été frappées au coin des Césars, dont trente-cinq seulement ont conservé une légende et un exergue lisibles. Sur les trente-cinq de bronze étain et argent, sept sont d'Antonin, empereur dont les médailles ne sont pas rares dans la partie de la France que nous habitons. Les vingt-huit autres appartiennent à différents empereurs, impératrices et tyrans. Entre ces derniers, il y en a deux de Cassius Posthumius qui se révolta contre Gallien, se fit élire empereur sur les bords du Rhin et fut surnommé le restaurateur des Gaules; une de Tetricus, qui usurpa aussi l'empire dans les Gaules sous Aurelien; et une quatrième, qui est fort rare, du célèbre Carausius, qui de simple gouverneur de la Grande-Bretagne s'en fit déclarer souverain en 286, et se maintint par la force des armes sur le trône qu'il s'était élevé après avoir forcé Diocletien et Maximien de faire la paix avec lui. Le revers de cette médaille est très-bien conservé et représente une galère par allusion à la grande puissance que cet usurpateur heureux avait acquise sur mer; c'est lui dont il est question dans un poëme d'Ossian intitulé *la Guerre de Caros*. Ses forces maritimes furent sans doute connues des Calédoniens, car l'épithète qu'ils lui donnent est toujours celle de *Roi des vaisseaux*.

*Pour copie conforme à l'original resté entre les mains de M. Rondeaux, A. LE PREVOST.*

---

# TABLE

## DES MATIÈRES.

---

### SCIENCES ET ARTS.

*RAPPORT* fait par M. Vitalis, Secrétaire perpétuel, page 2

Ouvrages annoncés ou analysés dans ce Rapport.

#### MÉTROLOGIE.

*Projet de réforme dans le système des Poids et Mesures*, par M. De la Rivière, et rapport par M. Meaume, 3

#### ASTRONOMIE.

*Projet de rectification d'une erreur dans le système astronomique*, par M. Vernon, et rapport par M. Meaume, 4

#### GÉOGRAPHIE ASTRONOMIQUE.

*Observations critiques sur un point de géographie astronomique*; par M. Bignon, ibid.

#### PHYSIQUE.

*Mémoire sur les Aérolithes*; par M. de Boishébert, 5  
M 4

( 184 )

- Observations sur le développement de l'électricité contenue dans l'atmosphère et sur les détonnations qu'elle produit ; par M. Lacaux, 5*  
*Discours de réception du même, ibid.*

HISTOIRE NATURELLE.

- Précis topographique et géologique sur l'île de la Martinique ; par M. Moreau de Jonnés, 9*  
*Histoire naturelle des Mollusques terrestres et fluviatiles, etc. ; par M. le Baron de Ferussac, 10*  
*Excursion minéralogique dans une partie de la Châlosse ; par M. Le Boulenger, et rapport par M. Marquis, ibid.*  
*Mémoires 1<sup>o</sup> sur de la Chaux carbonatée géodique ; 2<sup>o</sup> sur un Tuyau inéquivalve ; 3<sup>o</sup> sur un Nullipore agariciforme ; par M. Geoffroy, avocat à Valognes, et rapport par M. Vitalis, ibid.*  
*Cinq ouvrages relatifs à la Botanique ; par M. Dawson-Turner, et rapport par M. Marquis, 12*  
*Description des Mousses des environs de Rouen, faisant suite à la Flore Rouennaise ; par M. Le Turquier des Lonchamps, et rapport par M. Marquis, 14*  
*Discours prononcé par M. Marquis à l'ouverture de son Cours de botanique, 15*

CHIMIE ET ARTS CHIMIQUES.

- Précis historique des Mémoires publiés sur l'eau de la Mer ; par M. Sage, 21*  
*Motifs de soumettre à un nouvel examen le Sel de*

( 185 )

*cuisine obtenu par évaporation des eaux salées dans des bassins de plomb ; par M. Delaville ; et rapport par M. Dubuc ,* ibid.

*Notices sur l'extraction du salin que donnent les fanes de pommes de terre ; par M. Dubuc ,* 23

#### MÉDECINE.

*Eloge de Juste Bodin ; par M. Mérat ,* 25

*Observations sur un étranglement de l'iléon ; par M. Hellis ; et rapport par M. Flaubert ,* 26

*Dissertation sur une espèce particulière de délire traumatique ; par M. Hellis ,* ibid.

*Controverses médicales ; par M. Gastellier ,* ibid.

*Mémoire sur la Superfétation ; par M. Le Prevost, Docteur-Médecin ,* 27

*Dissertation concernant l'opération de la pupille artificielle ; par M. Vingtrinier ; et rapport par M. Le Prevost ,* ibid.

*Bulletin des Sciences médicales du département de l'Eure , et rapport par M. Gosseaume ,* 28

*Discours de réception de M. Blanche ,* ibid.

#### MÉDECINE VÉTÉRINAIRE.

*Analyse d'un Mémoire de M. Girard sur le Claveau des Moutons ; par M. Le Prevost, vétérinaire ,* 32

#### AGRICULTURE.

*Mémoires de la Société royale et centrale d'agriculture de Paris ,* 33.

- Epis de blé de Russie ou de Moscovie, déposés par M. Dubuc, 34*
- Moyen d'entretenir les arbres dans un bel état de végétation pendant la sécheresse, proposé par M. Dubreuil, 35*
- Imprimé concernant la culture et emploi des pommes de terre, envoyé par la Société d'agriculture et des arts de Seine-et-Oise, et rapport fait par M. Dubuc, ibid.*
- Nouvelle Charrue; par M. Paul Hanin, de Saint-Romain-de-Colbosc, 36*
- Rapport sur les troupeaux de mérinos de M. le Comte de Polignac; par la Société d'agriculture et de commerce de Caen, ibid.*

## CORRESPONDANCE AVEC LES SOCIÉTÉS SAVANTES.

- Travaux de l'Académie royale de Lyon; et rapport par M. Adam, 57*
- de la Société d'émulation de Rouen, et rapport de M. Vigné, 58*
- Prix proposé par la Société royale académique des Sciences de Paris, ibid.*
- Travaux de la Société royale d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles de Lyon, ibid.*
- Mémoires sur le port de Caen; par la Société royale d'agriculture et de commerce de Caen, 59*
- Rapports envoyés par l'Académie royale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, 1<sup>o</sup> sur un squelette de Crocodile fossile trouvé à Allemagne, près Caen; 2<sup>o</sup> sur une pierre lithographique découverte à Longeau, ibid.*

( 187 )

PRIX PROPOSÉ pour 1819, 41

Mémoires dont l'Académie a délibéré l'impression  
en entier dans ses Actes.

DE LA SUPERFÉTATION; par M. Le Prevost, D.-M.,  
43

OBSERVATIONS sur le développement de l'électricité  
contenue dans l'atmosphère et sur les détonations  
qu'elle produit ; par M. Lacaux , 74

OBSERVATIONS sur l'influence nuisible qu'on attribue à  
l'épine-vinette sur les moissons , par M. Marquis, 90

RAPPORT fait par M. Vigné sur un mémoire de M. Hellié  
intitulé Dissertation sur une espèce particulière de  
délire traumatique , 99

MEMOIRE sur la théorie des engrenages; par M. Lacaux ,  
105

ÉLOGE de M. Laumonier ; par M. Vigné , 111

NOTICE NÉCROLOGIQUE sur M. Deu ; par M. Marquis,  
121

#### BELLES-LETTRES ET ARTS.

Rapport fait par M. Bignon, Secrétaire perpétuel,  
127

Ouvrages annoncés ou analysés dans ce Rapport.

Discours prononcé à l'ouverture des Travaux ; par  
M. Pinard de Boishébert, 127

#### CORRESPONDANCE.

Thamar, drame ; par M. Denier, 130

|                                                                                           |       |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| <i>Séance publique de l'Académie de Caen ,</i>                                            | ibid. |
| <i>Virginie, tragédie ; par M. Saussay ,</i>                                              | ibid. |
| <i>Programmes de Prix proposés par l'Académie de<br/>Dijon ,</i>                          | ibid. |
| <i>Vie de Saint-Bruno ; par M. Ducreux ,</i>                                              | ibid. |
| <i>La Marquise de Valcour , ou le Triomphe de l'Amour<br/>maternel ; par Madame *** ,</i> | ibid. |

### TRAVAUX DE L'ACADÉMIE.

#### ACADÉMICIENS NON RÉSIDANTS.

|                                                                                                                                         |       |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| <i>Grammaire française classique ; par M. de la Rivière ,</i>                                                                           | 151   |
| <i>Lettre adressée aux auteurs d'un ouvrage anonyme sur<br/>les guerres civiles des Français ; par M. Le Bouvier<br/>des-Mortiers ,</i> | ibid. |
| <i>Livre nouveau ; par M. Toustain de Richebourg ,</i>                                                                                  | ibid. |
| <i>Poésies de société et de circonstances ; par M. Be-<br/>ranger ,</i>                                                                 | ibid. |
| <i>Poème sur les Tropes ; par M. le Comte François de<br/>Neufchâteau ,</i>                                                             | ibid. |
| <i>Les trois Journées ; par M. Alissan de Chazet ,</i>                                                                                  | ibid. |
| <i>Traduction de l'Enéïde ; par M. Mollevaut ,</i>                                                                                      | ibid. |

#### ACADÉMICIENS RÉSIDANTS.

##### LITTÉRATURE. — PROSE.

|                                                                                   |     |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <i>Rapport de M. Duputel sur le Roman intitulé la Mar-<br/>quise de Valcour ,</i> | 132 |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-----|

|                                                                                                                          |       |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| <i>Rapport du même sur la Grammaire classique de M. de la Rivière ,</i>                                                  | 132   |
| <i>— sur les Tropes ,</i>                                                                                                | 133   |
| <i>— de M. Durouzeau sur les Poësies de M. Alissan de Chazet ,</i>                                                       | 134   |
| <i>— de M. Adam sur les Articles de littérature contenus dans le Précis de l'Académie de Lyon ,</i>                      | ibid. |
| <i>Notice sur Jean Letellier , peintre ; par M. Lecarpentier ,</i>                                                       | ibid. |
| <i>Notice sur Michel-Ange Buonarotti ; par M. Descamps ,</i>                                                             | 135   |
| <i>Camillo , poëme italien ; par M. Botta ; et rapport de M. Licquet ,</i>                                               | ibid. |
| <i>Dissertation sur l'Épopée ; par M. Botta ,</i>                                                                        | 136   |
| <i>— sur les Considérations ; par M. Duputel ,</i>                                                                       | 138   |
| <i>Voyages au ballon d'Alsace et au Derby-Shire , par M. le baron Lézurier de la Martel ,</i>                            | ibid. |
| <i>Fragment sur Don Pedro Calderon ; par M. Marquis ,</i>                                                                | 142   |
| <i>Dissertation sur les Danaïdes ; par M. le Baron Lézurier de la Martel ,</i>                                           | 143   |
| <i>Sur le sentiment de l'Académie française , à l'égard de la tragédie du Cid ; par M. Brière ,</i>                      | 144   |
| <i>De l'origine de la ville de Rouen , et de l'étymologie de son nom latin et français ; par M. Le Prevost , D.-M. ,</i> | ibid. |
| <i>Mémoire sur l'orthographe du mot Rothomagus ; par le même ,</i>                                                       | 147   |

- Autre Mémoire sur l'orthographe du mot Rothomagus ;  
par M. Gosseaume , 148*
- Observations sur les traductions de quelques classiques  
latins ; par M. Bignon , 150*
- Les Eaux de Bagnoles ; par M. Guttinguer , 153*

## ARTS ET ANTIQUITÉS.

- Pavés singuliers trouvés à Calleville , près Brionne ;  
par M. Auguste Leprevost , 155*
- Notes sur les restes d'un établissement antique à Saint-  
André-sur-Cailly ; par le même , 158*
- Mémoire relatif aux principes régulateurs du dessin et  
de la composition des médailles ; par le même , 160*
- Dissertation sur le même sujet ; par M. Marquis , ibid.*
- Observations sur quelques objets d'antiquités relatifs à  
la ville de Rouen ; par feu M. Torcy ; commu-  
niqué par M. Auguste Le Prevost , ibid.*
- Mémoire explicatif d'un monument de Doyeivert , près  
Nimègue ; par M. Gosseaume , ibid.*
- Carte géographique du département de la Seine-Infé-  
rieure , exécutée avec des caractères mobiles ; par  
M. Periaux , 162*
- Notice des ouvrages imprimés dans le XV<sup>e</sup> siècle qui  
se trouvent dans la bibliothèque publique de Rouen ;  
par M. Gourdin ; et rapport de M. Gosseaume ,  
ibid.*
- Apperçu sur les antiquités ; par M. le Comte de  
Montault , 163*

- Mémoire sur l'architecture antique ; par M. Vau-*  
*quelin ,* 164
- Catalogue descriptif des ouvrages de la bibliothèque de*  
*lord Spencer ; par M. Dibdin ,* 165
- Gravures à l'eau forte ; par Madame Dawson-Turner ,*  
*ibid*

POESIE.

- Campagne de Monseigneur le Duc d'Angoulême dans*  
*le midi de la France en 1815, poëme ; par M. Lic-*  
*quet ,* 166
- Brutus à Philippes , tragédie ; par le même ,* *ibid.*
- Regrets d'un fils sur la mort de sa mère , élégie par*  
*M. Vigné ,* *ibid.*
- Les Louanges , stances ; par M. Guttinguer ,* 167
- Fables ; par le même ,* *ibid.*
- Fables ; par M. Lefilleul des Guerrots ,* 168
- Analyse des anciens Mémoires de l'Académie ; par*  
*M. Gosseume ,* *ibid.*
- PRIX proposé pour 1819 ,** 169

Ouvrages dont l'Académie a délibéré l'impression  
en entier dans ses actes.

- Regrets d'un Fils sur la mort de sa Mère , élégie ;*  
*par M. Vigné ,* 170
- Les Fleurs et le Ruban , fable ; par M. Lefilleul des*  
*Guerrots ,* 171
- L'Enfant et le Hibou , fable ; par le même ,* 172

|                                                                                                                 |       |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| Le Rabot et l'Enfant , <i>fable ; par le même</i> ,                                                             | 173   |
| La Perruche et le Rossignol , <i>fable ; par M. Guttin-</i><br><i>guer</i> ,                                    | ibid. |
| L'Habit et la Robe de chambre , <i>fable ; par le même</i> ,                                                    | 175   |
| OBSERVATIONS <i>sur quelques objets d'antiquité relatifs</i><br><i>à la ville de Rouen ; par feu M. Torcy</i> , | 177   |

FIN DE LA TABLE.

